

Le Coup d'Etat

de Louis

Bonaparte

B50 - 9659

DC

274

•D87

1852

SMAS

LE
COUP D'ÉTAT

DE
LOUIS BONAPARTE.

HISTOIRE

DE LA
PERSÉCUTION DE DÉCEMBRE.

ÉVÉNEMENTS, PRISONS, CASEMATES ET PONTONS;

PAR

XAVIER DURRIEU,
ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

DEUXIÈME ÉDITION.



BRUXELLES.

IMPRIMERIE DE J. H. BRIARD, RUE AUX LAINES, 4.

1852



AU PEUPLE DE FRANCE.

Autrefois, dans les derniers siècles, les écrivains dédiaient leurs livres aux rois et aux princes, qui les pensionnaient et les comblaient de faveurs.

Je te dédie le mien, à toi, qui gémis tout entier sous les avanies de la misère et de l'oppression.

Les douleurs dont j'écris l'histoire, des hommes de cœur les ont endurées pour ta cause. Tu y compatiras, j'en suis sûr, et j'ai aussi la ferme espérance que tu sauras bientôt les venger !

XAVIER DURRIEU.

1900

AVANT-PROPOS.

En quittant le *Duguesclin*, mon intention formelle était de garder un silence absolu sur les avanies ignobles dont j'ai été le témoin ou la victime. Si l'oppression qui aujourd'hui désole et ruine la France, m'inspire la haine quand je la vois s'étendre sur l'immense majorité de mes concitoyens, je déclare qu'en ce qui me touche, je n'en éprouve que du dégoût. J'attendais avec patience, bien sûr que l'expiation serait un jour à la hauteur de cet immense forfait contre la loi, la morale et l'humanité.

J'avais trop compté sur mon sang-froid. Dans les casemates de Bicêtre et d'Ivry, dans les vaisseaux-prisons, il nous était impossible de lire un seul journal. Louis Bonaparte avait détruit la liberté de la presse : je croyais, du moins, à la suppression complète de la publicité ; je croyais que, si les bourreaux frappaient sans pitié ni relâche, ils avaient la pudeur de se taire. Je me trompais ; tout ce que je sens en moi de dignité, de délicatesse, s'est révolté devant les

outrages que les pamphlétaires de Louis Bonaparte prodiguent aux proscrits. J'ai perdu toute patience, lorsque, faisant à la fois injure à la langue, au bon sens public, à l'opinion du monde civilisé, ils ont exalté la générosité de leur maître et revendiqué pour lui la reconnaissance de l'Europe, au nom même de la morale et de la religion.

Entouré de ses cardinaux-sénateurs, de ses maréchaux, de ses eunuques du conseil d'État et du Luxembourg, de ses muets du Corps Législatif, Louis Bonaparte peut-il se faire illusion lui-même? Non, par son crime du 2 décembre, il s'est mis hors la loi; par les massacres et les atroces réactions qui l'ont suivi, sans répit ni trêve, il s'est mis hors l'humanité. Il comprend donc bien, tout le premier, qu'il n'a pour lui ni le Peuple de France ni l'avenir.

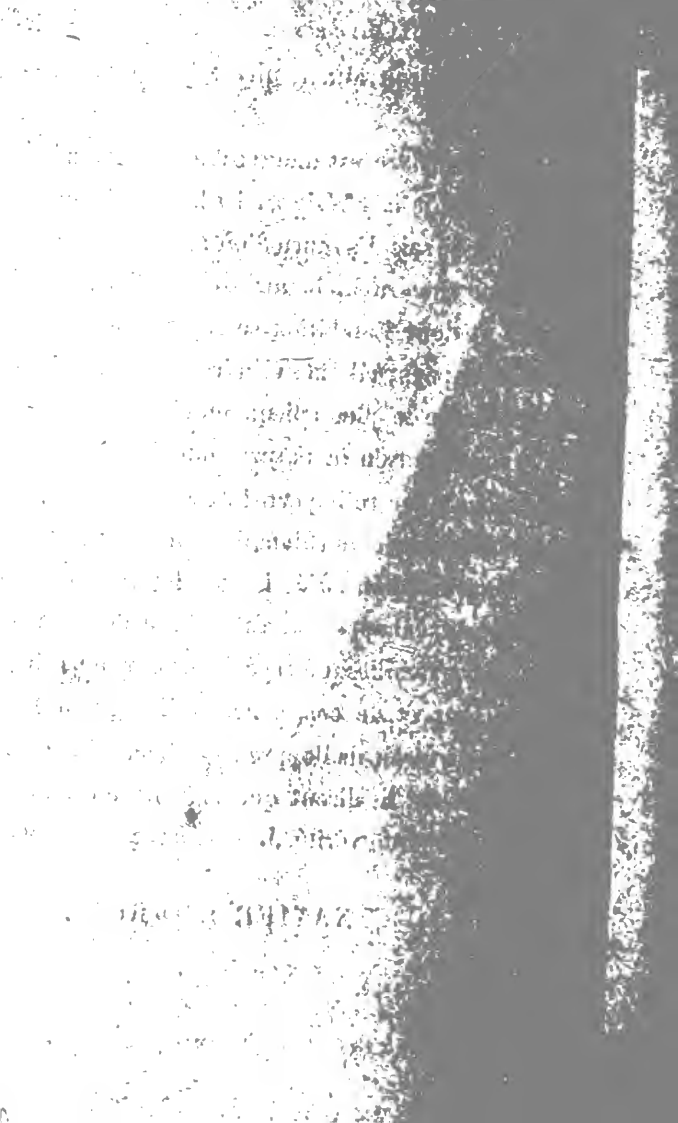
Ma résolution une fois prise, je remplirai ma tâche, et jusqu'au bout. Je ne rapporterai pas un seul fait dont je ne puisse donner la preuve péremptoire, soit par moi-même, soit par des personnes d'une incontestable véracité. Certes, je ne demande pas mieux que de la fournir, cette preuve, devant telle commission que l'on voudra former. Je n'ai pas besoin de tromper ni de surprendre les sympathies de l'Europe : elles

appartiennent de droit aux douleurs que je vais raconter.

On dira que ce livre est une œuvre de vengeance et de colère. Soit! je m'y résigne. Et bien facilement, je l'affirme, car je sais d'avance d'où me viendra cette injure. Elle me viendra des hommes que je flétris pour leurs crimes et dont l'ambition se repaît encore des misères de mon pays; elle me viendra de ceux qu'attache à leur suite le plus odieux mobile ou le plus méprisable sentiment de la nature humaine, la cupidité ou la peur. Que m'importe! Je suis invinciblement défendu contre leurs calomnies par l'horreur ou la pitié qu'ils m'inspirent. J'écris pour les victimes de Louis Bonaparte, échappées aux massacres de décembre, pour leurs familles désespérées, pour tous les hommes de cœur et de conscience qu'indignent les brutalités et le cynisme de l'oppression. Quant à ceux-là, j'en suis certain, ils diront que mon livre est une œuvre de justice et de vérité. Je ne veux point d'autre témoignage!

XAVIER DURRIEU.

Londres, octobre 1852.



LE
COUP D'ÉTAT

DE

Louis Bonaparte.

LIVRE PREMIER.

LE COUP D'ÉTAT. — LES JOURNÉES DE DÉCEMBRE.

I. — LOUIS BONAPARTE prétend avoir gagné, en décembre 1851, une bataille de salut public. Pour glorifier ou plutôt pour excuser son ambition, complices et courtisans ont répété sur tous les tons qu'il avait, d'un seul coup, supprimé à l'avance la crise qui devait, en mai 1852, emporter la société française et mettre en péril jusqu'à l'avenir de l'Europe. Ils se sont efforcés de faire illusion à l'histoire. Tout en s'indignant du parjure et des crimes de la persécution, l'histoire pouvait, — ils l'espéraient, du moins,

— suspendre la condamnation définitive et tenir compte à leur maître d'un immense péril conjuré.

Mon récit fera justice de ces déclamations mensongères; il prouvera que Louis Bonaparte n'a pas même cette sinistre et sanglante excuse. Non, il n'y avait point de *Jacquerie* à redouter en mai 1852; loin d'avoir sauvé la société française en décembre, Louis Bonaparte s'est vu obligé, pour assouvir son ambition, d'entrer en lutte avec cette société, de la comprimer, de la bouleverser, sur tous les points du pays, de l'une à l'autre frontière. C'est lui seul qui a été le *Jacque*; c'est lui seul qui a frappé sur la civilisation de la France, c'est par lui seul que l'avenir de l'Europe a été remis en question. Je le démontrerai de façon à prévenir toute réplique; mais je laisse d'abord aux faits eux-mêmes le soin de confondre les apologies impudentes.

Je reviendrai sur Louis Bonaparte : il faut, avant tout, par ses actes et par ses crimes, montrer sa vraie physionomie, son vrai caractère. Et, d'ailleurs, si sa propre personnalité n'était pas une des plus immorales qui se soient encore produites dans l'histoire, il suffirait de rappeler, pour que l'éternel mépris des peuples s'attachât à son nom, de quels hommes il a fait ses complices et ses instruments.

II. — Quatre hommes surtout ont concouru au coup de main du 2 décembre : le général Magnan, le général Leroy de Saint-Arnaud, M. Fialin de Persigny, M. de Morny. Ce sont aujourd'hui de grands

seigneurs, d'incomparables ministres ou des foudres de guerre; ils éclipsent les Turgot ou les Hoche. Qu'étaient-ils hier?

J'ai vu deux fois le général Magnan avant décembre 1851. Je l'ai vu en 1840 devant la Cour des Pairs, en 1848, le lendemain de Février, dans un bureau de journal. On l'accusait en 1840 d'avoir favorisé les folles équipées de Louis Bonaparte. Comme il s'en défendait avec énergie, avec amertume! Comblé des bienfaits de Louis-Philippe, pouvait-il avoir la moindre sympathie pour un si piètre et si absurde prétendant? De quel dédain il accablait ce triste écervelé! Avec quelle cruauté il lui faisait sa sellette petite et ignominieuse! Il en donnait des nausées à ces vieux Pairs de France, qui avaient toute leur vie trafiqué d'apostasies et de trahisons.

En 1848, le lendemain de Février, Louis-Philippe n'était plus aux Tuileries : il errait encore la nuit, sous la pluie et dans la boue, le long des falaises de Normandie. Le général Magnan fut à cette époque désigné dans le *Courrier français*, dont j'étais le rédacteur en chef, comme un des commensaux de Louis-Philippe; il accourut aussitôt au bureau du journal, en proie à une douleur que l'on crut presque sincère, tant il en coûte de croire à l'hypocrisie d'un vieillard! Lui, Magnan, l'ami d'un roi, et de Louis-Philippe surtout! Lui, un enfant du Peuple, un soldat des guerres républicaines! Serait-on assez dur pour lui refuser une rectification? Par indifférence

ou plutôt par pitié, on la lui fit, cette rectification, plus honteuse pour lui que l'imputation elle-même.

Plus tard, enfin, il y a six mois, le Peuple, à son tour, déconcerté, irrésolu, était cerné dans Paris par l'armée de ce même général Magnan, le fusil braqué, le canon béant; c'est ce général Magnan qui l'a fait traquer, décimer, mitrailler dans les rues et sur les boulevards; c'est sous la protection du sabre de ce général Magnan que les commissions mixtes et les proconsuls de province l'ont poursuivi, emprisonné, interné, exilé, déporté! Louis Bonaparte a raison de ne compter que sur lui-même et de ne se fier à ses complices que le jour où un crime commun en fait ses instruments obligés. Celui-ci, nous avons le droit de le dire, le trahirait à la première occasion, comme l'Italien Campobasso trahit Charles de Bourgogne. — Profondément ignoré comme militaire, le général Maguan n'était connu que par le désordre de ses affaires, un de ces éclatants désordres, dont on a le droit de se préoccuper, car ils peuvent, à un jour donné, pousser un homme de ce caractère aux plus sinistres résolutions.

Du général Magnan au général Saint-Arnaud la transition est très-naturelle. C'est la même vic désordonnée, mystérieuse, enveloppée de ces ombres que les regards honnêtes n'aiment pas à pénétrer; c'est la même facilité de *condottiere* à délaissier amis et bienfaiteurs. Il y a pourtant amoindrissement et dégrada-

tion : de Campobasso nous tombons dans le beau Léandre et le Guzman d'Alfarache. Repoussé du service sous la Restauration pour des raisons inexplicables, M. de Saint-Arnaud y rentra sous les d'Orléans par la plus basse poterne de la citadelle de Blaye ; carrière étrange, tant pour les lacunes du début que pour les faveurs dont le général de Saint-Arnaud a été plus tard comblé ! Il est vrai qu'il avait rendu aux d'Orléans un de ces services qu'une dynastie est condamnée à payer exorbitamment, à payer sans cesse quand elle a eu le malheur de les accepter. C'est le capitaine-accoucheur de Blaye qui a fait l'officier supérieur et le général. Inutile de faire observer que le général Saint-Arnaud est plus que jamais ministre de Louis Bonaparte depuis la confiscation décrétée contre la maison d'Orléans. Dans un pareil monde, les ingratitude cyniques, les procédés insultants ne se comptent plus. — En Afrique, M. de Saint-Arnaud donnait le bal et la comédie à son état-major : il tranchait du petit maréchal de Saxe. Seulement, le lendemain de ces fêtes licencieuses était marqué, non par des batailles de Fontenoi, mais par des désordres de comptabilité, par un désarroi d'administration, qu'on taisait avec le plus grand soin ; bien à tort, car il équivalait à plusieurs razzias. Ce sont là les principaux titres du général Saint-Arnaud. C'est lui cependant, soyons juste, qui a pris Bou-Maza à Tittery le jour où celui-ci vint se rendre seul, presque nu et sans armes. Plus tard, il a brûlé quel-

ques villages Kabyles et opéré une grande maraude, qui est aux expéditions des Changarnier et des Lamoricière, ce que celles-ci peuvent être aux campagnes des Marceau et des Pichegru. L'opinion est, Dieu merci, bien édifiée sur cette immense duperie de la gloire algérienne : il n'est pas aujourd'hui, dans la rue Saint-Denis, un passementier, si naïf qu'on le suppose, qui ne raille tant et de si emphatiques bulletins. Somme toute, les Saint-Arnaud, les Canrobert, les Forey, les de Cotte et tous les autres sabreurs du 2 décembre appartiennent à ce que les soldats eux-mêmes ont appelé *la petite Afrique*. C'est la monnaie des Changarnier et des Lamoricière, et si, en comparaison, ces derniers sont presque de l'or pur, jugez de ce que peut valoir le billon!

M. Fialin (de Persigny) est aussi une de nos illustrations militaires; c'est un ancien sous-officier écarté du service comme M. Leroy (de Saint-Arnaud). Il traînait pitoyablement son oisiveté; quand un vieux légitimiste, conspirateur incorrigible et quand même, s'engageant, faute de mieux, dans les premières conjurations bonapartistes, le lança comme un séide de bas étage aux pieds de Louis-Napoléon. Le prince et le sergent se comprirent. Ne reculant devant aucun service, M. Fialin eut bientôt distancé tous les autres parasites de la famille Bonaparte. Il en résulta contre lui des jalousies intestines, des haines intimes qui se portèrent aux plus outrageants soupçons. Ce n'est pas seulement son courage, mais encore sa fidélité au

maître qui fut amèrement contestée. Pour ne parler que de son courage, notons en passant que, s'il est ministre aujourd'hui, il n'a pas osé l'être le 2 décembre; s'il exécute impitoyablement, alors qu'il n'y a plus rien à craindre, de vrais *bandos* de *guérilleros* espagnols, de vrais firmans de pacha ivre, il a prouvé qu'il ne se sentait pas le cœur de les contre-signer devant la probabilité d'un péril ou d'un combat.

M. de Morny les a contre-signés, lui, dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre. Est-ce à dire, pour cela, qu'il vaille mieux par le cœur? Non, M. de Morny ne pouvait pas, c'est un fait notoire, ne point accepter cette odieuse mission. Le 1^{er} au soir, il était à l'Opéra; il causait amicalement avec le général Cavaignac, qu'il a fait arrêter quelques heures après. Ne lui reprochez pas sa dissimulation; c'est inutile, il y a bien autre chose à lui imputer! M. de Morny ne savait rien du coup d'État, au moins pour le lendemain. Mandé précipitamment à l'Élysée, il était ministre *par ordre*. Ce n'était pas un dévouement fraternel qu'il apportait à Louis Bonaparte, mais une consigne qu'il recevait et qu'il devait forcément remplir. S'il s'y était refusé, M. Véron, du *Constitutionnel*, pourrait dire ce qu'il lui en aurait coûté. Tout est mystère, du reste, de sa naissance à son âge mûr, de son berceau à sa petite maison des Champs-Élysées, dans cette vie que le nom d'un père n'a jamais couverte ni protégée. Chroniques d'alcôve, aventures d'industrie, coups de bourse, fausses et ruineuses élégances, liai-

sons scandaleuses impudemment affichées, comme à ce moment du 18^{me} siècle, si énergiquement flétri par Gilbert, mais où, du moins, c'étaient les hommes qui protégeaient les femmes, tout se retrouve et se mêle dans cette existence inénarrable qui vous rebute par l'ensemble et par le détail. Passons donc ; pour tant de mal qu'ils vous aient fait, de pareils hommes échappent toujours à votre vengeance : vous ne pouvez pas même dire ce qu'ils sont !

Voilà les quatre premiers complices de Louis Bonaparte, les quatre grands barons, puisque nous rentrons en Empire, du parjure, de la mitraille et de l'assassinat. Tous ceux qui se groupent autour d'eux, nous ne les connaissons guère que par leur participation au coup de main du 2 décembre. Ce sont de petits sous-préfets, comme les Maupas, de petits professeurs comme les Fortoul, de petits généraux d'Algérie, comme les de Cotte, les Canrobert, les Sauboul, les Forey, etc. Un seul peut revendiquer un exploit vraiment historique ; c'est l'ancien colonel de garde municipale Carrelet qui, en 1840, gardait avec la brutalité d'un gendarme, Louis Bonaparte dans sa prison du Petit-Luxembourg. Un autre a été représentant ; c'est le général Tartas, un des plus nuls de la Constituante et de la Législative, — une de ces ignorances qui vous éblouissent et vous émerveillent, même chez un sabreur. Je l'ai trouvé magnifique un jour que, dans un des bureaux de l'Assemblée, il me demandait ce que c'était *qu'un précédent*.

Il ne faut pas s'étonner cependant qu'avec de pareils hommes, Louis Bonaparte ait pu faire son coup d'État. Parlons net, le coup d'État était virtuellement accompli bien avant le 2 décembre; il l'était dès le 31 mai 1850; il l'était surtout depuis l'issue de la discussion sur la proposition des questeurs, le 17 novembre 1851. Ce reproche que j'adresse à la gauche parlementaire, je suis en droit de le formuler, et j'ai pour cela deux raisons : la première, c'est qu'après tout, ceci est de l'histoire, et qu'il n'y a pas deux façons d'écrire l'histoire pour la consciencieuse explication du passé, comme pour les enseignements de l'avenir; la seconde, c'est que, si j'étais dans mon tort, la conduite du Peuple au 2 décembre eût été complètement inexplicable. Je me borne à cette seule observation; il ne convient pas à l'heure présente de se montrer plus explicite. Quels que soient les noms qui arrivent en foule sous ma plume, je n'en écrirai aucun; je ne ferai pas de récriminations personnelles; mais à la condition que l'on ne nous donne pas les fautes commises pour des titres d'honneur et de gloire, pour de hautes marques d'intelligence, et tout un système d'hésitations et de faiblesses pour un chef-d'œuvre de politique et de stratégie.

III. — Le coup d'État me fut annoncé à 7 heures du matin; mon émotion ne fut mêlée d'aucune surprise. Pour juger de l'état de Paris, je parcourus immédiatement les rues qui avoisinent les Tuileries et le Palais-National. Partout déjà, des soldats, des che-

vaux, des canons. Sur les boulevards, je rencontrai quelques journalistes, dont les presses venaient d'être envahies. Je me rendis précipitamment aux bureaux de la *Révolution* : la gendarmerie mobile occupait l'imprimerie et en défendait brutalement les abords.

Les bureaux de la *Révolution* étaient libres encore : ils ne se trouvaient pas dans la même maison que l'imprimerie. En moins d'une heure ils furent envahis par une foule compacte de citoyens qui venaient nous demander, à mes collaborateurs et à moi, ce qu'il y avait à faire devant un si infâme attentat. La question fut cent fois répétée, et cent fois elle obtint la même réponse : « La Constitution est outrageusement violée. Elle s'est elle-même confiée à votre patriotisme. Défendez-la ! vengez-la ! »

Je rédigeai dans ce sens, au nom du journal, une courte et énergique proclamation qui fut en outre signée par quelques citoyens que je regrette de ne pouvoir nommer (A) ! Et c'est là un regret que j'éprouverai souvent dans le cours de ce récit ! Je sais trop ce qu'un seul mot peut valoir de persécutions et d'aggravations de souffrances, à ceux de mes amis que retiennent encore les geôles, les vaisseaux-prisons et les colonies-pénitentiaires.

Vers midi, on vint me donner avis qu'une réunion d'écrivains avait lieu dans les bureaux d'un journal que je ne puis nommer non plus, car il existe encore ; je ne veux pas aggraver sa situation déjà si pénible et

si difficile. Nous nous y rendîmes, Kesler et moi. La presse républicaine y était représentée à peu près tout entière : on y rédigea et l'on y signa immédiatement une protestation à laquelle chacun de nous fournit son mot d'indignation ou de mépris. La place des écrivains qui avaient annoncé d'avance la résistance et, au besoin, l'offensive, n'étant plus dans un bureau de journal, nous sortîmes pour voir ce qui se préparait, non plus pour la protestation écrite, mais pour l'action.

IV.— A tous les coins de rue, la foule se pressait, ici bruyante, là morne et consternée, devant les proclamations de Louis Bonaparte, échangeant les plus contradictoires et les plus étranges commentaires. Les nouvelles circulaient avec la rapidité de la secousse électrique. Thiers était arrêté, et, avec Thiers, Chaugarnier, Lamoricière, Baze, Leflô et quelques autres coryphées orléanistes. C'est beaucoup plus tard que l'on apprit l'arrestation de Cavaignac, de Charras, de Greppo, de Lagrange et de quelques autres républicains plus ou moins avancés. La mise en scène du coup d'État était préparée de telle sorte qu'il parût exclusivement dirigé contre les partis royalistes. Il y a, dans la première proclamation de Louis Bonaparte, une phrase fort peu remarquée jusqu'ici et qui est, selon moi, d'une capitale importance : Louis Bonaparte reprochait les menées des deux partis dans l'Assemblée Législative, menées qui avaient persisté, disait-il, malgré le patriotisme de trois cents membres. Ces trois

cents membres, c'étaient, en majorité, les républicains de l'Assemblée en qui se personnifiait tout leur parti au dehors. Plus tard, les républicains étaient écrasés, et si les vieux partis n'ont pas été tout à fait épargnés, ils n'ont du moins subi que des avanies insignifiantes. Mais, à la première heure, ils paraissaient exclusivement menacés, exclusivement atteints : il y avait toute l'apparence de l'accord entre le nouveau dictateur et les chefs de la Démocratie. Calcul indigne, rouerie infâme, si jamais il en fut, car l'événement a bien prouvé qu'à aucun moment cet accord n'a été ni accepté ni offert, par la raison toute simple qu'il était radicalement impossible. Mais il suffisait d'un moment, d'une apparence, d'un soupçon, pour jeter l'irrésolution dans le Peuple; l'irrésolution une fois produite, elle ne pouvait que se développer rapidement et grandir au delà de toute prévision.

Louis Bonaparte rétablissait le suffrage universel : voilà uniquement ce qui frappait les regards de la foule! En un jour d'émotion publique, il y a de ces points de vue éclatants et pour ainsi dire vertigineux, qui fixent l'attention complexe et fiévreuse des masses, éclipsant tout le reste à l'entour! Louis Bonaparte mentait impudemment; mais la grossièreté même du piège ne s'apercevait pas du premier coup d'œil; il fallait que les plus clairvoyants, les plus exercés, les plus expérimentés, la fissent remarquer; il fallait faire remarquer que Louis Bonaparte annonçait en même temps deux Chambres, un Sénat et un Corps législatif, deux

Chambres muettes, serviles, condamnées d'avance à ce que l'impuissance a de plus humiliant et de plus abject. Il inaugurerait déjà ce régime qui devait absorber la France entière dans son *moi* si étroit, si inquiet et si entêté. Il proclamait la liberté, et les rues de Paris se hérissaient des canons et des baïonnettes de l'état de siège. Il se confiait, disait-il, au Peuple, et il avait, sous la main, à Paris et en province, cinq cent mille prétoriens prêts à étouffer dans le sang toute protestation, toute hésitation. Si le Peuple avait compris le mensonge, nul doute, à mon avis, qu'il ne se fût soulevé affrontant fusils, baïonnettes et canons. Mais, encore une fois, il ne pouvait pas le comprendre du premier coup ; il fallait le lui expliquer ; il fallait faire de la dissertation politique et de l'histoire ; il fallait, en un mot, lui parler, non pas seulement de vive voix et de groupe en groupe, mais par la grande voix de la presse, en s'adressant à toute la population.

Les deux moyens manquaient à la fois : les groupes étaient souillés déjà par la présence d'innombrables agents de police, avec ou sans uniforme, prévenant toute expansion, préludant par des assommades aux arrestations en masse, aux massacres de la rue ou du foyer ; — l'ignoble avant l'odieux, le coup de gourdin ou de casse-tête avant le coup de fusil ou le coup de canon.

Quant à la presse, elle n'existait plus, si l'on excepte deux ou trois organes effarés des vieux partis royalis-

tes, qui n'osaient pas même exprimer leur épouvante. Je ne parle pas de ces deux grandes voix de calomnie et d'outrage, le *Constitutionnel* et la *Patrie*, que le *Pays* a plus tard renforcées pour former le plus cynique trio d'adulations et de fanfaronnades, qu'un peuple écrasé sous le talon éperonné des cuirassiers et des gendarmes, ait jamais entendu.

Ajoutez à tout cela qu'on ne voyait nulle part les représentants de la Montagne. Bien que je n'aie jamais été leur admirateur, je m'empresse de constater qu'il n'y avait pas de leur faute. Les janissaires du dictateur avaient empêché qu'ils ne se réunissent chez Crémieux, tandis qu'on laissait des royalistes se rassembler de la façon la plus bruyante à la mairie du 10^me arrondissement, constituer un bureau, nommer une sorte de pouvoir exécutif, un commandant de la force armée, un chef d'état-major, et pousser leur manifestation jusqu'à crier, par les fenêtres, que le Président était hors la loi. Comment le Peuple, je le demande encore, aurait-il pu ne pas prendre le change, surtout si l'on songe que, depuis longtemps déjà, il n'était plus, à vrai dire, ni dirigé, ni maintenu dans le ferme propos de livrer bataille pour la défense de son droit?

A Dieu ne plaise, pourtant, que je veuille excuser tout à fait la conduite du Peuple au 2 décembre. Non, il y avait dans le coup d'État un fait qui dominait tout, et contre lequel un peuple qui se respecte, un peuple pénétré de son devoir comme de son droit, s'insurge

immédiatement, spontanément, sans réflexion ni composition de conscience, comme il convient, en un mot, devant une question d'honneur et de morale publique. Louis Bonaparte brisait la Constitution malgré son serment solennel. Rien que pour ce mépris de la foi jurée, tout cœur de citoyen devait se révolter, toute main républicaine devait se lever pour le châtier et le briser lui-même. Le Peuple se trouvait entre une question politique perfidement posée, par conséquent mal comprise, et une question d'honneur bien définie, un devoir de conscience nettement tracé. Il est fâcheux pour lui que sa conscience n'ait pas subitement illuminé son intelligence à cette heure décisive et suprême : il voit déjà par quelles humiliations, par quelles oppressions il expie la perte ou l'abandon de sa liberté ; il sent par quels efforts longs et douloureux il la lui faudra ressaisir. Mais ces efforts, il les fera, j'en suis sûr, car, en définitive, c'est toujours le Peuple de France, le Peuple de 92 et de 93, l'ouvrier quelquefois rebuté, mais au fond indomptable, des grandes et légitimes révolutions. Je le plains pour son passé de déceptions et de misères ; j'ai dit l'excuse ou plutôt la cause de son irrésolution au 2 décembre, en même temps que la part de blâme réellement encourue par lui ce jour-là ; et, tout compensé, je crois à son avenir, comme je crois à son droit, à la justice et à l'humanité !

V.— Vers quatre heures, on apprit enfin que les députés républicains n'étaient pas arrêtés ; ceux qui

étaient libres encore devaient se réunir le soir, chez un de leurs collègues, dans le faubourg Saint-Antoine. Là également étaient en quelque sorte convoqués les journalistes et tous les hommes d'influence qui se sentaient capables de sacrifier à leur cause jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Je m'y rendis avec quelques-uns de mes amis. Les boulevards, la Bastille, les rues adjacentes et l'entrée du faubourg étaient littéralement couverts d'une foule bruyante, animée, j'en suis convaincu, de sentiments hostiles à Louis Bonaparte. Nous y aperçûmes aussi la police et la force armée; elles gardaient une attitude presque immobile, essuyant, sans trop sourciller, les quolibets des passants. Le rendez-vous était chez le docteur Lafon, représentant du Lot, quai de Jemmapes. J'y rencontrai un assez grand nombre de représentants en proie, on le concevra sans peine, à la plus vive agitation. Ils venaient de nommer un comité d'insurrection composé des citoyens Victor Hugo, Carnot, Michel (de Bourges), Madier de Montjau, Jules Favre, De Flotte et Faure (du Rhône); chaque représentant était une vivante image de la Constitution; partout où il se montrait, il portait la loi violée, la loi qu'il fallait venger à tout prix. Le besoin immédiat de l'action individuelle aussi disséminée que possible, était présent à la plupart des esprits. Par quelques mots énergiques, un citoyen en fit ressortir la nécessité absolue. Le quai de Jemmapes situé à quelques pas de la Bastille, étant pour ainsi dire sous le continuel regard de

la police, on se rendit chez Cournet rue Popincourt, non pour y former des comités ou en quelque sorte des gouvernements provisoires, mais pour y convenir d'un mot d'ordre et d'un rendez-vous pour le lendemain matin, — d'un rendez-vous dans la rue, en face des troupes, en pleine population.

La pièce où l'on se rassembla était située au premier étage ; bien que spacieuse, elle fut bientôt trop étroite. Des Représentants de la Législative, des Constituants, des ouvriers, des chefs d'atelier, quelques avocats, un des colonels de la garde nationale, des officiers de cette même garde, des officiers de l'ancienne garde républicaine à l'hôtel de ville et à la Préfecture de police, s'y trouvaient réunis. A très-peu d'exceptions près, la plupart se connaissaient déjà et pouvaient compter les uns sur les autres. Ce fut d'abord une confusion inexprimable, un échange ardent d'interrogations ou plutôt d'exclamations confuses, un bruit à désespérer de se faire entendre et de ne rien comprendre autour de soi. Un incident dramatique vint redoubler encore l'émotion, mais du moins il rétablit le silence en rappelant fortement à toutes les personnes présentes ce que la situation avait de grave et d'extrême. Un citoyen écarte vivement ceux qui se trouvent le plus près de lui ; d'une voix éclatante il réclame le silence, il désigne un homme couvert d'un long manteau, il l'interpelle et s'écrie : « Vous êtes un agent de police ; j'en ai la preuve, je suis prêt à la donner ! »

Il montrait du doigt un homme de cinquante ans environ, dont le nom s'est tristement rattaché au procès de Bourges, et plus tard à quelques publications véreuses. En un clin d'œil, malgré la foule compacte et la presse presque étouffante, chacun s'écarta de lui. Il demeura au milieu de la pièce, seul, sous le regard de tous. « Si, en effet, vous êtes un agent de police, c'en est fait de vous, lui dit Cournet. Passez dans la salle voisine ; vous n'en sortirez pas vivant, si vous ne parvenez pas à vous justifier. »

L'homme se défendit mal ou plutôt ne se défendit pas. L'opinion était qu'en le désignant comme agent de police, on ne s'était pas trompé ; il demeura quelques instants enfermé dans la salle où on l'avait introduit ; l'attention s'était portée déjà sur de plus importants sujets, quand un représentant de la gauche vint le réclamer, répondant de lui et s'engageant à ne le laisser communiquer avec personne jusqu'au lendemain. On ne pouvait moins faire que d'accéder à sa demande. Ce représentant l'emmena aussitôt ; mais son intervention, je dois le dire, laissa une pénible et fâcheuse impression. On profita du silence que cet incident avait produit pour poser enfin la question ; le devoir de chacun était d'ailleurs fort nettement tracé ; chacun aurait pu, au besoin, sans accord, sans réunion préalable, recevoir le mot d'ordre de ses propres convictions et de sa conscience. Les représentants devaient se revêtir de leurs écharpes, et, le livre de la Constitution à la main, montrer, devant le Peuple, aux trou-

pes chargées d'appuyer la violation, l'article 62 qui mettait Louis Bonaparte hors la loi. Tous les autres citoyens devaient les imiter et pousser à la résistance, usant, dans ce but, de toute l'influence, de toute l'autorité que leur avaient pu valoir les services par eux précédemment rendus à la Démocratie.

Ce premier rendez-vous fut fixé pour la matinée suivante, à huit heures, faubourg Saint-Antoine, dans la salle Roisin, vis-à-vis le Marché Lenoir. Il s'agissait de donner le signal et de recevoir les premières balles, si l'armée se faisait complice du parjure. J'écrivis moi-même l'heure et le lieu au crayon et les remis à quelques représentants, notamment à Michel (de Bourges), qui parut un instant avant minuit. Je n'oublierai jamais, pour mon compte, cette dernière heure, ni l'attitude ferme et déterminée de la plupart des citoyens qui prenaient ce rendez-vous d'honneur. Il y avait là, j'en suis sûr, des gens de cœur, que la défaite des jours suivants a pu contrister et navrer, mais à qui, Dieu merci, elle n'a laissé aucun remords.

.VI. — On se sépara vers une heure du matin ; six heures après, nous partions, quatre de mes amis et moi, pour le faubourg Saint-Antoine, salle Roisin. Comme nous tenions à honneur d'arriver le plus tôt possible, nous avons pris une voiture sur la place des Victoires. La voiture traversa les rues encombrées d'agents de police ; sur les boulevards, place de la Bastille, elle dut passer entre des groupes d'officiers

et de soldats sous les armes. Ce n'est pas sans intention que je rappelle ces circonstances, et j'en veux faire ressortir toute la signification. J'ai pour conviction absolue que la police connaissait parfaitement tout ce qui s'était passé la veille, dans les bureaux des journaux, dans les réunions des représentants, chez Lafon (du Lot), partout. En sortant de la maison de la rue Popincourt, nous avons rencontré de nombreuses patrouilles, et leurs rondes inusitées dans ce quartier solitaire nous prouvaient que l'éveil était donné. Toute facilité fut laissée aux représentants pour se rendre au faubourg Saint-Antoine; il fallait, pour y arriver, déranger sur le passage et coudoyer des sergents de ville, des soldats, des officiers et jusqu'à des colonels. Le plan de Louis Bonaparte et de ses complices était arrêté; le voici en deux mots :

Il ne s'agissait pas de comprimer à l'avance les mécontentements ni de prévenir les explosions; non, il leur fallait du sang, et ce sang il fallait que l'armée le répandît; il fallait la compromettre et l'entraîner par un acte de colère et de monstrueuse cruauté; il fallait qu'une responsabilité ignominieuse la rivât à l'ambition du dictateur. Ce pacte infâme, conclu avec les généraux et les officiers supérieurs à prix d'or, au prix des faveurs les plus scandaleuses et des plus folles perspectives d'avenir (B); ce pacte, préparé vis-à-vis des soldats par d'abondantes distributions de vin et d'eau-de-vie, par des excitations sauvages, par d'exécrables calomnies contre les républicains, contre la

République, contre le Peuple de Février que Louis Bonaparte avait lui-même appelé héroïque, alors que rien ne lui coûtait pour mendier la popularité; ce pacte, il n'y avait que le sang qui pût le sceller et le rendre définitif. L'ivresse de l'or et de l'ambition, l'ivresse du vin avait commencé déjà cette œuvre de honte : c'était à l'ivresse du sang de la poursuivre et de la consommer.

Louis Bonaparte se confiait, disait-il, au Peuple, au Peuple de Paris, surtout. C'était encore un mensonge, plus odieux, s'il est possible, que tous les autres. Heureusement pour l'histoire, ses écrivains eux-mêmes se sont empressés de le trahir dans les extravagantes joies du succès.

Granier de Cassagnac, dans une brochure qui témoigne à chaque page de ce fait, que Louis Bonaparte ne comptait que sur l'armée, sur une armée flattée, dépravée, pervertie, Granier de Cassagnac déclare en propres termes que, si Paris s'était soulevé, l'armée était assez forte pour le réduire; il ajoute que Paris comprimé c'était la France entière soumise et virtuellement forcée d'accepter la dictature. Telle est l'exacte mesure du respect de Louis Bonaparte pour la volonté nationale : un massacre à Paris, et, par suite, la terreur de l'un à l'autre bout du territoire. Mais pour l'obtenir, ce massacre, il fallait que les plus déterminés républicains pussent au moins se montrer. Voilà pourquoi, je le répète, bien que la police fût partout active et fourmillante, les républicains ne

trouvèrent, jusqu'aux premières barricades, ni obstacles ni empêchements. J'ai dit pourquoi Louis Bonaparte voulait du sang : il fallait bien, encore une fois, que des hommes de cœur, protestant en plein jour, pussent offrir le leur aux baïonnettes et aux fusils de ses soldats !

VII. — Au faubourg Saint-Antoine, devant le Marché Lenoir, nous trouvâmes les représentants Schœlcher, Baudin, Aubry (du Nord), Dulac, Chaix, Malardier, De Flotte, Bruckner, Bourzat, Madier de Montjau, Sartin et Esquiros. Cournet, un marin, d'une bravoure proverbiale dirigeait la construction de la barricade ; nous étions à ses côtés, Kesler, Alphonse Ruin, Amable Lemaître ; Léon Watrison, rédacteur de la *Révolution*, Lejeune (de la Sarthe), trois autres journalistes et moi. Quelques voitures et quelques pierres à peine composaient toute la barricade ; mais, si faible qu'elle fût, cette barricade restera dans l'histoire. C'était une protestation solennelle, le signal de l'insurrection la plus sainte, la plus légitime contre le plus évident et le plus lâche des crimes ; c'était en un mot la dernière tribune où les représentants du Peuple, assez courageux pour s'y montrer, pouvaient encore flétrir l'usurpation, en appeler au patriotisme de l'armée, ou, à défaut de ce patriotisme, à la justice nationale.

L'armée de Paris ne répondit pas, ou plutôt elle ajouta l'assassinat au parjure. Peu importe!... La justice nationale n'en aura pas moins son jour.

Un fait peu connu encore et cependant fort grave, avait, quelques minutes auparavant, surexcité le long du faubourg l'émotion publique; mais, par malheur, il avait accru l'indécision. Mal compris, mal jugé sur de rapides apparences, il avait laissé une impression défavorable aux représentants. Onze omnibus venaient de passer remplis de députés arrêtés la veille au 10^e arrondissement; ils étaient conduits à Vincennes par un faible détachement de lanciers. Quelques citoyens avaient essayé de les délivrer pour les engager à se mettre entre le Peuple et la troupe; mais, si l'on excepte Marc Dufraisse, il n'y avait là que des royalistes ou bien des républicains d'une nuance tellement effacée qu'elle avait disparu entièrement sous l'influence de la peur. Quand ils s'aperçurent de la tentative, ils furent les premiers à montrer aux portières leurs figures effarées, suppliant le Peuple de rester inactif et de les laisser continuer leur chemin. Ils voulaient garder tout le bénéfice de leur arrestation qui se prolongea deux ou trois jours encore, mais qui du moins les dispensa de toute manifestation périlleuse. Ceux qui les purent entendre haussèrent les épaules, et ces tristes élus du Peuple reprirent tranquillement la route de leur précieuse prison d'État.

Ce fait, je le répète, avait produit une émotion fort naturelle, par l'ignorance des noms de ces captifs si prudents. Il en résulta une grande méfiance, un grand mécontentement contre tous les représentants, même contre les républicains. J'ai entendu les com-

mentaires de la foule; ils ne manquaient ni de sens ni de portée, mais, certes, ils ne convenaient point à ce lieu ni à ce moment. Le Peuple avait des raisons bien autrement puissantes pour ne pas se rebuter et pour agir. Sans aucun doute, le Peuple n'a pas recueilli de ses précédentes révolutions, pour sa liberté, pour sa dignité, pour son bien-être, tout le bénéfice qu'il en pouvait si légitimement attendre, en échange de ses héroïques efforts et de ses longues douleurs. Sans aucun doute, au premier aspect, il peut craindre encore, un jour de lutte suprême, que son sang ne jalonne, presque en pure perte pour lui-même, la voie frayée par les bouleversements politiques aux convoitises et aux ambitions personnelles. Mais, franchement, je croyais que l'éducation du Peuple était assez avancée pour que le sentiment de sa force, mise tout entière au service de son droit, fît enfin justice de cette appréhension. Il s'agissait de lui, après tout, de sa Constitution violée, de ses libertés anéanties, de son travail menacé, de son existence replacée violemment, sous le sabre d'un dictateur, dans les plus dures et les plus humiliantes conditions de l'inégalité politique et sociale; il s'agissait de toutes ces idées si ardemment accueillies, propagées et fécondées par lui-même, de rénovation, de puissance collective, de dignité individuelle, qu'on allait coucher en joue pour les étouffer dans la boue sanglante des rues et des carrefours. Cela valait une révolution, assurément, et, la révolution une fois triomphante, c'était à lui de

l'organiser comme il convenait à ses besoins, à ses volontés souveraines, appelant ou écartant les hommes selon qu'il l'aurait entendu. Telles étaient les dispositions que, depuis 1848, les plus courageux écrivains socialistes s'efforçaient d'exciter, d'encourager, de répandre dans les masses. Nous ne les avons pas trouvées au 2 décembre, à l'état de résistance inflexible et d'indomptable agression. Mais faut-il en inférer qu'elles n'existent pas? Non, elles existent, j'en réponds pour mon compte; elles iront de jour en jour se fortifiant et se dégageant des viles et inintelligentes considérations de l'égoïsme; elles deviendront irrésistibles, grâce, précisément, à ce dégradant régime qui désole aujourd'hui la France; elles reprendront la lutte, pour ne plus accepter d'armistices ni de défaites sans combat, jusqu'à ce qu'enfin elles aient constitué la vraie loi politique et sociale des nations régénérées.

J'en ai dit assez sur l'attitude du Peuple au 2 décembre. Qu'il me soit permis de n'y plus revenir. C'est pour la dernière fois que j'exprime cette amère pensée de regret qui, d'ailleurs, ne se formule jamais dans mon esprit sans y éveiller, en même temps, les plus vivaces et les plus fermes espérances!

VIII. — La barricade était construite au coin de la rue Sainte-Marguerite, en vue même de la Bastille. La police et les chefs de la force armée, l'aperçurent enfin; ils envoyèrent un bataillon du 19^e régiment de ligne pour l'enlever. Il se fit aussitôt un

profond silence ; on n'entendit plus que le pas mesuré des soldats qui montaient lentement le faubourg. Les représentants, revêtus de leurs insignes, se placèrent sur un seul rang devant la barricade, attendant la troupe, la tête haute, le regard assuré. Par un accord unanime, les fusils étaient baissés et cachés ; on espérait encore n'avoir pas à y recourir. Pour l'unique défense de tous, un des représentants avait un livre à la main : c'était la Constitution !

Ce fut un moment d'émotion inexprimable, mais de noble et sainte émotion. Devant ces fusils qui, sur un mot, sur un signe, allaient vomir la mort, aucun des assistants, représentants, ouvriers, journalistes, ne se préoccupait, j'ose l'affirmer, du péril qu'il pouvait personnellement courir. Il y a des heures où l'on ne vit plus seulement de sa vie propre que peut emporter un grain de plomb, mais de la vie nationale, contre laquelle, en dernier résultat, ne peuvent rien les plus exécrables crimes ni même les passagères victoires de l'usurpation. On s'abandonnait tout entier à l'impatience de savoir si le soldat, se sentant encore citoyen, répudierait l'infâme consigne de ses chefs, ou bien si, braquant le fusil, non-seulement contre ses frères, mais contre la loi elle-même, contre la patrie, la mère commune, il accomplirait un monstrueux assassinat. — La troupe fit halte ; Charles Baudin montra la Constitution. Il allait parler ou plutôt il parlait déjà pour invoquer le respect absolu de la loi, pour rappeler la foi jurée, pour flétrir le parjure, quand le chef

de bataillon, redoutant l'hésitation de sa troupe — hésitation visible, tant il en coûte de commettre un parricide! — fit de la main et du regard un signe de colère. Les fusils s'abaissèrent, trente coups de feu retentirent, Charles Baudin tomba la tête fracassée de deux balles. Derrière lui, un ouvrier tué aussi et quelques autres citoyens blessés gisaient et râlaient dans le sang. Le nouveau Néron avait décidément ses prétoriens, dressés et endurcis déjà au forfait. Le parricide était consommé!...

De notre côté, après que les soldats eurent commencé le feu, quatre ou cinq fusils furent précipitamment relevés et déchargés. Deux des assassins tombèrent. L'un des deux était le chef de bataillon lui-même. Pour celui-là, du moins, le châtiment a suivi de près le crime. Ce fut un commencement de justice : il faut compter sur l'avenir pour le complément!

Dans la confusion qui suivit la décharge, Cournet et un officier se disputèrent presque le corps de Baudin. Cournet voulait montrer la loi elle-même fusillée dans la personne du législateur. Mais il se trouvait à peu près seul ; l'officier était entouré de baïonnettes. L'officier eut peu de peine à s'assurer cette première dépouille opime d'une guerre si impie. Quatre soldats emportèrent le cadavre de Charles Baudin, dont le sang ruisselait encore sur le pavé. Ce sang, effacé bientôt sous le pied des passants, il n'y a pas de républicain, en France et en Europe,

qui ne l'ait recueilli avec attendrissement et respect, dans sa vénération reconnaissante. A aucune autre époque, il ne s'en est versé de plus pur dans ces champs de bataille et sur ces échafauds politiques où la sainte cause des peuples a eu déjà tant de martyrs!

IX. — Je n'ai pas l'intention d'insister longtemps sur les autres événements de la journée. C'est le fait capital de décembre que cette première barricade du faubourg Saint-Antoine, bien que le sang ait ailleurs beaucoup plus abondamment coulé. C'était à la fois une protestation devant l'armée et un appel au Peuple. C'était le signal de l'insurrection la plus légitime, et il y avait du courage à le donner ; car, par les raisons que j'ai déjà suffisamment déduites, on voyait bien d'avance qu'il ne serait pas entendu.

Poursuivis et traqués par les troupes, nous nous vîmes contraints de nous disperser. Chacun de nous se rendit dans le quartier de Paris où il pouvait espérer que son action pourrait s'exercer encore. Quelques-uns de mes amis se transportèrent au faubourg Saint-Marceau, et puis dans le centre de Paris, où ils retrouvèrent d'autres citoyens décidés à la résistance (C) : çà et là, on voyait déjà des barricades ; mais les troupes n'osaient point encore s'engager dans les rues. Elles se bornaient à égorger des passants sur l'indication des agents de police. Je parvins, pour mon compte, à faire imprimer sur pierre lithographique, dans une des plus petites rues du quartier Poissonnière, la procla-

mation des journalistes, celle de la *Révolution*, l'arrêt de la haute cour de justice, qui mettait le président hors la loi. Grâce au concours d'un jeune écrivain dont le nom, que je serai heureux de prononcer bien haut plus tard, signifie pour moi intrépidité et dévouement, j'en avais, à cinq heures, environ trois mille exemplaires. Nous les apportâmes, l'un et l'autre, sous nos habits, à trois reprises, et à travers des soldats ivres, dans les environs de la rue Neuve-Saint-Eustache, chez un autre citoyen, qui se chargea courageusement de les faire distribuer dans la nuit et dans la matinée du lendemain. Comme nous passions à la hauteur de la petite rue Notre-Dame-de-Recouvrance, presque vis-à-vis le Gymnase, des sergents de ville et des soldats de la ligne dispersaient brutalement un groupe. Un cri déchirant s'était fait entendre, il y avait un instant à peine : on venait d'y fusiller une femme — une femme ! — sur laquelle on avait trouvé une proclamation. Nous en avions sur nous des centaines ; mais nous perdîmes jusqu'au sentiment de notre péril personnel, tant nous étions pénétrés d'indignation et d'horreur !

X. — J'avais moi-même rendez-vous pour le lendemain matin, près de la place du Caire. En attendant, je parcourais les rues et les boulevards pour voir si tant d'audace et de cynisme ne parviendrait pas enfin à révolter la population. Sur mon honneur, je déclare que, de 7 heures à minuit, tout mon espoir m'était revenu. Je croyais presque la révolution as-

surée pour le lendemain. J'ai assisté aux dernières heures du règne de Louis-Philippe; j'étais mêlé de fort près aux événements qui ont amené sa chute : mais, en vérité, jamais je n'avais rencontré dans le cœur et sur les lèvres des passants, ni contre Louis-Philippe, ni contre aucun prince, le mépris et l'horreur dont Louis Bonaparte et ses conseillers étaient partout l'objet. On se racontait tout haut la dilapidation à peu près publique des fonds enlevés à la Banque de France, la gêne honteuse de l'Élysée disparaissant tout à coup sous des flots d'or, conquis rue de la Vrillière, à la pointe des baïonnettes, comme autrefois l'or de Toulouse par les soudards de l'ancienne Rome. On flétrissait ces mœurs, moitié assyriennes, moitié grecques du Bas-Empire, des Véron, des Morny, des Magnan, des Saint-Arnaud, des Persigny, que la dépravation et l'orgie rapprochaient et rivaient les uns aux autres, mais entre lesquels de vieilles rancunes, de noires perfidies, et souvent bien pis encore, soulevaient des querelles grotesques et des tempêtes. Sur tous les points de Paris, on savait que Louis Bonaparte était sorti dans la journée, qu'il avait poussé, par la rue de Rivoli et le Palais-National, jusques en vue de la rue Vivienne; mais que là, effrayé, malgré sa formidable escorte, du morne aspect de la ville et des rumeurs qui s'élevaient des quartiers populeux, il avait lâchement et précipitamment rebroussé chemin. L'Élysée ne lui paraissant plus un assez sûr asile, il s'était enfuit disait-on, jusqu'à Saint-

Cloud, comme Tibère à son île, les jours où, Rome lui faisant peur, il commandait à ses rameurs de virer de bord, à l'entrée du Tibre, et de le ramener à Caprée.

Le long des boulevards, dans les rues, dans les lieux publics, c'était partout le même dédain flétrissant, la même indignation. La troupe ne se montrant presque nulle part, on se livrait, sur les dispositions de quelques-uns de ses chefs, aux plus ardents et aux plus rassurants commentaires. On citait des officiers qui avaient brisé leurs épées, des généraux arrêtés la veille, qui, parvenus à s'échapper, agitaient les départements; d'autres qui, à Paris même, devaient le lendemain se mettre à la tête de l'insurrection. Je ne crois pas qu'en dehors de l'armée et de quelques âmes damnées de Louis Bonaparte, âmes tarifées et vingt fois brochantées, il y eût alors dans Paris, — j'en appelle à tous ceux qui l'ont parcouru comme moi, — une seule personne qui n'appelât sur lui toute la honte de la défaite, toute la rigueur d'un exemplaire châtiement. Si quelques-uns de ses partisans osaient çà et là, bien rarement, balbutier leur adhésion, ils étaient aussitôt raillés et bafoués par la foule. On les reconduisait jusque dans le refuge que le ridicule les contraignait de chercher, par ces méprisants quolibets, par ces qualifications bouffonnes, qui, depuis trois ans, désignaient chaque jour dans le *Charivari* les traînards burlesques et les mendiants parodistes du régime impérial. Si l'armée persistait, on ne pouvait, à coup

sûr, prévoir la confusion immédiate du dictateur ; mais on avait, du moins, une autre espérance : on croyait de bonne foi qu'il ne se trouverait pas, après sa victoire, des Français assez vils pour se rallier à lui, pour lui apporter un personnel d'administration et de gouvernement. Les membres de la fameuse commission consultative avaient été inscrits d'autorité sur la liste publiée par le *Moniteur*. La plupart regardaient cette liste comme un pilori véritable : on assurait qu'ils protestaient et s'efforçaient d'en retirer leurs noms. On était loin de s'attendre, en un mot, à ces bassesses inqualifiables, à ces apostasies révoltantes, qui, en attendant l'Empire, font aujourd'hui, devant l'Europe, à la France officielle, une couronne de souillures et d'ignominies !

XI. — Le lendemain, la vraie bataille devait se livrer, et chacun de nous y était bien résolu. Les républicains formaient des groupes de quinze à vingt hommes, et se dirigeaient vers les quartiers populeux. Plusieurs d'entre eux prirent position dans la rue Saint-Denis, à la hauteur de la rue Thévenot. L'endroit était bien choisi pour repousser l'attaque des troupes campées à la porte Saint-Denis. La rue Saint-Denis décrit une courbe, et, pour tirer le canon sur eux, il fallait entamer les maisons. Par le Passage de la Trinité, ils communiquaient à la rue Saint-Martin : c'est là qu'ils établirent l'ambulance et la fonderie des balles. A midi, la barricade construite avec des masses de pavés, était vraiment formidable. Ils pou-

vaient affronter les bordées de canon et de mitraille.

A 2 heures de l'après-midi, le premier coup d'obus éclata : une pauvre femme, qui était sur le seuil de sa porte, fut littéralement coupée en deux. Pendant une heure, les soldats de la loi restèrent sur la défensive. Ils avaient détaché des tirailleurs dans les rues adjacentes, pour protéger la barricade. Ils parvinrent à repousser l'infanterie : on fit alors avancer le canon.

Il était trois heures. Le feu fut terrible, et dura sans discontinuer jusqu'à quatre heures. Les républicains répondirent par une fusillade bien nourrie ; ils avaient réussi à former un noyau d'une centaine d'hommes, et ils venaient de ramasser presque autant de fusils dans les maisons voisines. La poudre ne leur manquait pas encore. Toutes les bordées de canon passaient à deux ou trois mètres au-dessus de leurs têtes, et allaient s'abattre plus loin sur les étages supérieurs des maisons, où elles faisaient des dégats effrayants. Ils s'aperçurent, d'ailleurs, fort bien que la troupe était ivre à peu près tout entière. A quatre heures, ils furent contraints de ralentir leur feu, et ils demeurèrent dans une anxiété affreuse ; le canon retentissait sur la ligne des boulevards ; ils espéraient que la bataille était sérieusement engagée.

A la nuit tombante, l'infanterie pénétra dans la rue, et ils lui firent payer cher les massacres des boulevards. Ils la repoussèrent plusieurs fois ; mais enfin,

accablés par le nombre et traqués de toutes parts, ils battirent en retraite vers le quartier Montorgueil. Ils trouvèrent les rues hérissées de barricades, mais sans un seul défenseur. Ils prirent une position nouvelle, et construisirent à la hâte une espèce de forteresse au coin des rues Saint-Sauveur et Mandar. A neuf heures du soir, ils essayèrent encore de résister, mais il était trop tard ; les troupes, guidées par les agents de police, les attaquèrent de tous côtés. La mêlée fut vraiment horrible ; la nuit était noire, on combattait corps à corps. Les républicains ne se dispersèrent, à la faveur des ténèbres, qu'après une lutte acharnée, et au moment où chacun de ceux qui restaient debout pouvait se croire à peu près seul survivant. Nous avons essuyé là des pertes bien cruelles ; là furent tués des hommes animés d'une grande bravoure et d'un dévouement sublime. Il faudra, par reconnaissance, recueillir un jour leurs noms de martyrs. Pour mon compte, je ne me souviens en ce moment que de Dus-soubs, le frère du représentant, de Paturel (de Rouen) et d'un jeune étudiant, nommé Carpentier.

Pendant que l'on se battait ainsi de la rue Saint-Denis à la rue Mandar, d'autres barricades s'étaient élevées simultanément et, pour ainsi dire, spontanément, rue et faubourg Saint-Martin, le long du canal, le long des boulevards, rue du Temple, dans toutes les directions, enfin, jusque vers le boulevard Bonne-Nouvelle, la rue du Petit-Carreau, l'entrée du faubourg Montmartre ; jusqu'à la Pointe-Saint-Eustache

et la rue de Rambuteau ; et, plus loin, çà et là, jusque vers le faubourg Saint-Antoine. C'était, il faut le dire, une très-sérieuse tentative ; mais, par malheur, elle était coupée en tronçons, sans communications, sans aucun point de ralliement possible ; elle ne pouvait réussir à se renouer pour former cette masse profonde et compacte d'efforts qui assure le succès des insurrections. J'en suis convaincu, Louis Bonaparte eût été défait et châtié, si la résistance avait pu durer trois jours encore. La garde nationale aurait pris parti enfin, et nous savions que ses légions les plus courageuses étaient pour la Constitution. L'armée aurait peut-être compris l'énormité de son crime ; les proscrits de Londres, de Bruxelles, de Genève, auraient eu le temps de rentrer dans Paris, pour ranimer les masses du cœur aux entrailles, par la parole et par l'exemple. La veille déjà, j'avais rencontré un d'entre eux, Gustave Naquet, qui m'annonça leur arrivée pour le surlendemain. La dernière nouvelle, — la sauvage compression de Paris, — les rencontra et les retint aux frontières (D).

Louis Bonaparte et ses complices savaient très-bien que le moindre retard pouvait les perdre. Depuis le 2, des bandes d'agents de police, armés ou barricadés comme dans un fort, occupaient les églises pour empêcher qu'on sonnât le tocsin. Il était défendu, sous peine de mort, aux tambours de la garde nationale, de paraître en uniforme dans les rues, aux officiers et aux sous-officiers de faire aucun effort pour convoquer

les légions. Dans la journée du 4, le premier coup de fusil a été tiré dans la rue Saint-Denis, par la brigade Bourgon, le dernier rue Montorgueil, par le régiment du colonel de Lourmel. Entre ces deux coups de fusil huit brigades, outre l'artillerie et la cavalerie, ont été déchaînées sur Paris ; pendant neuf heures, fantassins, cavaliers et artilleurs ont fusillé dans les rues et massacré dans les maisons ; ordre était donné de tout brûler, de tout exterminer jusqu'à ce qu'il ne se levât plus ni une main pour combattre, ni une voix pour protester. A trois heures environ, nous fûmes repoussés par le feu, quelques-uns de mes amis et moi, de la rue du Petit-Carreau à la rue du Mail, où nous essayâmes une décharge nouvelle, et, de la rue du Mail, par la rue Notre-Dame-des-Victoires et la place de la Bourse, jusqu'à la rue Vivienne, où nous fûmes accueillis encore à coups de fusil. Nous nous dispersâmes enfin, et je me trouvai seul, dans la petite rue Montmorency, en face des Panoramas, au centre d'une formidable et quadruple fusillade, rue Neuve-Vivienne, rue du Mail et aux alentours du Palais-National, rue Montmartre et sur les boulevards. Je me réfugiai dans un petit café, à l'entrée des Panoramas, dont la porte, un moment entre-bâillée, se referma aussitôt. Dix secondes après, il n'y avait pas une rue, pas un carrefour, dans le quartier, qui ne fût occupé, battu par la troupe, fusillant et massacrant tout ce qu'elle rencontrait !

XII. — Pendant deux heures, le canon tonna sur

le boulevard des Italiens, sur le boulevard Montmartre, sur le boulevard Poissonnière, et, avec le canon, une fusillade incessante. Deux coupe-jarrets à grosses épauettes, Rewbell et Canrobert, faisaient tirer aux balcons, aux fenêtres, dans l'intérieur des cercles publics et des maisons particulières, pendant que la mitraille enfonçait les portes, pour ouvrir un large passage aux assassins, qui n'eurent de pitié ni de respect pour rien, pas même pour la faiblesse du sexe et de l'âge. On n'a pas compté les victimes, le nombre en était trop considérable et puis on fut si pressé d'enlever leurs corps ! C'étaient, aux trois quarts, pour le moins, des passants surpris par cette tourmente de fer et de feu, des curieux attirés à leurs fenêtres par les premières détonations, des marchands, dont le sang ou la cervelle, au moment où ils essayaient de fermer leur porte, était répandu sur le seuil, de pauvres gens enfin, évidemment inoffensifs qu'il fallait chercher, pour les tuer, dans les recoins de leurs maisons. Longtemps après que le feu eut cessé, la circulation demeura interdite sur le boulevard : ce n'était pas trop, en effet, de quelques heures pour faire disparaître de vraies mares de sang et des cadavres amoncelés !

Un jeune homme qui, à quatre heures et demie seulement, put sortir de la maison contiguë au théâtre des Variétés, fut obligé, pour reprendre le chemin de son quartier, de tremper ses pieds dans le sang et de marcher sur les corps inanimés qui jonchaient l'asphalte du boulevard. Il n'y a pas eu bataille de la rue Laffitte

au boulevard Poissonnière, au grand magasin des tapis d'Aubusson, si tristement célèbre par les égorgements qu'on y a commis. Il n'y a eu bataille que dans les rues étroites qui séparent la rue Saint-Denis et les hauteurs du Petit-Carreau de la rue de Rambuteau et de la Pointe-Saint-Eustache. Sur les boulevards, il n'y a eu que massacre, et massacre sans motif, sans la moindre provocation. J'en appelle, si on le conteste, aux cadavres des femmes, des vieillards et des enfants qui, à quatre heures et demie encore, gisaient sur la voie publique et sur les marches des Variétés !

XIII. — J'ai déjà dit que, vers neuf heures du soir, le dernier coup de fusil fut tiré rue Montorgueil ; l'œuvre sanglante du soldat était consommée ; la police allait commencer ou plutôt poursuivre la sienne dans des proportions jusqu'alors inouïes. Après les massacres, les arrestations en masse. Le 3 et le 4, Louis Bonaparte avait fait de Paris un effroyable coupe-gorge : le 5 et les jours suivants, il en fit une immense souricière.

Depuis le 2, les agents de police s'étaient quatre fois présentés pour m'arrêter moi-même, rue Sainte-Anne, et aux bureaux de la *Révolution*. Ils avaient perdu leur temps. Par tout ce que je viens de raconter, on doit voir pourquoi. J'employai la nuit du 4 et la journée du 5 à m'enquérir de ce qu'était devenu mon frère Édouard, qui ne se retrouvait nulle part et dont la disparition m'inspirait les plus cruelles inquiétudes. Le 5, à huit heures du soir, je me rendis au divan Lepelle-

tier, vis-à-vis l'Opéra, où j'espérais avoir quelques renseignements. J'y trouvai plusieurs journalistes que désolait l'issue des événements, et qui, pas plus que moi, ne cachaient leur consternation. Aucun d'eux n'avait vu mon frère. J'allais sortir, quand un homme, remplissant, je n'en puis plus douter aujourd'hui, une odieuse mission de police, vint me prier d'attendre encore. Un de mes amis, disait-il, me donnait rendez-vous rue des Martyrs, et c'était lui qui se chargeait de m'y conduire. Il sortit lui-même aussitôt, sous je ne sais plus quel prétexte, et revint quelques minutes après. Il était à peine de retour qu'un commissaire de police accompagné de six agents et d'environ soixante chasseurs de Vincennes, fit cerner la maison, entra bruyamment dans la salle où nous nous trouvions, et nous somma tous de décliner nos noms et nos qualités.

XIV. — Parmi les agents, il y en avait un qui n'était pas un comparse, mais bien un premier sujet dans toutes ces scènes d'impudence et d'abjection. Celui-là interrogeait les personnes présentes, les regardait effrontément au visage pour les reconnaître, et décidait, selon son caprice, de leur arrestation. C'était... mais non, je ne veux pas souiller ma plume ; je n'écrirai pas le nom infâme de cet ancien chansonnier démocrate, Iscariote de Février, qui, pendant dix ans, admis à l'intimité des principaux républicains, s'asseyant à leurs tables, s'installant et séjournant dans leurs foyers, puisant dans leurs bourses, livrait

chaque jour à la police leurs résolutions, leurs actes et jusqu'à leurs plus secrètes pensées.

Je ne l'avais pas revu depuis le 24 Février, dans les bureaux de la *Réforme*, où il s'était lui-même proclamé secrétaire général de la préfecture de police, précaution qui fut plus tard comprise, mais qui, heureusement, ne lui servit pas. Depuis ce temps, il avait apporté à sa physionomie quelques changements devenus très-nécessaires : au premier aspect, je ne le reconnus point. Sa figure et son nom me revinrent pourtant bientôt à la mémoire. J'y fus ramené, pour ainsi dire, par le regard fixe, écrasant de mépris, que Taxile Delord, un des écrivains les plus renommés de la presse parisienne, attacha sur lui, pendant que le commissaire lui demandait s'il ne savait rien concernant Delord lui-même, et par le tremblement de sa voix, quand il répondit. Il baissa la tête, il pâlit, et son audace fut un moment déconcertée, mais ce fut tout. Quand il arriva près de moi, il me désigna par mon nom, et sa voix reprit sa cynique assurance.

Pour en finir avec cette ignoble scène, je me hâte de dire que le commissaire de police arrêta neuf personnes sur quarante, parmi lesquelles Kesler et moi, un autre rédacteur de la *Révolution*, Charles Emmanuel, un rédacteur du *Siècle*, Édouard Gorge, et Lignière, un de mes amis, républicain depuis longtemps éprouvé. La plupart furent relâchés à la préfecture de police et à Bicêtre ; nous ne nous sommes retrouvés que trois dans les casernes d'Ivry et sur le *Duguesclin*

Nous fûmes conduits à la mairie du 5^{me} arrondissement, faubourg Saint-Martin, par les chasseurs de Vincennes. On nous fit traverser les troupes qui bivaguaient sur les boulevards. Des soldats, arrivés au plus abrutissant degré de l'ivresse, entouraient de grands feux, buvant toujours et chantant d'obscènes refrains. Un grand nombre criait sur notre passage : "*Piquez-les! Lardez-les!*" Quelques-uns même s'approchèrent de nous, menaçant de rompre les rangs des chasseurs et de nous égorger. Nous arrivâmes enfin au faubourg Saint-Martin; on nous jeta dans cette première geôle, en attendant celles que nous devions traverser encore, mes amis et moi, et dont nous étions destinés à épuiser toutes les douleurs, de la Préfecture de police à la radè de Brest. Mais tant et de si rudes persécutions, nous avons le droit de le dire après les avoir endurées, n'étaient pas plus capables d'ébranler notre force de cœur et d'esprit, que notre foi profonde et ardente dans l'avenir!

LIVRE SECOND.

LES PRISONS DE PARIS. — LES CASEMATES. —
BICÊTRE ET IVRY.

I.—La mairie du 5^{me} arrondissement était gardée par la ligne ; un capitaine nous conduisit d'un air triomphant à un corridor étroit, bas et humide, dans une pièce tout aussi étroite et plus humide encore. Ce n'était pas une salle de dépôt, mais un véritable cloaque, une espèce d'oubliette éclairée, si l'on peut employer cette expression, par une haute lucarne percée dans un mur très-épais, deux fois à hauteur d'homme. Les chefs de l'armée n'avaient plus à commander de massacres ; on leur donnait un autre rôle, et ils le remplissaient admirablement, le rôle de geôlier.

Notre capitaine nous avait fait enfermer sans lumières ; sur nos instances répétées, un sergent prit sur lui de nous procurer une chandelle fumeuse, dont la lueur sinistre nous permit de distinguer enfin les objets. Les murs suintaient une eau sale et noirâtre. Pour tout siège, un seul banc de quelques pouces de largeur sur lequel on pouvait à peine s'asseoir : le sol, briques ou terre, avait presque disparu sous une boue

liquide encore et fétide. Dans un des coins on apercevait une paille de corps de garde horriblement sale et tout ensanglantée; il nous semblait y voir comme les traces du râle de quelque pauvre blessé qu'on y avait abandonné la veille; à côté de la paille un pain de munition à demi rongé. C'est là que nous devions rester jusqu'à ce qu'il plût au commissaire de police de venir nous prendre pour nous conduire à la Préfecture.

Mes compagnons passèrent la nuit presque entière à se promener les pieds dans la boue, le corps tout grelottant, sous le froid intolérable que leur apportait la lucarne ouverte. Pour mon compte, vaincu et terrassé par une excessive fatigue, il me fut impossible de tenir contre le sommeil. Je me couchai tant bien que mal sur le banc, d'où, sans me réveiller, je roulai bientôt à terre, dans la boue et le sang. Je me relevai le lendemain les membres à demi perclus, tellement engourdi par le froid que, sans une forte dose de résolution, je me serais vu hors d'état de marcher. C'était vraiment la meilleure initiation aux tortures des casemates et des pontons. Nous étions après cela parfaitement préparés pour Bicêtre et le *Duquesclin*.

II. — Le commissaire de police arriva sur les dix heures du matin, accompagné d'un porte-clefs, qui n'était autre que le général Canrobert, en grand uniforme, pour rehausser l'éclat de ses nouvelles fonctions. Le général Canrobert nous remit lui-même aux agents de police, qui ramassèrent tout ce qu'il y avait

de prisonniers dans les cachots voisins et en remplirent des voitures cellulaires. Mais là ne se borna pas son intervention glorieuse. Suivi d'un aide de camp et de quelques officiers d'ordonnance, il escorta la voiture jusque sur les quais. Le général Canrobert semblait ne pas comprendre qu'il était bien déchu depuis quelques heures. Bourreau la veille sur le boulevard Montmartre et le boulevard Poissonnière, il n'était plus que geôlier le lendemain.

Je fus assez heureux, du moins, pour n'avoir à subir que deux ou trois minutes l'affront et l'horreur de sa présence. Le commissaire de police confia mes compagnons à ses agents, et nous conduisit, Kesler et moi, à notre domicile, pour y opérer une perquisition minutieuse. Inutile d'en raconter les détails; tout le monde sait avec quelle brutalité, en un jour pareil et par de telles gens, devait s'accomplir cette opération. La pauvreté de ma demeure étonna le commissaire : « Ah ! Monsieur, me disait-il, comment des hommes de talent sont-ils assez simples pour s'occuper de politique ? Vous gagneriez bien plus d'argent à ne faire que de la science. » La politique était pour lui le domaine exclusif de l'intrigue médiocre et rampante, et certes, il se comprenait bien lui-même; il pressentait déjà un des côtés les plus saisissants et les plus abjects du régime que Louis Bonaparte allait inaugurer.

Nous fûmes aussitôt après conduits à la Préfecture de police. La veille et le matin même, un grand nombre de personnes arrêtées avaient été, dans la cour de

la Préfecture, l'objet des injures les plus grossières, de la part des soldats, et de voies de fait qui sont allées quelquefois jusqu'à l'assassinat. Moins cruels cette fois que leurs auxiliaires de l'armée, les agents de police nous menèrent par un escalier dérobé dans la pièce où devait s'accomplir la formalité de l'érou. On nous fouilla aussi grossièrement qu'on le put, et l'on nous remit enfin aux gardiens du dépôt. L'encombrement n'étant pas encore aussi considérable qu'il le fut plus tard, dans la journée même, nous obtînmes ce que, dans la langue des prisons, on appelle une *pistole*.

III. — La pistole où je fus introduit renfermait déjà un commis marchand du boulevard du Temple, sous l'inculpation grave, à ce que lui avait dit son commissaire, de n'avoir pas quitté son magasin dans la journée du 4, et un marchand de vin, sous l'inculpation non moins grave d'avoir quitté sa boutique dans la même journée. J'admire cette logique éminemment policière, mais ce n'était rien en comparaison de faits beaucoup plus extravagants, que j'aurai bientôt à raconter.

Les arrestations se poursuivaient cependant dans la ville entière et dans les moindres recoins de la banlieue. Le 6 au soir, elles avaient atteint déjà des proportions prodigieuses. Mazas, la Conciergerie, Sainte-Pélagie, la Roquette, le dépôt de la Préfecture, tous les lieux dont on avait pu faire des prisons ne tardèrent pas à être complètement encombrés. Nos cellules,

où arrivaient d'heure en heure des constituants, des représentants de la Législative, des magistrats, et parmi eux un ancien conseiller à la Cour de cassation, d'anciens officiers, des négociants, des propriétaires, des journalistes, étaient littéralement remplies de détenus. Tout le reste fut jeté pêle-mêle, sans égard pour l'âge, pour les habitudes d'éducation ou de mœurs, dans ces effroyables réceptacles du vol, de l'assassinat et de la prostitution, dont le nom seul est une torture pour le cœur et une souillure pour l'esprit. Là étaient confondus, avec la plus ignoble et la plus odieuse préméditation, les plus honorables citoyens, des négociants, des ouvriers, des légistes, des artistes, des savants, tout ce que la Démocratie échappée aux massacres du 3 ou du 4, et prise à l'improviste par une seconde armée d'argousins, avait de plus pur, de plus croyant et de plus dévoué.

Nos cellules particulières donnaient sur d'étroits couloirs, au fond desquels on avait entassé des enfants arrêtés dans les quartiers populeux, et particulièrement recommandés à la brutalité des gardiens pour leur crime précoce de républicanisme. Au-dessus était le dépôt général dont je viens de parler, ce premier cercle de l'enfer du Dante, en attendant les casemates et les poutons; au-dessous, la salle où l'on avait relégué les filles publiques et les mendiantes, dont les cris de débauche ou de détresse arrivaient souvent jusqu'à nous. Et tout cela était soumis, les pistoles exceptées, au même régime, à la même nourriture,

au même traitement, si ce n'est qu'on montrait, — j'en ai des preuves nombreuses, — beaucoup plus d'égards pour les voleurs et les rôdeurs de barrière que pour les républicains.

Pour en finir avec le régime spécial des pistoles, nous étions contraints de nous lever à six heures du matin, et de nous coucher, ou du moins d'éteindre nos lumières à huit heures du soir. Le matin, pendant qu'on lavait les couloirs et qu'on rangeait nos lits de sangle contre la muraille, nous pouvions nous promener cinq ou six minutes de nos cellules à un réduit sur le palier, où un robinet d'eau saumâtre nous permettait du moins quelques soins de propreté. A côté, se trouvait une espèce d'entonnoir, disposé là pour les plus secrets besoins, auxquels il fallait vaquer devant tous, et, pour ainsi dire, en public ; violence ignoble, et des plus dures, à la délicatesse des sens qui a été plus tard bien autrement outragée. Ces minutes écoulées, on rentrait dans sa cellule et l'on restait en place jusqu'au lendemain.

Tous ces détails je ne les raconte que pour mémoire. Qu'était-ce en comparaison de la situation, moralement et matériellement intolérable, faite, il faut le répéter, avec une intention infernale, à ceux de nos amis, dont nous entendions, jour et nuit, au-dessus de nos têtes, les conversations sourdes et le piétinement incessant ? car l'horrible dépôt était beaucoup trop étroit pour les détenus qu'on y avait amoncelés. Il n'y avait pas assez de place pour tous sur ces plan-

ches raboteuses, où fourmillait déjà la vermine : ils étaient obligés de se relayer pour dormir. Les baquets fétides placés dans les coins, débordant presque et quelquefois se renversant, mêlaient à des centaines d'haleines leurs épaisses et intolérables exhalaisons. C'est dans cette crasse et pestilentielle atmosphère, —ténèbres et miasmes infects,—qu'on leur jetait, matin et soir, du pain noir et des légumes insipides ou repoussants. Ah ! dans la position à peu près supportable que le hasard m'avait faite, j'ai souffert autant qu'eux, je le déclare, par la sympathie douloureuse qui attachait constamment ma pensée à leurs souffrances et par mon indignation contre les tortionnaires. La nuit, quand ils allaient et venaient sans cesse au-dessus de ma tête, ce n'était pas le bruit qui me tenait éveillé, mais la tristesse navrante et la colère dont j'étais pénétré. Un matin, j'appris que mon frère, dont le sort m'avait inspiré tant d'inquiétude, était parmi eux ; mais la joie de le retrouver ou plutôt de le savoir vivant, car toutes relations nous étaient interdites, s'éteignit bientôt dans la douleur de le savoir ainsi torturé. Quatre jours après nous étions dans les casemates, et, trois semaines plus tard, sur les geôles flottantes. Toute inégalité avait disparu devant cette impitoyable et immonde persécution. Autant que tout autre, plus que d'autres peut-être, en raison de ma santé presque toujours ébranlée, j'ai ressenti ces tourments du corps ; mais, on peut m'en croire, ils m'étaient moins cruels que ce tourment de

l'âme enduré sans répit ni trêve pendant six jours et six nuits au dépôt !

IV. — Jour et nuit, du reste, c'était un tumulte indescriptible, une tempête d'appellations confuses, de vociférations et d'imprécations ; dans la cour, le bruit des armes sur le pavé et les féroces lazzi des soldats ivres et des agents de police ; dans les escaliers, à tous les étages, les pas précipités des prisonniers survenants, rudoyés par les gendarmes ; sous les combles, les cris lamentables de quelques malheureux qu'une trop forte tension de la douleur avait déjà rendus fous ; et, par-dessus tous ces bruits navrants, le continuel fracas de la grande porte qui, à toute heure, livrait passage aux voitures chargées de détenus. Souvent, quand la porte était refermée, les sergents de ville se jetaient, comme des tigres, sur les prisonniers attachés, les mains derrière le dos. Ils les assommaient à coups de casse-tête ; ils les laissaient râlant sur la pierre, où plusieurs d'entre eux ont expiré. Cela vous semble, sans doute, monstrueux d'in vraisemblance ! Vous aurez besoin, pour le croire, de rassembler tout ce que le régime actuel vous inspire de mépris et d'horreur légitime ! Eh bien, pourtant, il en est ainsi, ni plus, ni moins ; nous l'avons vu des fenêtres de nos cellules, qui s'ouvraient sur la cour. Cela est aussi vrai que Louis Bonaparte a violé la Constitution, aussi vrai que Rewbell et Canrobert ont massacré les passants sur les boulevards. A chaque prison, son genre de supplice et de mort : on fusillait

à Mazas, au Champ-de-Mars, et dans les divers postes de la ville ; à la Préfecture de police, on tuait à coups de casse-tête !....

C'est pendant la nuit surtout qu'avaient lieu ces exécutions sauvages. Le jour, on insultait grossièrement les prisonniers, on leur prodiguait des menaces de cannibale. Je n'oublierai jamais avec quelle expression de joie féroce, avec quel regard de rage triomphante, un sergent de gendarmerie mobile s'approcha de moi pour me dire : « On vient de condamner vingt-cinq de vos amis à mort, et on va les fusiller sur-le-champ. Vous y passerez tous !... »

Quoique nous fussions constamment renfermés dans nos cellules, on se parlait cependant à travers les guichets. Le matin, pendant les cinq minutes de promenade, on échangeait quelques mots à la hâte ; on se communiquait les nouvelles qu'on avait pu recevoir, nouvelles exagérées, avidement recueillies, ardemment commentées. Les départements étaient en feu ; ils refusaient de plier sous les fourches caudines du dictateur ; dans le Midi, Montpellier, Marseille elle-même avaient pris l'initiative de l'insurrection. C'étaient surtout les guichetiers et les gendarmes qui transmettaient ces rumeurs aux détenus, se faisant un jeu cynique de leurs angoisses ou de leurs espérances. Ils ne manquaient jamais d'ajouter que, si l'insurrection gagnait du terrain sur Paris, on commencerait, pour avoir les bras libres, par se défaire de tous les prisonniers.

V. — La Préfecture de police n'étant qu'un lieu de dépôt essentiellement provisoire, je parlerai peu des personnes que j'y ai rencontrées; nous les retrouverons toutes aux casernes et sur les pontons. Il n'y en a eu qu'une dizaine, à ma connaissance, qui aient été relâchées à la Préfecture, parmi lesquelles je ne connais qu'un rédacteur de la *République*, Buchez, l'ancien président de la Constituante, son ami, le docteur Cerise, et le conseiller M. de M. Ce dernier avait des accès de colère à effrayer les gardiens et jusqu'aux voûtes de la prison. Il aurait voulu briser, non-seulement le Bonapartisme, mais tous les partis capables de porter la main sur les libertés publiques. Il se serait irrité, je crois, comme d'une insulte, comme d'une calomnie, si on lui avait parlé de ses mécontentements après février 1848. Abjurant toutes ses religions anciennes, il appartenait, décidément, à la foi de ses deux fils, toujours dévoués à la Révolution; il était fier du courage déployé par son fils aîné, le représentant du Peuple, aux barricades des jours précédents.

Je me garderai d'oublier la piteuse figure d'un royaliste métis, moitié bonapartiste, moitié légitimiste, ancien commensal de Carlier, exclu plus tard de la Préfecture de police pour une indiscretion qu'il avait commise dans l'affaire Lemullier. C'était surtout par son entremise que le fameux rapport de Carlier sur les premières corruptions bonapartistes avait été confié à un journaliste chargé de le revoir et d'y mettre quelque peu de français. Ce personnage était stupéfait et

atterré de son arrestation, la seule, ou peu s'en faut, qui soit tombée à Paris sur un homme de son opinion. Il n'ouvrait guère la bouche que pour accuser ses anciens compagnons d'orgie ou d'intrigue, qu'il représentait sous les plus repoussantes couleurs. Mais c'était peine fort inutile : pouvait-il rien nous dire qui ajoutât au mépris absolu qu'ils nous inspiraient ? Quelquefois encore, il aimait à parler des relations véreuses de certains prétendus Républicains avec le préfet de police : on prêtait un peu plus d'attention, dans l'intérêt de l'avenir, à ces infâmes trafics, aussi déshonorants pour les misérables gouvernants qui payent les consciences avec l'argent du Peuple que pour les traîtres qui les vendent. Ce pauvre échappé des antichambres de Carlier nous a suivis jusques aux casemates de Bicêtre ; mais la persécution se détourna bientôt de tout ce qui n'était pas républicain, et il fut relâché. Je ne doute pas qu'il ne se retrouve aujourd'hui dans les antichambres de Maupas.

VI. — Les jours s'écoulaient cependant sans amener une solution. Nous ne connaissions encore la *justice* bonapartiste que par ses guichetiers, ses gendarmes et ses assassins ; pas un juge d'instruction ne s'était montré. Dominée par ses peurs égoïstes, la magistrature déniait, disait-on, ou plutôt n'offrait point son concours au nouveau régime. Il a fallu que les Républicains fussent bien terrassés, bien casematés, et que la République leur semblât frappée en plein cœur, pour que les magistrats de Charles X et de Louis-Philippe,

préposés plus tard, comme des sentinelles avancées, à la garde de la Constitution républicaine, vissent nous donner, à Bicêtre, le dégoûtant spectacle de leur banal dévouement à l'homme de sang qui l'avait violée, et de leur haine contre les hommes d'honneur qui l'avaient défendue.

La plupart des captifs appréciaient parfaitement la situation ; nous savions parfaitement d'avance que nous ne pourrions être jugés, ni par des tribunaux, ni par des cours d'assises, pas même par des commissions militaires. Le grand soleil eût éclairé la confusion du parjure et de ses complices ; il leur était plus commode de suivre l'exemple donné par le général Cavaignac après juin 1848, et de nous infliger des *condamnations* sans contrôle, sans recours légal. Chacun de nous prévoyait, en conséquence, une détention plus ou moins longue et, en définitive, la transportation.

Mais la soldatesque, toujours ivre de vin et de sang, emplissait encore Paris de ses atroces menaces de mort, que tous les échos de la prison nous apportaient à chaque heure. On pouvait craindre, on craignait qu'on ne fît de notre sang un moyen de la tenir en haleine, et que le signal de larges exécutions, complétant les massacres des boulevards, ne sortît d'une orgie de l'Élysée ou de quelque brutale effervescence de caserne. J'ai le droit de dire que le plus réel danger m'a toujours trouvé de sang-froid ; je n'ai jamais ressenti aucune émotion qui me grossît les choses : mais je déclare que, dans cette lugubre confusion des

premiers jours, je ne repoussais pas l'éventualité d'une balle ou d'un coup de baïonnette dans les ténèbres d'une casemate ou dans la boue d'un fossé. Je savais nos ennemis aussi capables d'attenter à notre vie, que j'étais résigné, pour mon compte, à la leur laisser prendre.

VII. — On peut juger, par ces dispositions générales, de la profonde et sinistre impression qui résulta, dans la prison entière, du bruit brusquement répandu partout, que les représentants étaient partis pour Sainte-Pélagie et que tous les autres détenus allaient être enlevés pour une destination inconnue. C'était le 12 décembre, à 8 heures du soir. Les gardiens, le directeur lui-même, vinrent bientôt confirmer la nouvelle. Pas plus que nous, ils ne savaient à quoi nous étions réservés; ils devaient nous livrer à de formidables détachements d'infanterie et de cavalerie, déjà massés sur les quais ou rangés en haie dans la cour et chargés de nous transférer à la Conciergerie. Le reste ne les regardait plus. L'ordre nous fut intimé à 8 heures; à 11 heures, il n'était pas encore exécuté. Les angoisses de ces trois heures ne se racontent pas; ceux qui ne les ressentaient point ou qui parvenaient à les dominer, — et c'était le plus grand nombre, — avaient aussi leur émotion, plus douloureuse, plus poignante encore peut-être, à l'aspect de ces défaillances et de ces terreurs. Des vieillards s'évanouirent; des malades, à qui l'on avait signifié que la mesure ne comportait aucune exception, se levaient,

s'essayaient à la marche et retombaient épuisés. De pauvres gens, surexcités par cette recrudescence d'appréhensions, cherchaient leurs amis pour leur faire des adieux entrecoupés de lamentations ; trois devinrent fous furieux ; il fallut bien, en dépit des instructions les plus formelles, les laisser au dépôt. Ce n'était que le petit nombre, je le répète ; jeunes et vieux, ouvriers, négociants, artistes, hommes de science, hommes de dévouement et de foi, la plupart, presque tous étaient parfaitement résolus ; ils n'avaient plus d'autre émotion que l'impatience d'un si long retard. Onze heures sonnèrent pourtant ; trois greffiers, entourés de sergents de ville et de gendarmes, commencèrent l'appel nominal par ordre alphabétique. Je fus appelé presque en même temps que mon frère, dont j'étais séparé depuis dix jours, et je pus enfin l'embrasser. Je passai avec lui dans l'une des salles communes où l'on rassemblait pour le départ les détenus dont l'identité venait d'être constatée. J'y retrouvai des amis bien chers, dont les vociférations des gardiens, qui les appelaient chaque jour à tue-tête, m'avaient appris déjà l'arrestation. Mais je fus quelque temps sans les reconnaître. Quelles ténèbres infectes et suffoquantes ! quelle assourdissante cohue ! quel séjour !... Je comprenais qu'on dût en sortir avec bonheur, fût-ce pour mourir !

VIII. — L'appel fut suspendu à la lettre O. Il y en avait assez déjà pour une première fournée. Nous partîmes cinq cents pour la Conciergerie, à travers

une triple haie de sergents de ville, de gendarmes et de soldats. A mesure que nous arrivions, on nous poussait dans une salle souterraine, un de ces grands cachots qui datent de Philippe-Auguste ou de Charles V, où il ne pénètre un peu d'air que par de hautes lucarnes transversales, au niveau des cours intérieures. Quand le dernier fut entré, la porte se referma bruyamment sur nous, et nous restâmes dans une obscurité complète, si étroitement pressés les uns contre les autres qu'il nous était à peu près impossible de remuer. Deux heures se passèrent ainsi, deux longues heures d'étouffement et d'incertitude intolérables ! Nous ignorions encore ce que l'on entendait faire de nous. Cette première épreuve subie, on nous ordonna de remonter dans la vaste salle des Girondins, qui avait été, les jours précédents, un lieu de dépôt pour des centaines de républicains arrêtés depuis le 2 décembre. Quelques minutes après, nous étions sur le quai de l'Horloge, entourés d'un tel déploiement de forces qu'il ne nous fut pas possible d'en apprécier l'importance : dans quelque sens que se portassent nos regards, nous n'apercevions que fantassins et cavaliers, fusils, baïonnettes et sabres dégainés !

Ordre nous fut intimé de former des files de quatre personnes ; quand nous fûmes ainsi disposés, un chef de bataillon d'infanterie légère, qui avait le commandement supérieur de l'expédition, fit piaffer son cheval pour appeler toute l'attention de sa troupe ; puis, nous montrant de la pointe de son épée, sans nous

adresser à nous-mêmes ni une parole, ni même un regard, il prononça l'allocution suivante, à laquelle je serais désolé de changer un seul mot : « Officiers, sous-officiers et soldats, vous êtes chargés d'une mission importante. Si ces individus font mine de s'échapper, s'ils chantent ou parlent trop haut dans les rangs, vous avez des armes, c'est pour vous en servir. En avant ! »

IX. — Malgré mes recherches et malgré celles de tous mes amis, je n'ai pu découvrir encore le nom de cette brute, qui insultait lâchement des hommes, dont le moins méritant, à coup sûr, valait cent fois mieux que lui. Nous nous mîmes en marche, frémissant à la seule pensée des malheurs que ces sauvages paroles pouvaient occasionner. Le moindre incident, la moindre circonstance, fortuite, soudaine, inexplicquée, un geste ou un mot de colère, arraché par l'indignation, la chute d'un des malades, si faibles déjà et si épuisés, l'exaltation ou l'exaspération subite de quelques-uns des malheureux dont la raison était déjà ébranlée, que sais-je enfin ? la provocation d'un misérable agent de police, l'insolent caprice d'un soudard ivre, tout était un péril, tout pouvait être un signal de confusion, et, par suite, une cause de carnage. Nous marchions dans un silence profond, les pieds dans la boue, grelottant de froid, d'un pas alourdi par le poids de nos valises ; plusieurs, exténués par tant de souffrances, avaient à peine la force nécessaire pour ne pas rester sur place et n'avançaient péniblement que

sous la grossière et continuelle menace des sergents de ville ; j'en suis à me demander encore comment ils purent accomplir tout le trajet. Les deux côtés de la colonne étaient flanqués de sergents de ville, puis de gendarmes mobiles ; le tout enveloppé d'infanterie dont les baïonnettes nous enfermaient comme dans un cercle de fer ; en avant et en arrière, deux détachements de chasseurs de Vincennes ; enfin, sur les flancs, des cavaliers, la lance ou le pistolet au poing, poussaient ou retenaient leurs chevaux, selon qu'il plaisait à l'officier argousin, chargé de nous conduire, de précipiter ou de ralentir la marche, pour augmenter notre fatigue ou pour la prolonger.

La nuit n'était pas tout à fait noire ; gendarmes et soudards y auraient vu tout juste assez pour assurer la direction de leurs coups de sabre ou de baïonnette, si l'ordre leur était venu de nous assassiner. Les quais étaient complètement déserts ; dans les rues populeuses que longeait la colonne, on n'apercevait que les lueurs du gaz sur la voie publique ; pas un bruit dans la rue, pas une lumière dans les maisons. Nous laissâmes derrière nous Notre-Dame, ce muet témoin des amendes honorables et des exécutions sanglantes dans les derniers siècles, ce morne vestibule de la Grève au moyen âge, moins déshonoré alors par les douleurs des patients, qu'il ne l'est aujourd'hui par ses scandaleux *Te Deum* en l'honneur d'une si indigne dictature. Nous doublâmes le Jardin des Plantes et nous suivîmes le boulevard de l'Hôpital. Là seulement, quel-

ques fenêtres s'ouvrirent, — mais la terreur les refermait aussitôt et toute lumière s'éteignait à l'intérieur. A la barrière de Fontainebleau, nous comprîmes enfin que l'on nous menait au fort de Bicêtre. Dès la veille déjà, on y avait jeté les détenus de la Conciergerie.

X. — Si j'ai raconté avec détail notre translation de la Préfecture de police à Bicêtre, c'est que toutes les autres ont ressemblé à celle-là. C'est avec le même déploiement de forces, le même appareil de menace et de haine, que les plus honorables citoyens, de pauvres pères de famille, des enfants, des vieillards ont été menés de prisons en prisons, de forts en forts, des casernes aux embarcadères, et de là, sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan pour la transportation. Aujourd'hui encore, on ne procède pas autrement de l'un à l'autre bout de la France, si ce n'est pourtant que geôliers, gendarmes et soldats, ou plutôt préfets, magistrats et généraux se sont blasés sur toutes ces scènes de désolation. C'est au grand jour que partent ou arrivent maintenant les sinistres convois. Les familles désespérées qui ne se blasent pas, elles, sur leur douleur, les suivent de loin le long des chemins et sur les grèves. Rien ne manque à ces expéditions, qui sont les batailles d'Austerlitz du second Bonaparte, pas même les pleurs des femmes et les cris des enfants!

XI. — A Bicêtre, on nous répartit dans les casernes, dont quelques-unes étaient aux trois quarts remplies. On nous y jeta capricieusement, selon le

hasard de l'arrivée, sans permettre aux amis de se réunir ni même de se parler. Je fus brutalement séparé de mon frère et de tous nos amis, Kesler excepté. La casemate où nous entrâmes, n'avait pas eu jusqu'à un seul prisonnier ; aucune précaution n'avait été prise pour l'assainir et la disposer de manière à pouvoir y enfermer, sans trop de cruauté, des hommes presque tous malades ; elle était froide comme une glacière. Un si long trajet avait fini par nous mettre en nage. En deux minutes, nous eûmes le sang tout transi. On nous avait refusé, avec des rires et des paroles d'insulte, une seule chandelle qui nous permit de nous reconnaître ; nous nous pressions, nous marchions les uns sur les autres, nous nous foulions dans les coins, où chacun de nous cherchait un abri. Au reste, pas une couverture, pas même assez de paille pour y reposer ses membres. C'est tout au plus s'il y en avait quelques poignées çà et là. Les murs étaient humides ou plutôt mouillés ; l'eau y ruisselait jusque sur le sol dont le bitume était boueux et glissant. Bientôt brisée et pénétrée d'humidité, la paille rendait la boue plus consistante, et les malheureux qui avaient pu s'y coucher un instant, se levaient plus transis encore et plus glacés.

XII. — Nous avions tous une soif dévorante ; en tâtonnant le long des murs, on trouva une grosse cruche, autour de laquelle on se pressa avidement. Mais le premier qui en approcha ses lèvres, la repoussa aussitôt avec un tel dégoût que tous les autres se décidèrent

à ne pas boire. Le lendemain, au jour, on s'aperçut que c'était du sang!... sang de blessé ou plutôt de martyr, car les casemates avaient eu aussi leurs assommades et leurs fusillades comme le Champ-de-Mars et les prisons de Paris (E). Nous restâmes ainsi jusqu'au matin sans dormir, sans parvenir à nous réchauffer, sur cette couche de fumier et de fange (1).

A 8 heures du matin, ceux d'entre nous qui, après juin 1848, n'avaient pas encore subi ce régime d'emprisonnement ou plutôt d'entassement en masse, purent voir enfin ce que c'est qu'une casemate. Une casemate, c'est un long cachot souterrain dont voici la description très-exacte ; j'ai eu le temps d'en mesurer toutes les dimensions : 6 mètres de largeur sur 21 de longueur, une voûte en plein cintre à 5 mètres seulement d'élévation, 2 mètres de base pour appui, 3 mètres de rayon ; le tout en moellons piqués à chaux et sable hydraulique et assez bien *jontoyé*, comme dirait un ventilateur de bâtiment. Au sud, une meurtrière à

(1) Cette incurie était systématique ; elle persista jusqu'à la fin. Les premiers détenus transférés, quelque temps après à Ivry, firent le trajet à 8 heures du matin. Ils n'avaient pas mangé ; le temps était glacial. Arrivés à Ivry, on les jeta dans une casemate où on ne leur laissa ni un brin de paille, ni un morceau de pain. A 9 heures du soir, ils étaient encore à jeun ! Pendant tout un jour, les gardiens restèrent impassibles devant leurs énergiques réclamations. Le commandant du fort qu'ils voulurent bien enfin prévenir, arriva sur les 9 heures ; il prétendit n'avoir rien su de cette imprévoyance vraiment sauvage ; il leur fit acheter un peu de pain dans le village qui avoisine le fort.

hauteur d'appui et deux au nord ; au niveau de la voûte, tant au sud qu'au nord, une ouverture d'environ 36 centimètres de hauteur au centre, de 25 sur les côtés et d'une largeur de 2 mètres. Il était jour depuis longtemps que nous ne pouvions rien distinguer encore. Quand il fait grand soleil, on peut lire en plein midi, voilà tout !

Bicêtre, comme les autres forts, a 24 casemates. Les détenus en occupaient une vingtaine aux deux extrémités ; les 4 autres servaient d'écuries et de magasins. Dans chaque casemate, la superficie du sol est de cent vingt-six mètres ; — soixante prisonniers peuvent à la rigueur y tenir avec une certaine liberté de mouvements, bien qu'avec tous les embarras et tous les dégoûts de la promiscuité. Nous nous y sommes vus renfermés jusqu'à deux cents ! — Au centre, s'élevait un poêle rouillé, défoncé, hors d'état de servir ; une raillerie de plus ! C'est à Ivry seulement, et sur la fin, qu'on a pu obtenir quelques morceaux de bois qui produisaient plus de fumée que de feu ; on étouffait un peu plus, on ne se réchauffait pas. A droite et à gauche étaient suspendues deux planches si étroites qu'on n'y pouvait déposer sans confusion ni désordre ses paquets et ses vêtements. Je l'ai déjà dit, toutes les casemates sont horriblement malsaines ; à Ivry, pourtant, un peu moins qu'à Bicêtre. Dans ce dernier fort, nos habits étaient constamment mouillés.

XIII. — Tel est le cachot infâme où Louis Bonaparte a déposé, pendant des mois entiers, quiconque

n'acceptait pas son absurde et honteuse domination. La société française a été représentée là tout entière. Là ont séjourné sous le pied des soldats qui foulaiient le gazon au-dessus de nos têtes, des mandataires du Peuple, des officiers de tous grades, d'anciens magistrats, d'anciens préfets, des fonctionnaires de tout ordre, des avocats, des médecins, des pharmaciens, des notaires, des négociants, des industriels, des écrivains, des ouvriers, des artistes, tout ce que les sciences ont de plus honorable, tout ce que le Peuple a de plus pur.

Voilà les *Jacques* que Louis Bonaparte jetait à Bicêtre, les mêlant et les confondant à plaisir parmi ce que la population a de plus repoussant et de plus abject; on avait voulu de toutes façons, matériellement et moralement, insulter à nos sentiments de délicatesse; on avait voulu que les plus honorables citoyens pussent être, à chaque heure de jour et de nuit, coudoyés, rudoyés, raillés ou insultés par des voleurs ou de vrais bandits; on avait voulu que les entretiens du prisonnier, cette dernière consolation, fussent à chaque instant interrompus et troublés par des chants obscènes ou des querelles ignobles. C'était au dedans le plus sûr moyen de torture, et au dehors une occasion de dénigrement, une arme de calomnie; calcul infâme qui heureusement a été déçu! Non, Louis Bonaparte et ses complices n'ont pas donné le change à l'opinion consternée; ils n'ont pas réussi à établir cette synonymie horrible entre la République

et le crime, entre la Démocratie et le vol. A Bicêtre déjà, l'alliage impur, découvert et repoussé, diminua peu à peu et disparut presque entièrement. On put voir ensuite, rien qu'à la douleur des plus honnêtes familles, sur qui retombait et se concentrait la persécution !

Je voudrais pouvoir raconter, à mesure qu'ils se sont produits, les incidents de la vie des casemates ; il n'y a pas eu d'heure qui n'ait apporté sa douleur ou son angoisse, sa peine physique ou son tourment moral.

XIV.— Il me faudrait des pages entières et de longues pages, rien que pour citer les noms des hommes qui ont donné l'exemple, quelques-uns, ceux que les événements n'ont pas surpris et qui ont pu se battre, du courage devant les balles, tous de la dignité dans l'attitude et de la constance dans l'opinion : — Louis Vassbenter, l'ancien directeur du *Peuple*, un des caractères les plus purs que je connaisse ; Hippolyte Magen, jeune écrivain d'un talent populaire ; Amable Lemaître, Joseph Cahaigne, l'ancien rédacteur en chef de la *Commune de Paris*, en qui revit la fermeté persévérante des anciens publicistes révolutionnaires ; d'infatigables vétérans des luttes démocratiques, Chevalier, d'Orléans, Aimé Baune, Caillaud, l'ancien colonel de la garde républicaine, Lefèvre, etc. ; des soldats plus jeunes, mais non moins dévoués, de la cause du Peuple, Delpech, Mercier, Gay, Thouard, Sainguerlé, Filhon, Lavour, etc. ; des chefs ou plutôt, pour parler

la langue de l'égalité, les champions de cette vieille bourgeoisie parisienne, industrielle, commerçante, artiste, lettrée, qui a fait le 31 mai 1793, et qui, sans les scrupules de Robespierre, à l'hôtel de ville, eût empêché le 9 Thermidor, Jules Lignière, Jacoubet, Croce-Spinelli, etc., les médecins Hodé et Lesseré, Lasserre, Abazaër, Couverchel, etc. ; de jeunes hommes déjà connus dans les sciences à divers titres, médecins ou chimistes, Deville, le fils du courageux représentant des Hautes-Pyrénées, Théophile Guérin, esprit élevé, cœur ferme, une de mes amitiés les moins anciennes, mais, en revanche, une des plus solides et des plus chères ; des ouvriers d'une loyauté admirable et d'un bon sens incapable de fléchir dans l'entraînement du triomphe ou dans la persécution, Devret, Antoine, Lecomte-Minor, Mouton, etc. ; des hommes sans éducation, et pourtant doués des plus fortes qualités de l'esprit et du cœur, en si grand nombre qu'il faudrait nommer presque tout le monde et demander à nos géôliers leurs informes listes d'écrous. Cette portion du clergé qui met le Peuple avant le pape et sur la même ligne que Dieu, était représenté parmi nous par l'abbé de Montlouis et quelques autres prêtres. L'armée, dont le brutal servilisme comporte, je l'espère, de nombreuses exceptions qui consolent l'humanité, nous avait envoyé, entre autres officiers de tout grade, le lieutenant-colonel Mussot ; Front, jeune lieutenant de pompiers, le premier, le seul, peut-être, à Paris, qui ait écrit *Non!* sur les registres

ouverts, le jour des massacres, par la cynique ambition de Louis Bonaparte, aux adhésions peureuses des casernes; Auguste Mathieu, le sergent qui avait arrêté de sa propre main Louis Bonaparte à Strasbourg. Plus tard, officier plein d'avenir, au moment où s'élargissait pour lui la carrière des hauts grades, Mathieu, homme de science et homme d'action à la fois, avait noblement renoncé au service, indigné de l'ignorance et de l'insolence des chefs, comme de l'abrutissement des soldats.

J'étais fier, qu'il me soit permis de le dire, de la large part que la persécution avait faite à la *Révolution*. Nous étions sept rédacteurs ou employés du journal, dans les casemates, Kesler, Charles Emmanuel, Hippolyte Bahou, Léon Watrison, mon frère et moi; tous les autres rédacteurs, Gasperini, Edmond Le Guevel, Jules Gouache, etc., étaient déjà en exil ou réduits à se cacher sous le coup de mandats d'amener.

Que ne puis-je reproduire le journal de mes relations et de mes entretiens avec tant d'hommes si méritants, des paroles et des sentiments que nous avons échangés durant ces journées lugubres et ces longues nuits sans sommeil! il ne manquerait, je l'assure, ni d'intérêt ni d'enseignements. Mais je ne dois pas faire de ce récit l'histoire de mes impressions personnelles; aussi ne m'attacherai-je qu'à décrire ou à rappeler les excès les plus saisissants, les principaux caractères de la persécution Bonapartiste, — ce que tous, en un mot, ont vu ou senti.

XV. — Les forts étaient placés sous l'autorité militaire, immédiate et absolue ; on lui adjoignit, non pour notre bien-être, mais pour la discipline, un directeur des prisons et des gardiens recrutés dans toutes les geôles de Paris ; ceux-ci étaient, je dois le dire, animés d'intentions un peu plus humaines, mais aucun moyen ne leur était fourni de nous rendre la situation à peu près supportable. Voici le régime imposé dès le lendemain, et maintenu sans amélioration sensible jusqu'au dernier jour.

A huit heures du matin, une maigre ration de pain noir ; à trois heures de l'après-midi, un bouillon, ou plutôt une sorte d'eau de vaisselle et une purée de légumes noire et épaisse ; pour boisson de l'eau de puits, bientôt corrompue par un trop long séjour dans le baquet et par les fétides odeurs dont la casemate était remplie ; une fois par semaine les légumes étaient remplacés par un morceau de viande bouillie, dure et desséchée. Les prisonniers qui avaient des relations à Paris pouvaient, à la vérité, après de longues et rebutantes formalités, recevoir quelques provisions de leurs familles ; on permit à ceux qui avaient de l'argent d'acheter aux meurtrières un peu de vin aigre et sur, des cervelas et d'autres comestibles malsains, apportés par les gens de la campagne, et payés trois ou quatre fois leur valeur. Mais la plupart, brusquement enlevés et arrachés à leurs affaires, se trouvaient absolument sans ressources ; ceux-là auraient enduré tous les tourments de la faim, si leurs

compagnons, pour satisfaire ou plutôt endormir leurs premiers besoins, n'avaient partagé avec eux. Dans les premiers jours, il fallait manger par groupes de dix à de grandes gamelles, d'une saleté repoussante ; la plupart en éprouvaient une telle répugnance que ces vils aliments restaient bien souvent intacts ; mais on fut contraint de choisir entre cette torture et la mort par l'épuisement et la faim : chez presque tous, le dégoût finit par être, si non détruit, du moins surmonté.

Quelques jours après, cependant, chacun de nous reçut une gamelle particulière, et il fallut voir alors avec quel appareil s'accomplit la distribution des vivres !

Les détenus, placés sur deux files, sortaient deux par deux dans la cour et chacun de nous tendait sa gamelle à un des gardiens chargés de répartir la pitance. Un imposant détachement de soldats, la baïonnette au fusil ou le sabre dégainé, présidait à cette opération, qui s'accomplissait sous les plaisanteries grossières, sous les injures et les menaces, proférées quelquefois par des officiers dont on n'aurait pas voulu comme de goujats dans les bandes de routiers au moyen âge. L'eau qui servait de boisson n'était renouvelée que le matin ; on la déposait tout à côté du baquet destiné aux plus rebutantes fonctions de la nature, dans un autre baquet exactement semblable par la forme, la couleur et la capacité. Ce que l'on souffrait de répugnance et de dégoût par cette saleté

persistante, je renonce à le décrire, mais on doit me comprendre ! Qu'il me suffise de dire que tous les sens étaient à la fois révoltés.

XVI. — Le nombre des malades s'accroissait chaque jour. Tout le monde s'affaiblissait d'heure en heure ; on dut se décider à nous donner quelques bottes de paille, une pour chacun ou peu s'en faut. Les détenus les disposèrent de leur mieux pour la nuit, mais le sommeil était presque impossible : il n'y avait pas assez de place pour que chacun pût librement s'étendre. Les détenus étaient pressés, mêlés, et, pour ainsi dire, enchevêtrés, bras et jambes, la tête des uns sur la poitrine des autres ; il suffisait qu'un seul remuât pour déranger les voisins ou pour accroître leur malaise : on fut obligé de convenir, dans certains groupes, que, lorsqu'on voudrait se retourner ou changer de position, tout le monde remuerait à la fois. La nuit entière n'était qu'un interminable cauchemar, une insomnie intolérable, rarement entrecoupée de courts moments de sommeil plus pénibles encore, avec des intermittences de chaleur méphitique et de froid glacial. C'est en vain que l'on songeait à se reposer le jour, vous étiez constamment tenu sur pied par le bruit de la cohue, marchant ou piétinant sans cesse, par les visites du directeur et des officiers, par les rondes des gardiens, par l'appel incessant des détenus mandés à l'instruction ou promenés de casemate en casemate. Vous n'aviez pas même la consolation de rester avec des amis anciens

ou avec ceux que venaient de vous faire les maux soufferts en commun. Les gardiens vous appelaient à toute heure, sans le moindre avertissement préalable, le jour, la nuit, pendant les repas, pendant votre sommeil. On vous jetait brusquement dans une autre cohue où, bien souvent, vous ne connaissiez personne, heureux si vous trouviez encore quelques brins de paille et un peu de place à côté de l'immonde baquet ! Il n'est pas un détenu, qui, dans l'espace de quinze jours, n'ait eu à subir au moins cinq fois cette insultante et gratuite avanie.

Deux fois surtout dans la journée, le malaise atteignait des proportions indicibles, qui allaient pour moi jusqu'à l'épuisement et la défaillance : — le matin, lorsque, pour mettre un peu d'ordre dans la casemate et pour ménager la circulation, on balayait et massait la paille le long du mur ; — le soir, lorsqu'on la battait pour la rendre moins dure et qu'on la brassait pour l'étendre en grabats. C'était alors une obscurité complète, contre laquelle luttait en vain le jour ou la chandelle fumeuse qu'on nous permettait d'allumer, une vraie nuit de poussière, de débris volants et de fétus qui vous prenaient à la gorge et vous aveuglaient !

Plus tard, chaque détenu reçut une couverture ; sur la fin et à Ivry seulement, chacun de nous eut un drap de lit ; précaution inutile contre la poussière et l'humidité. Constamment piétinée, souillée de boue, disparaissant sous les taches, la toile n'offrait plus

bientôt qu'un aspect dégoûtant, et c'eût été une aggravation de peine que de s'en servir.

XVII. — C'était d'abord dans toutes les casemates une confusion assourdissante. Mais l'élément impur ayant, comme je l'ai dit, peu à peu disparu ou au moins diminué, on parvint à établir un peu l'ordre et à régler ce chaos. On rédigea, on vota des ordres du jour ; les heures du lever, du coucher, des repas, celles des conversations et du silence, et, plus tard, celles du chant ou de la lecture en commun, furent invariablement fixées. On nomma des délégués pour veiller au maintien de la discipline fraternelle et à l'exécution des corvées que chacun de nous, si fatigantes, si rebutantes qu'elles fussent, remplissait à son tour. Matin et soir, chacun allait à son tour, au fond d'une cour immense, renouveler la provision d'eau ou jeter les ordures. Délicates ou calleuses, qu'elles fussent endurcies par le travail matériel ou seulement habituées à manier la plume de l'écrivain, le pinceau, le crayon ou le ciseau de l'artiste, toutes les mains s'assujettissaient à cet acte immonde. — L'ordre ainsi établi d'un consentement unanime, n'a pas été troublé une seule fois ; pas une infraction aux règlements, pas une faute commise. Les délégués virent toujours leur autorité religieusement respectée.

XVIII. — Cependant, je le répète, le nombre des malades allait croissant. La nourriture insuffisante ou malsaine, les brusques successions du froid et du chaud, la poussière, le défaut presque absolu de sommeil,

tous les tourments du corps, en un mot, se joignant à toutes les sollicitudes et à tous les soucis de l'âme, déterminèrent partout des fièvres, des névralgies, des dyssenteries, des rhumatismes, des hernies, des pleurésies, des fluxions de poitrine, des maux d'entrailles et d'autres affections plus douloureuses encore, auxquelles plusieurs ont succombé depuis et dont beaucoup d'autres ne guériront peut-être jamais. C'était à occuper toute une légion de médecins, mais tous les soins manquaient; on refusait jusqu'aux plus simples remèdes. Une seule fois par jour, un médecin, — M. le docteur Desprez à Bicêtre et à Ivry M. le docteur Reynass, — faisait une rapide visite, accompagné de deux ou trois élèves. L'intervention des médecins se bornait à la constatation de tant de souffrances, qu'il leur était impossible de soulager. C'est avec reconnaissance que j'écris ici les noms de ces deux hommes de bien, qui se désolaient de leur impuissance. Grâce à leurs instances infatigables, l'autorité militaire convertit deux casemates en infirmeries, pour quelques malades et pour quelques blessés. Mais ce n'était qu'une mesure vraiment dérisoire : on obtenait à grand'peine un dur matelas posé sur des planches raboteuses et mal jointes que supportaient et encadraient des barres de fer. On n'eut des draps de lit qu'à Ivry, et seulement dans les derniers jours. Au demeurant, il n'y avait aucune différence, pour la disposition des lieux et le régime intérieur, entre les autres casemates et ces prétendues infirmeries.

XIX. — Dans les premiers temps, la reclusion était complète ; on se pressait aux meurtrières pour respirer un peu d'air pur. Pendant un mois, chacun de nous garda les mêmes vêtements, déjà souillés de vermine, la même chemise, la même chaussure, supplice vraiment affreux, qui a duré pour la plupart, pendant trois mois et demi, jusqu'à leur sortie des pontons. Un jour, enfin, quelques planches, dressées dans un des coins de la cour, nous firent une espèce de préau où nous pûmes aller, dès lors, nous promener, environ vingt minutes, chaque matin, dans la neige ou la boue, sous la pluie, le givre ou le vent. Et il fallait, certes, que cette courte promenade fût d'une nécessité absolue, pour se décider à s'y rendre, malgré les brutalités révoltantes des gardiens ; il n'était pas même permis de s'arrêter, en passant, devant les meurtrières des autres casemates, pour échanger avec ses amis un mot d'espérance ou même un regard. Les soldats renchérisaient, comme toujours, sur ces insolences. Geôliers improvisés, ils avaient, du premier moment, toute l'inhumanité de ce métier ignoble. Un de nos amis ayant passé le bras hors du préau, à travers cette clôture élevée à la hâte, reçut à la main un coup de baïonnette qui la lui cloua sur les planches !

XX. — Les relations avec le dehors étaient d'abord supprimées, même avec un père, une mère, une femme ou un fils. L'autorité militaire daigna pourtant, à la fin, fixer une heure pour les visites des parents. Toute autre communication resta constamment interdite. Il

fallait se munir d'une autorisation délivrée au palais de justice par le président de la commission militaire. Je veux écrire ici le nom de cet homme, chargé depuis quatre ans des malédictions de tant de familles ! C'est le général Bertrand, colonel avant Février. L'exécrable instruction de Juin 1848 lui valut l'écharpe de général de brigade. Aujourd'hui, sans doute, il est général de division ou commandeur de la Légion d'honneur, en récompense du zèle furieux apporté par lui à l'instruction de Décembre. Il ramassera ainsi jusqu'au bout, dans le sang et les larmes, des croix, des *honneurs* et des grades, tant qu'il y aura une tyrannie, en France, qui ait besoin de fusillades, d'emprisonnements et de déportations !

Toute la journée, devant le cabinet de ce Jeffries à épaulettes, stationnaient, suppliant et pleurant, des femmes, des vieillards, des enfants, de pauvres familles, qui obtenaient la permission à grand'peine. Et encore cette permission était-elle souvent illusoire : on avait d'abord fixé les visites de 6 heures du matin à 7 heures. Des malheureux, partis de Paris dans la nuit, assiégeaient en foule la porte du fort, attendant anxieusement qu'il leur fût permis d'entrer à leur tour. Rien ne leur servait, ni l'attente, ni l'angoisse. L'heure s'écoulait, et ceux dont le tour n'était pas venu se voyaient impitoyablement repoussés par les sentinelles menaçant de leurs sabres et de leurs fusils. Il y a eu là de navrants désespoirs d'enfants et de femmes, des exaspérations qui auraient fini par tout

affronter, même les coups de baïonnette et les balles. On en eut peur : le temps des visites fut prolongé ; on le fixa dans l'après-midi. Mais ce fut toujours un vrai leurre pour les familles, un tourment de plus pour les prisonniers. Une casemate, convertie en parloir, était divisée en deux compartiments par des planches, qui laissaient au milieu un large espace pour les gardiens. D'un côté, les visiteurs, de l'autre, les détenus. Impossible de se faire la moindre confiance, ni la moindre communication d'affaires ; on se voyait à peine ; souvent même, presque toujours, on ne pouvait échanger aucune parole distincte parmi les sanglots et les cris de ces petits enfants qui tendaient en vain les mains à leurs pères ou de ces mères qui ne pouvaient embrasser leurs fils ! Ce n'est pas tout, il y avait une telle confusion dans les casemates qu'on ne parvenait, dans les premiers temps, à découvrir tout au plus qu'un prisonnier sur dix. J'en connais dont les familles ont en pure perte battu les rues et les chemins, de prisons en prisons, de forts en forts, de Mazas à la Préfecture de police, de Bicêtre à Ivry, et qui sont partis pour Brest, l'Algérie ou Cayenne, n'emportant avec eux ni un regard d'encouragement, ni une parole de consolation !

XXI. — Cette confusion des casemates était si grande qu'il serait vraiment difficile d'en donner une idée. Les gardiens et les soldats passaient les journées à errer de meurtrière en meurtrière, munis de listes extravagantes, appelant dix fois, vingt fois de suite, des

noms auxquels on ne répondait pas ; vous pouviez croire qu'on avait dressé à *priori* l'inventaire de tout ce qu'il y avait à Paris de républicains, et qu'on les faisait ensuite demander à tout hasard dans les forts où la police avait dû les parquer. On appelait des gens qui n'avaient pas été arrêtés. J'entendis le nom d'un de mes amis qui avait pu, grâce à son énergie et au prix des plus grands périls, franchir la frontière de Belgique. On appelait des gens mis en liberté à la Préfecture. On appelait des citoyens tués sur les barricades. On en appelait qui étaient morts depuis deux ans !

C'était à désespérer les juges d'instruction qui venaient eux-mêmes, en compagnie des geôliers, chercher *leurs prévenus* dans les casemates, avec ce regard particulier aux hommes de leur profession, un faux et piteux regard d'inquisiteur déçu. Et comme ils paraissaient glorieux, lorsque, à force de recherches, ils avaient fini par en découvrir quelques-uns ! De quel air triomphant et gendarme ils s'empresaient de les emmener ! Car il avait paru enfin, le juge d'instruction ! Être indéfinissable, toujours suspect et odieux, même aux époques à peu près normales, le juge d'instruction, aux époques de réaction et de crise, n'a qu'une ambition : c'est de mettre sa complaisance et ses cyniques services au niveau de l'exécration et du mépris encourus par l'agent de police et le soldat pour leurs coups de casse-tête, de baïonnette ou de fusil.

La magistrature n'avait plus peur : elle se livrait basement à Bonaparte, comme autrefois à Louis XVIII, à Charles X, à Louis-Philippe, à la République elle-même en la décrivant tout bas et en la trahissant. Elle se livrera toujours au premier venu, quel que soit son droit ou son principe, pourvu qu'il tienne d'une main le sceptre ou plutôt le bâton qui intimide, et de l'autre la bourse de la France qu'on ruine à payer ces avidités toujours lâches et toujours mendiantes. Si l'on avait conservé le moindre doute sur l'immoralité de la magistrature, sur les vices radicaux et criants de l'institution, sur la scandaleuse indignité du personnel, l'attitude et la conduite de nos juges, après Décembre, les auraient, Dieu merci, entièrement dissipés. La vieille monarchie française a eu des présidents et des conseillers de Parlement qui, après tout, se laissaient embastiller et tuer pour leurs rois ; elle avait un homme, comme du Harlay, qui regardait en face Henri de Guise et lui jetait son mépris au visage. De tous les magistrats amnistiés et maintenus par la République de Février, il n'y en a pas eu un, à Paris, du moins, ni peut-être dans toute la France, qui ne se soit aplati sous la botte éperonnée d'un Saint-Arnaud ou sous la cravache d'un Persigny.

On vous a parlé, dans les premiers jours, de leurs vellétés de protestation et de résistance ; on s'est ému d'un arrêt délibéré, rédigé par la Cour de cassation contre Louis Bonaparte. J'en sais bien quelque chose, moi qui ai risqué mon sang pour faire imprimer cet

arrêt et le répandre dans Paris. Voulez-vous que je vous dise ma pensée entière ? C'est que ces velléités, si, en effet, elles se sont produites, n'étaient que tactique et machiavélisme. Cet arrêt, si en effet on l'a rédigé, n'était pas signé encore, on le sait : chacun de ces grands citoyens retardait la formalité dernière, implorant du ciel l'arrivée des municipaux qui les ont chassés de leurs sièges, afin, plus tard, de pouvoir dire au Peuple, s'il eût châtié Bonaparte : " J'étais pour toi ! vois cet arrêt ! " ou à Bonaparte lui-même, après son crime heureux : " Je n'étais pas contre vous, Monseigneur ! je n'ai pas signé ! " Ne suffit-il pas, pour en être convaincu, de les voir aujourd'hui reprendre possession de ces sièges d'où les soudards les ont précipités le 2 décembre, dévorer en silence les plus insultants dédains de Bonaparte et repousser tout pourvoi contre ces abominables arrêts des conseils de guerre par lesquels se venge l'usurpation triomphante ?

Je n'ai pas l'intention de traiter ici cette grande question de la magistrature française, de sa rénovation absolue, institution et personnel, à tous les degrés, sur tous les points de la République : j'y reviendrai plus tard dans une autre publication. Les hontes de Décembre me dispenseraient bien d'ailleurs d'insister. Cette réforme est de celles qui ne comportent plus de discussion ni de moyen terme. Je ne puis pas douter un seul instant, pour l'avenir du Peuple et pour l'honneur de son intelligence, que, dès la première heure de sa prochaine et définitive victoire, il

ne choisisse lui-même ses magistrats, — pour lui-même et dans lui-même !

XXII. — Au reste, les juges d'instruction et leurs greffiers qu'on envoyait aux forts par vingtaines, pour interroger les détenus, comme on expédie les bourreaux et leurs valets partout où il y a des exécutions à faire, ne gardèrent pas longtemps leurs fières et arrogantes allures. S'il se trouva des esprits faibles qu'ils déconcertèrent par leurs menaces et qui donnèrent le spectacle des premières défaillances, il y eut aussi des citoyens énergiques, et ce fut le plus grand nombre, qui protestèrent hautement, dès le premier mot, flétrissant l'usurpation et leur demandant à eux-mêmes de quel droit ils se permettaient de les interroger. Je ne citerai personne ; ceux qui se sont montrés fermes et courageux n'ont rempli, après tout, que leur plus naturel devoir de républicains.

Ces pitoyables questionneurs, ne trouvant pas un mot à répondre, ni en fait ni en droit, se faisaient aussi petits que possible. Ils balbutiaient comme des justifications de leur propre conduite ; ils déclinaient toute discussion, prévoyant qu'elle serait écrasante pour leur nouveau maître et pour eux-mêmes ; ils n'osaient ni accepter ni répudier la responsabilité de l'acte servile qu'ils étaient en train d'accomplir. Ils n'avaient, disaient-ils, et on verra que c'était un odieux mensonge, à s'enquérir ni d'opinions ni de principes, mais à poser de simples questions de fait. Le reste ne les regardait pas. C'était l'affaire des commissions

militaires qui prononçaient souverainement. Ils n'étaient, en un mot, que les éclaireurs bien subalternes, bien en sous-ordre, de la réaction bonapartiste, les petits limiers de la chasse aux républicains ; c'était ailleurs, dans leur propre palais de justice, qu'agissait la grande meute ; là étaient les grands pourvoyeurs des prisons flottantes et de la déportation.

Je fais en ce moment de vrais efforts pour me rappeler le nom de mon juge d'instruction ; c'est en pure perte ! Cet homme m'inspira une pitié si profonde qu'il y a disparu tout entier.

XXIII. — La manière même dont se faisait l'instruction, nous révéla bientôt les intentions de la *justice* bonapartiste. Il était évident qu'on n'oserait pas, j'ai dit précédemment, nous traduire devant des juridictions régulières, pas même devant des conseils de guerre. J'ai la conviction, par mon propre interrogatoire, que l'on avait une parfaite connaissance de la coopération active prise par quelques-uns de nous à la résistance. Mais on ne voulait pas que la procédure portât sur des faits caractérisés par les décrets de Décembre, et qui, aux termes de ces décrets, auraient nécessité un jugement public, des débats contradictoires, une défense ou plutôt une protestation nouvelle, et, partant, la confusion au grand soleil, devant l'opinion révoltée, des juges et des accusateurs. Auguste Mathieu et quelques autres de mes amis, arrêtés le 2, le 3 et le 4 décembre, en pleine insurrection contre le parjure, dans les rues et sur le

boulevards, n'ont pu eux-mêmes, malgré la précision obligée des procès-verbaux d'arrestation, obtenir le moyen de continuer, devant la France et l'Europe, leur lutte courageuse contre l'usurpateur. C'est en vertu de décisions administratives qu'ils sont, les uns en Algérie, les autres en exil. Ce n'est que plus tard, beaucoup plus tard, que Louis Bonaparte a cru pouvoir compter sur les viles complaisances de la Cour de cassation ; alors seulement on a vu quelques arrêts de commissions militaires, dans la proportion d'un à mille, si on les met en regard de l'œuvre informe accomplie par le seul arbitraire administratif.

On dut s'habituer à l'idée qu'on était frappé, non pour des faits, mais pour des opinions, pour la moindre notoriété de républicanisme qui s'attachait à vos précédents ou à votre nom. Il y avait cependant un assez grand nombre de pauvres gens qui n'ont jamais pu s'expliquer leur arrestation, bien qu'elle les ait conduits jusqu'à la rade de Brest et en Algérie, où ils sont encore.

L'un passait dans la rue, et, voyant un officier supérieur, il lui demanda s'il était vrai que le général Neumayer n'acceptât point le coup d'État : pour toute réponse, le glorieux colonel se jeta sur lui comme un sergent de ville et le mena au poste voisin.

Un autre avait été happé sur le seuil de sa porte par un officier de gendarmerie qui se souvenait, — ce furent les propres expressions de l'intelligent gen-

darme,—de l'avoir entendu citer dans le quartier *pour ses opinions liberticides*.

Un autre encore se présente au poste de la Chapelle pour remettre un paquet de tabac à un de ses amis arrêté : on l'arrête lui-même, et depuis on ne l'a pas même interrogé. Il expie ce grand crime en Algérie, dans la catégorie la plus compromise.

Un enfant de quinze ans regardait passer, rue Saint-Denis, dix-neuf prisonniers conduits par un détachement de la ligne : « Allons, cela fera vingt, un compte rond, » s'écrie le sergent en le poussant dans les rangs, et on l'emmène à la Préfecture.

Dans une autre rue, un ouvrier charpentier travaillait sur un échafaudage. C'était le 4 décembre, et certes, en travaillant un pareil jour, celui-là croyait se mettre bien en règle avec la dictature : un officier passe à la tête de quelques soldats et se foule un peu le pied contre l'échelle. Le vaillant guerrier entre en fureur, il ordonne à l'ouvrier et à tous ses aides de descendre, ébranlant ais et poutres, et menaçant de tout renverser. Les pauvres diables obéissent, on les emmène à la Conciergerie.

Un autre avait un perroquet qui chantait quelques notes de la *Marseillaise*. Il fut arrêté pour avoir donné cette éducation séditeuse. J'ignore si le perroquet a été fusillé.

Dans le faubourg Saint-Martin, on se présente pour arrêter un fabricant; malheureusement pour la police, l'homme ainsi poursuivi était mort depuis six

mois. La police ne voulut point se retirer sans dédommagement : elle emmena le frère du mort.

Rue Saint-Martin, elle fut plus absurde encore, et, cette fois, elle ajouta au ridicule une abominable profanation. Elle recherchait une proie quelconque dans les recoins d'une maison. La perquisition s'étant faite en pure perte, les agents allaient se retirer quand ils aperçurent, sous la porte cochère tendue de blanc, le cercueil d'une jeune fille morte la veille et dont le convoi était sur le point de partir. Les ignobles limiers crurent avoir flairé un républicain dans cette bière ; ils la firent ouvrir pour voir s'il n'y était point caché. Ils en furent pour leur honte ; mais, pour la couvrir et ne point sortir les mains vides, ils emmenèrent le concierge de la maison ! . . .

XXIV. — Je n'en finirais pas si je voulais raconter toutes les extravagances de la persécution en délire. On arrêtait sans cesse, on arrêtait partout, dans les hôtels garnis, dans les cafés, sur les trottoirs, on arrêtait pour le seul plaisir d'arrêter. On accueillait, on provoquait les plus infâmes délations, et si les dénoncés ne s'étaient pas trouvés sous la main des sbires, on aurait, je crois, arrêté les dénonciateurs.

Chaque commissaire de police avait à cœur de fournir un certain contingent de prisonniers. Un d'entre eux avait un jour fixé le sien à deux cents. Ce chiffre atteint, il fit jeter à la porte tous les autres *prévenus*. « Assez pour aujourd'hui, leur dit-il, ce sera pour une autre fois ! »

Nous avons parmi nous des familles entières, le père et les fils valides; au dehors se désolaient et dépérissaient, dans la plus affreuse misère, la mère et les enfants incapables de travailler. Nous avons des ateliers entiers, maîtres, contre-maîtres, ouvriers. L'établissement était détruit, l'industrie supprimée, la ruine certaine, ou, pour mieux dire, déjà consommée. Qu'importaient à Louis Bonaparte et à ses complices, les catastrophes particulières et la ruine absolue de milliers de familles! Les hommes qui ordonnent des massacres et s'en glorifient, peuvent bien n'y point regarder de si près!

XXV. — Il serait à désirer pourtant qu'on les pût raconter, sans oublier une larme ni une goutte de sang, tous ces crimes auxquels s'attacherait inflexiblement l'exécration du monde civilisé tout entier et celle de l'histoire, même quand ils auraient la sinistre excuse d'une nécessité sociale. Que dira-t-on un jour d'un peuple qui a pu les laisser commettre dans l'intérêt exclusif d'une seule ambition qui voulait prévaloir à tout prix et s'assouvir? C'est, du moins, un enseignement pour les Démocraties qui parviendront à se relever et à se constituer. L'expérience est complète : on sait désormais à quoi tiennent la liberté, la dignité, la fortune d'une nation, quand elle se dessaisit de la force organisée, disciplinée, armée, quand elle en fait un corps distinct, et, par conséquent, ennemi d'elle-même, animé, sous la main des hommes qui dispensent faveurs et grades, d'intérêts et de mo-

biles nécessairement contraires à tous ses mobiles et à tous ses intérêts. Ce que l'on racontait des fureurs de la soldatesque dans Paris nous aurait paru prodigieux d'in vraisemblance, si nous n'en avions été presque tous les témoins.

XXVI. — Sur le boulevard des Italiens, le 4, à 8 heures du soir, on voyait encore des mares de sang et des débris de cervelles humaines que piétinaient des lanciers ivres, presque hors d'état de tenir leurs armes.

Des blessés gisaient étendus sur les larges dalles des trottoirs. Des lampions, — raillerie atroce! — étaient placés à côté d'eux, et les soldats écartaient à coups de crosse les passants qu'attirait un sentiment d'humanité.

Après que le massacre fut terminé dans les rues Montorgueil et du Petit-Carreau, quelques blessés et, entre autres, un enfant de quinze ans, s'étaient traînés mourants jusqu'au passage du Saumon. Ils étaient parvenus à se soustraire aux recherches de la troupe; une misérable femme les aperçut; elle alla chercher les soldats, qui accoururent les égorger. Plusieurs commerçants nous ont raconté cette scène horrible; ils entendaient parfaitement les cris des victimes et surtout la voix plaintive du pauvre enfant qui ne fut pas épargné. Un seul échappa au massacre: il avait une balle dans la cuisse. Il resta jusqu'au jour étendu sur les dalles du passage.

Dans cette même soirée du 4 et à la même heure, un général, dont je regrette de ne pas savoir le nom,

mais on le reconnaîtra sans doute, faisait impitoyablement fusiller, devant le péristyle de l'Ambigu-Comique, une dizaine de malheureux ramassés dans les rues. Il soupaît avec son état-major, dans un restaurant, au coin de la rue de Lancry. Il interrompit son repas et, des fenêtres du premier étage, il assista, un cigare à la bouche, à cette abominable exécution. Puis, il se remit tranquillement à table!...

Le 4 encore, un habitant du boulevard Montmartre, — M. L..... S...-M..., — aperçut de sa fenêtre, sur l'asphalte ensanglantée, un blessé dont les jambes remuaient encore. Il descendit et s'empessa d'implorer pour ce malheureux la commisération de l'officier qui commandait à l'entrée du passage Jouffroy. « Retire-toi, brigand! répondit l'officier. Veux-tu que je t'envoie le rejoindre! »

Le 5, à 3 heures de l'après-midi, — vingt-quatre heures après le dernier engagement, — un citoyen s'approche d'un dragon, sur le boulevard, au coin de la rue Rougemont, et s'écrie : « Vive la République! » — Pour toute réponse, le dragon lui casse la tête d'un coup de pistolet. — Le même jour, pour le même motif, vingt autres assassinats étaient commis par des cavaliers de toute arme, dans les environs du Palais-National et sur presque tous les points de Paris.

Le 6, un prisonnier entre à la Préfecture, dans une de nos cellules, pâle et défaillant. On s'empresse autour de lui; et, comme on se trompait sur la cause de

son émotion, on cherche à le rassurer. — « Ah ! Messieurs, s'écria-t-il, c'est bien de moi qu'il s'agit ! Comme je passais tout à l'heure, conduit par des agents, sur le quai des Orfèvres, des soldats sont sortis de la Préfecture, emmenant un jeune homme, presque un enfant, qu'ils ont assassiné sous mes yeux. Après le second coup de fusil, il respirait et remuait encore. Les bourreaux lui ont alors envoyé dans la tête une balle qui la lui a fracassée ! » — Le prisonnier qui a vu ce meurtre, c'est un ancien magistrat, le beau-frère du général Leflô. Et, à ce propos, je me rappelle le passant que les soldats précipitèrent eux-mêmes, tout sanglant, dans la Seine, après l'avoir frappé de quatre balles. Il ne put mourir ni par le feu ni par l'eau ; on le retira de la rivière. Mais ce fut pour le jeter à la Conciergerie, puis aux casemates. Nous l'avons tous connu : il est aujourd'hui transporté.

Les soldats en étaient venus à tirer aveuglément, pour le moindre motif et, au besoin, sans motif, jusque sur leur propre uniforme. A Sainte-Pélagie, un militaire qui subissait une insignifiante punition disciplinaire, fut menacé du cachot pour des paroles fort peu graves par lesquelles il avait relevé des brutalités dont quelques prisonniers politiques avaient été l'objet. « Je n'irai point au cachot, s'écria-t-il ; je me laisserai plutôt tuer ! » On le prit au mot ; trois de ses camarades réprimèrent sa résistance à coups de fusil ; on le tua dans son cabanon. « Je ne l'ai pas manqué,

moi ! » disait, avec une joie féroce, l'un des trois aux deux autres, qui, à ce qu'il paraît, ne savaient pas aussi bien tuer que lui. C'était là une cruauté inutile, si jamais il en fut, une cruauté véritablement extravagante ; mais le fait est certain. Je le tiens de deux représentants du Peuple, détenus dans la même prison, à qui les gardiens montrèrent le cadavre, et qui auraient pu tout à loisir, s'ils l'avaient voulu, compter les blessures. Les deux représentants se sentaient pénétrés d'une indignation qui éclata bientôt avec énergie. « Bah ! leur dirent les gardiens, qu'est-ce que cela ? Si vous saviez tout !... »

XXVII. — Les détails de cent autres scènes de carnage emplissent ma mémoire, et ma plume, en les écrivant, commencerait la plus légitime des vengeances. Mais non, le cœur se révolte et se lasse à rappeler ces débauches de sang. J'aime mieux finir ce tableau par un trait qui ramène l'âme aux plus nobles sentiments de patriotisme et d'honneur national.

Deux frères, officiers l'un et l'autre, l'un dans l'artillerie, l'autre dans l'infanterie, reçurent l'ordre de marcher contre les défenseurs de la Constitution et de la loi. Le premier s'indigna du parjure et brisa son épée ; on le jeta aussitôt à l'Abbaye. Le second, c'était le plus jeune, craignit qu'on ne lui imputât à lâcheté son refus d'exécuter l'odieuse consigne. Il l'exécuta en la maudissant. C'était le 4, rue Montorgueil, au dernier moment de la résistance. Deux balles vinrent le frapper à la fois ; il tomba dans son sang,

les deux jambes fracassées. Le lendemain, il expirai à l'hôpital militaire. Sa mort fut précédée d'un long délire ou plutôt d'un accès de désespoir, tout rempli d'une idée fixe, la douleur, le remords d'avoir obéi. On avait, du moins, permis à son frère de recueillir ses suprêmes paroles ; celui-ci était présent quand on apporta au mourant une de ces croix dont Louis Bonaparte a fait un signe de complicité infamante. Le malheureux jeune homme la repoussait avec horreur. Il s'efforçait convulsivement de l'attacher sur la poitrine de son frère ; il lui disait : « C'est toi seul qui la mérites pour ta noble désobéissance, et c'est la France réhabilitée qui devrait te la décerner ! »

XXVIII. — Sans aucun doute, même dans l'armée de Paris, il y a eu un grand nombre de soldats et d'officiers subalternes qui ont subi cette horrible contrainte. C'est ce que nous affirmaient dans les casemates, des fusiliers du 43^e de ligne, qui, eux du moins, s'en étaient courageusement affranchis. Ils étaient admirables de dévouement et de patriotisme, quand ils nous disaient : « Nous préférons séjourner vingt ans et mourir, s'il le faut, avec vous à Cayenne, plutôt que de rester quelques mois encore avec des assassins ! »

Mais ces exceptions, si touchantes qu'elles soient, augmenteraient, s'il était possible, loin de l'atténuer, l'horreur inspirée par l'armée de Décembre à tout citoyen qu'indignent la ruine et le déshonneur de la France. Il en est de l'armée comme de la magistra-

ture (F). La France, quand elle aura repris possession d'elle-même, en finira du premier coup avec cette anomalie d'un pays qui se surcharge d'impôts et s'épuise pour entretenir un instrument obligé de terreur et de compression.

XXIX.— Il y avait un mois environ que nous étions à Bicêtre. La commission Bertrand prit enfin une décision. Elle prononça un petit nombre de mises en liberté arrachées par des sollicitations puissantes ou par l'obsession des familles. Quelques-unes, il faut le dire, furent achetées par des concessions déshonorantes; ce sont des avocats presque célèbres, des orateurs de clubs, des mendians de popularité, des hommes que les élections de mai 1852 auraient glorifiés, sans le coup d'État, et portés à la représentation nationale, qui ont donné le scandaleux exemple d'une adhésion signée en échange d'une *grâce* octroyée par le grand criminel de Décembre. Ils ne sentaient pas toute leur honte dans les premières joies d'une liberté si chèrement payée. En est-il de même aujourd'hui, quand leur pensée se reporte à tant de malheureux obscurs, livrés aux tortures d'Afrique, non certes pour leur ambition, mais pour leur dévouement si désintéressé à la République?

Tous les autres détenus furent peu à peu dirigés sur Ivry, où se formaient lentement les cadres de la transportation. Il en partait chaque jour trente ou quarante à la fois, qu'on plaçait sur deux rangs en vue des casemates. Les gendarmes et les soldats de l'es-

corte chargeaient devant eux leurs armes avec une affectation qui, à la fin, n'excita plus que notre pitié. Au dehors, les sympathies étaient moins timides et plus nombreuses ; on se découvrait sur notre passage. Quelques paysans pleuraient ; malgré les menaces des officiers, ils s'arrêtaient à nous regarder jusqu'à ce que la colonne eût disparu au détour du chemin.

XXX.— Je fis moi-même ce triste trajet le 1^{er} janvier 1852. Nous avions la transportation en perspective : c'étaient les étrennes bonapartistes. Je ne parlerai pas de ces nouvelles casemates ; je n'ai rien dit, pour le régime intérieur, des casemates de Bicêtre, qui ne s'applique de point en point à celles d'Ivry. On nous permit cependant une plus longue promenade dans le préau, et l'on nous accorda quelques tables pour écrire nos lettres. Nous fûmes répartis en trois catégories, plus ou moins compromises, à ce que disaient les geôliers, du gardien au général en chef ou au ministre ; mais toutes les trois ont passé sous le même niveau de persécution ; elles sont parties à la fois pour les pontons et, en définitive, elles ont indistinctement fourni leur contingent à l'internement, à la transportation et à l'exil. La surveillance était plus active encore et surtout plus bruyante qu'à Bicêtre ; il n'y avait pas d'heure où l'on ne fût réveillé en sursaut par les assourdissants *Garde à vous!* des innombrables sentinelles répandues dans les cours et sur la plate-forme des casemates.

On en vint pourtant à se méfier de la troupe elle-

même. Des scènes poignantes avaient consterné jusqu'à la caserne. Un jeune soldat, en faction au préau, reconnut son père dans un groupe de détenus en haillons et hâves d'épuisement. Il tomba sous les armes ; on l'emporta dans les convulsions du désespoir.

Le 30^e de ligne, soupçonné de compatir à de si navrantes douleurs, fut relevé par le 39^e. Ce régiment crut devoir faire du zèle. La première nuit, les sentinelles tirèrent des remparts sur les passants. Un de ceux-ci fut blessé, on le recueillit dans les casemates. Ce malheureux subit une amputation, mais il expira le lendemain au milieu d'atroces souffrances.

XXXI.— Nous séjournâmes environ trois semaines à Ivry. Cette attente inespérée avait ranimé bien des illusions. Un soir, à neuf heures, des gardiens effarés vinrent brutalement réclamer les chemises fournies aux plus nécessiteux par l'administration des prisons, et nous rendirent en échange, toutes mouillées encore, celles qu'on avait donné à blanchir. Ce fut le seul avertissement du départ. On se précipita aux meurtrières ; cours et préaux, aussi loin que le regard put s'étendre, étaient hérissés de baïonnettes ; des chevaux piaffaient à l'extrémité ; en face, à l'entrée du fort, on distinguait le bruit des canons roulant sur l'affût. Bientôt les gardiens crièrent par chaque lucarne : « Debout ! préparez-vous, il faut partir ! » On se prépara, presque sans mot dire, mais on attendit encore longtemps le dernier signal. Enfin, les portes s'ouvrirent et tous les détenus furent réunis, entassés sur un

point : cinq cents personnes, sans compter gardiens et soldats, sans compter un espace à l'entrée pour l'appel, cinq cents personnes embarrassées de paquets et de valises, dans une de ces casemates où l'on ne met jamais plus de soixante soldats !

Là, il fallut encore attendre deux heures mortelles, ni plus ni moins ! La plus grande confusion régnait dans le fort. Des torches de résine, portées par des sergents de ville, allaient et venaient, éclairant de leurs sinistres ces masses profondes de sabres et de fusils. L'appel nominal commença, le plus arrogant auquel j'aie assisté pour mon compte. Les prisonniers passèrent deux par deux dans la cour ; ils tombaient sur un groupe d'agents de police, qui aussitôt les attachaient deux par deux avec des cordes rugueuses et pénétrantes, dont la plupart ne purent dégager que le lendemain, à midi, leurs poignets meurtris et tout en sang.

On se remit en marche par des chemins boueux, tout coupés de fondrières. Trois voitures cellulaires suivaient, emportant les malades, réduits presque à l'impossibilité de se mouvoir. Nous étions entourés de deux régiments d'infanterie et d'un bataillon de chasseurs de Vincennes ; trois escadrons de lanciers, de gardes républicains et de gendarmes à cheval appuyaient les flancs de la colonne ; derrière, marchait l'artillerie, prête à nous écraser si la troupe de ligne, s'écartant à la moindre alerte, nous avait démasqués ; en tout quatre mille hommes environ pour escorter

cing cents malheureux, affaiblis déjà par le *carcere duro* et qu'on avait étroitement garrottés!

XXXII. — Aucun, ni de vive voix, ni par écrit, n'avait pu faire ses adieux à sa famille ou à ses amis; aucun n'avait pu prendre de dispositions pour ses affaires ni pour son avenir. On savait que l'autorité militaire en était parfaitement instruite; aussi ne pouvait-on croire à un lointain voyage; on se rattachait encore à l'espérance de ne pas quitter Paris.

On se croyait destiné, selon les mouvements et les ondulations du convoi, sur les divers points de la route qu'il parcourait, tantôt à Sainte-Pélagie, tantôt aux salles communes de la rue du Cherche-Midi ou de la Conciergerie, pour les conseils de guerre, tantôt à Mazas, pour l'emprisonnement solitaire et indéfini. Et cependant on marchait toujours, laissant l'un après l'autre, à droite et à gauche, les chemins qui mènent à ces prisons. La colonne arriva sur la place de la Bastille; elle s'engagea dans les boulevards intérieurs. Il était une heure et demie de la nuit; pas un homme attardé sur notre route, pas une fenêtre éclairée. Nous n'entendîmes d'autre bruit que les violons d'une noce bourgeoise, au restaurant de l'ancien Cadran-Bleu, sur le boulevard du Temple, et plus loin, au coin de la rue Laffitte, les éclats de rire d'une orgie aristocratique à la Maison-Dorée. Danseurs et danseuses, viveurs et courtisanes se montrèrent un instant aux fenêtres; mais ils ne voulaient point perdre leur temps à voir défilér tant d'infortunes; ils

recommencèrent bientôt leur quadrille où leur débauche. Au boulevard des Capucines, la tête du convoi tourna brusquement à droite : notre sort était fixé ; on nous menait au chemin de fer du Havre. A trois heures et demie, nous étions entassés dans les wagons, pêle-mêle avec des agents de police et des gendarmes ; nous partions pour Brest.

Le lendemain, Paris tout entier se fit raconter les détails de cette expédition lugubre, et, l'émotion fut, dit-on, pendant quelques jours assez vive. Plus tard, quand ces monstrueux enlèvements recommencèrent, on n'osa plus traverser Paris. On contraignit les détenus, malgré leur épuisement, à franchir l'immense espace qui s'étend d'Ivry à la rue d'Amsterdam, en longeant la ville par les boulevards extérieurs, depuis la barrière de Fontainebleau jusqu'à la barrière de Clichy.

XXXIII. — Une dépêche télégraphique nous avait précédés au Havre ; elle nous enlevait le dernier avocat. Le colonel Neigre, commandant l'état de siège dans cette ville, avait disposé ses troupes en bataille. Les rues et les quais étaient interdits ; on avait consigné les équipages de tous les navires stationnant dans les bassins. Le colonel lui-même et son petit état-major se prodiguaient partout avec un zèle de gendarme, écartant les rares curieux par des paroles grossières et de farouches regards. Un prisonnier, devenu plus tard paralytique, se laissa tomber presque évanoui, hors d'état de faire un pas de plus :

« Donnez donc un tilbury à Monsieur ! » s'écria l'absurde et brutal colonel. Mais l'insolence et l'inhumanité n'y pouvaient rien ; il fallut faire avancer un brancard. Au reste, la ville ne témoignait qu'une curiosité médiocre ; les journaux bonapartistes l'avaient ignoblement trompée la veille et le matin même ; ils annonçaient tout simplement un départ et un embarquement de *forçats*. Le petit nombre de personnes qui, des extrémités de la jetée ou de la tour François I^{er}, nous virent descendre par centaines, comme un immonde bétail, dans les plus basses profondeurs de la frégate en partance, détournaient leurs regards avec un dégoût mêlé d'horreur. Nous n'étions pour elles qu'un bague en route pour Cayenne ! A une heure et demie, le *Canada* avait toute sa cargaison républicaine empilée dans ces noirs faux-ponts, dans ces batteries horribles, dont l'histoire se souviendra tant que le cœur humain se sentira capable de sympathie pour les victimes et de haine contre les bourreaux !

LIVRE TROISIÈME.

LE CANADA. — LE DUGUESCLIN.

I. — Nous arrivions au Havre à une heure. A une et demie, nous étions sur le *Canada*, qui devait nous transporter à Brest, où le *Duguesclin* appareillait déjà pour nous emmener aussitôt, sans perdre un jour, à Cayenne. Ainsi l'avait décidé Louis Bonaparte, et c'est M. de Morny seul qui a revêtu de son contre-seing la sauvage mesure. Cette grande cruauté sommaire s'accomplissait en famille. Le temps marche, et il faut, pour un prochain avenir, que la responsabilité de chacun soit nettement précisée.

Une planche étroite, pliant sous le pas des proscrits, rattachait au quai une vieille frégate presque défoncée, vermoulue, cariée de la cale aux plus hautes vergues. Dix jours après, elle était hors de service; on la dépeçait dans le port de Brest, et c'est tout au plus si l'on a pu en faire du bois de chauffage. Les marins étaient sur le pont, armés de leurs haches d'abordage; partout, des gendarmes, le pistolet à la ceinture, l'allure menaçante, le regard irrité : on venait de les prévenir qu'ils avaient aussi à prendre la

mer pour Cayenne, et ils se seraient volontiers vengés sur nous d'un avis aussi déplaisant qu'imprévu. Sur la dunette, M. le capitaine de vaisseau Adolphe Bouët, hâtait lui-même les préparatifs de l'embarquement; il allait et venait, maugréant contre ses matelots trop lents à la manœuvre, contre les pros-crits trop lents à s'entasser. La frégate était sollicitée par une forte marée descendante : pour rien au monde on n'aurait voulu retarder le départ. Nous fûmes surpris de rencontrer un zèle si bruyant chez un de ces officiers de marine qu'on nous disait si supérieurs, pour la convenance des manières et pour l'intelligence, aux officiers de l'armée de terre. Figurez-vous le cocher de la funèbre voiture qui mène les condamnés au supplice, se dépitant contre les retards de la dernière toilette et trouvant qu'on le fait trop attendre : vous aurez une idée de l'impatience du capitaine de vaisseau, commandant la frégate le *Canada*.

Arrivés sur le pont, nous prenions des directions diverses, selon les petites geôles provisoires auxquelles nous étions destinés, dans le faux-pont, dans les batteries, dans les moindres réduits, à côté de la machine à vapeur. Jeté moi-même dans le faux-pont, j'entrai dans un des deux compartiments ou plutôt des deux cages qu'on y avait pratiquées à l'aide de planches sales et noires, formant une espèce de claire-voie. C'était un espace de quarante pieds de longueur sur une largeur de douze; et encore était-il rétréci d'un bon quart par des amas de poutres, de vergues, de

vieilles cordes et de ferraille. En face, cinq échappées d'un jour douteux et changeant perçaient comme des flèches la muraille de bois; c'étaient des *hublots*, d'une ouverture d'environ dix centimètres, qu'on voulait bien laisser ouverts, pour ne pas nous asphyxier tout à fait. Nous étouffions déjà, et cependant le flot noir des prisonniers descendait toujours l'escalier branlant. On entraît sans cesse, on se massait dans tous les recoins. Tourmentée déjà par la mer, la vieille frégate, dès qu'on eut levé l'ancre, se courba violemment de l'avant à l'arrière, comme pour se conformer aux intentions de la manœuvre, et se pencha sur son flanc, nous jetant les uns sur les autres. Je me rappelai ces vanneurs qui, pour faire entrer le plus de blé possible dans leurs sacs, les soulèvent de terre avec effort et les laissent brusquement retomber. Quand l'irruption fut complète, nous étions cent quatre dans un espace où trente à peine auraient pu s'asseoir sans trop de gêne!

L'avant-veille encore, aux casemates d'Ivry, je lisais avec horreur, dans les Mémoires de Philippe de Comines, la description de la cage de fer où il fut renfermé par son gracieux souverain Louis XI et par la non moins gracieuse régente, Anne de Beaujeu, tutrice de Charles VIII. Louis Bonaparte distançait Louis XI. Je pensai à Philippe de Comines, mais je ne le plaignis plus. J'enviais sa cage de fer.

II. — Nous fûmes longtemps à nous reconnaître et plus longtemps encore à échanger, — non pas une

poignée de main, c'était impossible, — mais un regard avec les amis que nous n'avions point vus aux casernes. Au fond, dans la cohue, j'aperçus deux de mes anciens collègues à la Constituante, hier encore membres de la Législative, Alexandre Martin, ancien maire d'Orléans, et Michot-Boutet; un ancien préfet, Pereira, et Auguste Tavernier, rédacteur en chef de la *Constitution*, du Loiret. Ils étaient entourés d'environ soixante et dix citoyens du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise, brutalement enlevés comme nous, la nuit précédente : c'était la première razzia qu'on opérait dans les prisons d'Orléans, de Montargis, de Chartres et de Corbeil. Outre les deux représentants, l'ancien préfet et le journaliste, dont je viens de parler, il y avait là un membre de conseil général, le maire d'Essonne et trois autres maires, trois médecins, deux notaires, des instituteurs, des industriels, des commerçants, des cultivateurs, tous propriétaires, tous pères de famille. Tels étaient les *Jacques* de province, contre lesquels Louis Bonaparte prétend avoir sauvé la Société française ! Voilà les hommes contraints, sous le sabre et le pistolet des gendarmes, sous la gueule des canons, de subir les outrages que leur prodiguaient, par la bouche d'impudents pamphlétaires, les scélérats qui ont versé le sang comme l'eau dans Paris et couvert la France de deuil ! Je ne fais là que pour trois départements à peine ou plutôt pour quelques communes, le recensement de la persécution. Il se fera pour la France entière, car il faut

enlever jusqu'à l'ombre de l'excuse ou du prétexte, la cruauté de nos tortionnaires et au cynisme de leurs calomnies !

En face, dans l'autre cage, — tout à côté, près de la machine, — en haut, dans les batteries de l'avant, — c'était le même encombrement, le même étouffement, le même supplice. L'ancre était levée, la vapeur sifflait et sanglotait, nous partions enfin. La confusion redoubla et le malaise devint si extrême que je renoncerais, par dégoût, à le décrire, si je n'avais promis de tout dire et d'aller jusqu'au bout. Sur vingt prisonniers, quinze peut-être naviguaient pour la première fois ; le mal de mer nous saisit presque tous, à la sortie de la rade : on n'entendit plus que cris de douleur et vomissements. Il n'y avait au milieu, en pleine foule, qu'un baquet pour ce besoin et pour tous les autres ; mais on n'avait pas la force de s'y traîner ; on vomissait partout, et la cage elle-même, souillée tout entière, ne fut bientôt plus qu'un énorme baquet.

C'est au milieu de ces convulsions, de ces ordures, que l'on nous fit une première distribution de biscuit avarié, taché de vin et entamé par les vers. Trois heures après, on nous apportait l'aliment principal de la traversée, des poignées de *gourganes*, une espèce de fèves noirâtres, et, quoique pourries, dures comme des balles, qu'on avait en vain essayé de faire cuire à grand renfort de potasse, et nageant dans une eau bouillante, à peine assaisonnée d'un peu de sel.

Comme à Bicêtre, on nous signifiait d'avoir à manger par groupes de dix hommes, autour de baquets aussi rebutants que l'autre, celui qu'on avait placé au milieu ; mais, cette fois, il fallait manger sans cuillers, comme on pouvait, à l'aide de ses mains, ou, comme les porcs, dans l'auge. Plus que le mal de mer lui-même, la torture des sens, de l'odorat surtout, provoquait jusqu'à la défaillance.... Je m'arrête : il est des choses que, par respect pour soi-même, on ne peut pas raconter !

Je croyais m'être aguerrri tout à fait dans les casemates. Pure illusion ! le dégoût, cette fois, était bien véritablement insurmontable. Pendant trois semaines, je me vis réduit à casser entre mes dents quelques morceaux de biscuit.

III. — La nuit arriva, plus tourmentée que le jour, nuit horrible, que sept autres devaient suivre sans nous apporter un moment de sommeil. L'espace manquait, je ne dis pas pour se coucher, mais pour s'asseoir. On s'assit pourtant, vaincu par la fatigue ; on essaya de se coucher sur la planche dure et souillée. Il suffit d'un mot pour exprimer ce long martyre : nous étions empilés ! Empilés comme les bestiaux dans la charrette qui les mène à l'abattoir, comme les cadavres dans l'ossuaire ! A chaque instant, nous nous sentions foulés et meurtris par les moindres mouvements de nos compagnons d'infortune et par le continuel va-et-vient des malades. Oh ! comme les casemates, maudites encore la veille, nous apparurent

alors commodes et spacieuses ! Quel séjour de bien-être et de repos ! Que nous regrettions cette paille malsaine, où foisonnait la vermine, mais où, du moins, on dormait une heure sur vingt-quatre ! Comme nous aurions béni le coup de vent, le raz de marée qui nous aurait poussés, avec la rapidité de l'éclair, jusques aux baraques de Cayenne ! Nous aurions tout accepté, même la Sibérie, même les mines, quelques toises de sol, — fût-il de glace, fût-il de feu, — pourvu que, du moins, nous eussions l'inappréciable bonheur d'y étendre nos membres endoloris ! C'est là le principal caractère de la barbarie napoléonienne : elle ne tue pas seulement, elle dégrade. Et c'est surtout parce qu'elle dégrade, — non parce qu'elle tue, — qu'elle a laissé un ressentiment inflexible dans le cœur des hommes qui ont subi la persécution, comme dans le cœur de ceux qui en ont pris leur part par la compassion et la sympathie !

Incapable de résister plus longtemps à un si intolérable malaise, je grimpai, comme beaucoup d'autres, et me couchai sur les poutres et les cordages rangés le long des *hublots*, — vrais chevalets de patient du moyen âge. On pouvait presque s'y assoupir, mais nous nous réveillâmes bientôt, précipités à terre et les habits entièrement trempés. La mer, déjà tempétueuse, battait les flancs de la frégate bien au-dessus de nos têtes, et chaque *hublot* vomissait sa vague. — Il fallut fermer les *hublots*, au risque de mourir par l'étouffement. Je me traînai péniblement jusqu'aux planches

en claire-voie qui nous séparaient de nos gardiens. En face, dans l'autre compartiment, j'aperçus mon frère qui essayait aussi, comme moi, d'aspirer un peu d'air gâté par tant d'exhalaisons fétides et surtout par l'aspect des gendarmes !

IV.— Aux premières lueurs du jour, un brigadier de gendarmerie descendit et nous lut un arrêté de Ducos, cet échappé de la galère libérale Odilon-Barrot, commis de Louis Bonaparte à la marine, qui réglait les vivres de la traversée : le biscuit ou le pain des forçats, et puis, chaque jour la *gourgane*, si ce n'est qu'une seule fois par semaine, on nous accordait un peu de viande ou de morue rance et dure comme un parchemin de la Bibliothèque des Chartes. Tel était l'ordinaire des *prisonniers de guerre*, comme disait l'arrêté. A Brest, pourtant, on nous rendit officiellement notre vrai titre : nous ne fûmes plus que des *déportés*. Le compatissant ministre nous octroyait encore un demi-quart de vin, mais seulement en mer. Or, comme nous n'avons été qu'un jour en mer, de Cherbourg à Brest, et que tout le reste du temps s'est écoulé dans les rades, il en est résulté que, pendant trois mois, nous n'avons bu que l'eau corrompue du *charnier*. On verra plus loin ce qu'on entendait par ce mot ignoble qui arrive pour la première fois sous ma plume.

Que nous faisaient, au demeurant, tous ces détails de cuisine et de ministère ? Avec l'arrêté, le brigadier nous avait apporté une nouvelle dont nous fûmes con-

sternés. Nous nous croyions arrivés en rade de Brest ; dans la nuit déjà, nous en étions à quinze lieues tout au plus. Mais la mer elle-même avait barré le passage ; repoussés par les vents à plus de cinquante lieues en arrière, nous étions rentrés dans la rade de Cherbourg, et l'on n'entrevoit pas même le jour où nous pourrions enfin sortir de cet enfer flottant !

V.— Les six geôles pratiquées dans la frégate furent ouvertes les unes après les autres, et nous montâmes à tour de rôle sur le pont. Le vent soufflait avec violence ; nos vêtements en lambeaux ne nous protégeaient plus contre un froid glacial. La frégate était enfermée dans un montueux horizon de lames qui submergeaient l'avant et s'effondraient en torrents sur nos têtes. Nous étions tous épuisés de fatigue et de maladie. Le chirurgien du vaisseau parut un instant parmi nous, le sourire sur les lèvres, le regard presque insultant : à ceux qui songèrent à se plaindre, il ne répondit que par des plaisanteries indécentes et d'ironiques encouragements. Il savait déjà pourtant que nous n'étions point des forçats ; on assure même qu'en apprenant la vraie qualité de sa cargaison, le capitaine Bouët s'indigna de la méprise où les instructions ministérielles l'avaient fait tomber. Indignation fort discrète, j'en répons, car, dès ce moment, nous n'avons plus aperçu cet homme ni aucun de ses officiers. — L'officier de marine s'effaça complètement devant le gendarme. Était-ce humiliation du rôle qu'on lui faisait remplir ou seulement indifférence ? L'une et

l'autre peut-être, mais la dernière, à coup sûr. A la façon si dégagée, si sereine dont nous l'avons vu plus tard accepter l'humiliation, l'officier de marine a dû se blaser bien vite, et je doute qu'il soit encore capable de la ressentir.

Il n'en fut pas de même des matelots, ces nobles enfants du Peuple, que les gouvernements n'ont pas eu intérêt à dépraver, Dieu merci, pour s'en faire un instrument d'oppression, et dont la rude bonté native est entretenue par les plus durs labeurs et de constants périls. Les matelots nous témoignèrent, dès la première heure, malgré les plus sévères consignes, sous la jalouse et brutale surveillance des gendarmes, une sympathie généreuse qui ne s'est jamais démentie. Ce cœur indépendant et fier, indigné de l'oppression et ouvert à tous les sentiments généreux, que nous avons rencontré chez les marins du *Canada* et du *Duguesclin*, il bat, j'en suis sûr, dans la poitrine de tous les marins de France : qu'ils reçoivent ici l'expression de notre profonde et reconnaissante sympathie, à nous, les républicains, dont ils ont si souvent consolé les douleurs !

VI.— Le vent nous retint huit jours à Cherbourg, huit jours d'estrapade, auxquels on ne trouvera pas même un terme de comparaison, si l'on ne cherche point les détails du supplice de la *presse* dans les archives de l'ancien Châtelet. Nous avons reçu des couvertures ; la plupart des captifs en nouèrent les extrémités avec des cordes marines, que les matelots leur

prêtaient en cachette, et s'en firent une sorte de hamacs. Mais la vieille couverture fléchissait et se déchirait sous le poids du corps, ou bien encore la laine glissait dans les nœuds, et nous tombions à l'improviste, nous fendant la tête ou meurtrissant encore davantage les malheureux qui se trouvaient au-dessous. On se relevait pourtant, et l'on redressait son hamac, au risque de retomber encore et de s'estropier. Mieux valait ce péril, mieux eût valu péril de mort que cette longue torture de l'entassement !

Eh bien ! je le déclare, et je ne crains pas que les limiers de haute et basse police, toujours à l'affût des lâchetés et des défaillances, osent eux-mêmes affirmer le contraire : parmi tant d'hommes, habitués presque tous au bien-être, parmi ces pauvres gens de la campagne, dont la vie jusque-là si paisible était si brusquement livrée à tous les tourments de l'âme, à toutes les avanies que le corps peut subir, à une vraie tempête de huit jours, pas un, sur le *Canada*, ne s'est montré faible, pas un n'a fléchi ! On n'avait pas encore eu le temps, pour ébranler et briser la fermeté des vieillards ou des pères de famille, d'exploiter la douleur des femmes et des enfants. Au *Canada*, la tenue des républicains a été parfaite. Il s'y était formé comme une atmosphère de résignation et de courage, où les cœurs, du moins, respiraient à l'aise et se dilataient. Chaque soir, pour se raffermir dans l'épreuve, on se racontait les persécutions constamment déchaînées, sous les vieux régimes, contre les hommes de foi

et de dévouement, les cabanons de Paris, les cellules de Doullens, les longs ennuis des loges à double grille du Mont-St.-Michel, si énergiquement racontés par mon ami Martin-Bernard ; les plus convaincus montraient l'avenir, et ils parvenaient à ranimer toutes les espérances. Chaque soir, malgré une interdiction absolue et malgré les injures des gardiens, on chantait les hymnes de la République et du Socialisme. Quand nous chantions à bâbord, les proscrits renfermés en face de nous faisaient silence, et, quand nos voix se taisaient, l'hymne recommençait à tribord. Les matelots bravaient la consigne, et, se mêlant aux gendarmes courroucés, nous écoutaient avec une visible émotion. Lachambeaudie disait ces fables où respire une charité si douce et à la fois si ardente. D'autres poètes racontaient les misères des peuples européens et flétrissaient le cynisme de leurs oppresseurs. Un d'eux, un jeune homme qui sera célèbre un jour, s'il n'est pas emporté par la réaction bonapartiste, E.... V..., nous récitait une satire brûlante que lui avaient inspirée les massacres de Naples et de Sicile. Il dénonçait à l'indignation de l'humanité le grand parjure royal du 15 mai 1848. Chacun de ses vers était une accablante allusion contre les massacres de Paris et des provinces, contre le parjure présidentiel, plus grand encore, du 2 décembre 1851. Le fils de la reine Hortense prenait place au même pilori que le fils de la reine Caroline. Louis Bonaparte était écrasé sous Bomba. La colère des gardiens monta à son paroxysme; le plus

instruit des gendarmes s'écria : « C'est en vain que vous mettez là des noms de l'histoire ancienne ; nous comprenons tout. Silence, ou je fais feu ! » On rit de la bévue, mais il fallut bien se taire. Il n'y a pas d'opinion historique ou littéraire qui ne soit fort respectable, quand on peut l'appuyer d'un coup de pistolet.

VII. — Enfin, après huit jours d'une mortelle attente, le vent tomba un peu et la frégate, aux acclamations des proscrits, put reprendre la route de Brest. Nous subissions la dernière épreuve du *Canada*, mais celle-là faillit nous dispenser de toutes celles qui nous attendaient encore sur d'autres pontons. On n'a pas besoin, quand on a sous la main tant de crimes avérés, incontestables, de s'abandonner à de simples conjectures ; mais, en vérité, si l'on songe à l'horrible état de la mer et au délabrement absolu du vaisseau, il est difficile de ne pas prêter à des ennemis si peu scrupuleux les plus sinistres desseins. C'était au mois de janvier, en pleine saison des rafales et des tempêtes, dans la nuit du 15 au 16, une des plus sinistres qui aient passé sur l'Océan. Vents et vagues achevaient de broyer la frégate et lui enlevaient sur le pont jusques aux tambours des cabines et des poulaines. Lancée tout au haut d'une Alpe bouillonnante, elle en redescendait aussitôt le versant, décrivant des bordées furieuses. Un coup de vent la fit dériver à trente-huit lieues de sa route et la jeta entre l'Irlande et Jersey. Si nous avions eu parmi nous un seul homme de mer, capable de diriger un navire, le *Canada* nous eût ap-

partenu entre ces deux terres de liberté. Nous n'aurions eu affaire, je le crois, qu'au mauvais vouloir des gendarmes, mais les gendarmes étaient absorbés dans un immonde abattement. Ils ne nous auraient pas longtemps résisté.

Les hamacs s'entre-choquaient et se détachaient violemment des poutres, mais l'on ne songeait point à se relever, et ceux que l'on foulait dans sa chute ne se plaignaient même plus. Baquets et vêtements roulaient partout dans une eau fétide vomie par les *hublots* comme par autant d'écluses. Un dernier effort de la mer ébranla tout le navire ; le vent déchirait les voiles sur les vergues et les jetait dans les rouages de la machine à vapeur. Voiles et vapeur cessèrent au même instant tout service ; on n'entendit plus que le bruit des pompes dans les profondeurs de la cale. La frégate s'était affaissée comme un noyé dont les bras et le cœur manqueraient à la fois !

Quelques heures de plus et c'en était fait du *Canada*. Heureusement, le jour avait lui enfin, et, par un hasard providentiel, le vent nous ramenait lui-même en vue de Brest. Il fallut précipitamment quitter la frégate qu'on livra aussitôt aux ouvriers dépeceurs des chantiers. Nous arrivions le matin, à 10 heures. A midi, nous étions tous sur le *Duquesclin*.

VIII. — Le transbordement s'accomplit avec le même appareil menaçant, le même déploiement de forces, que notre embarquement sur le *Canada*. L'équipage occupait le pont, toujours armé de ses haches

d'abordage. Les gendarmes étaient exaspérés des périls de la veille, et, plus que nous, soucieux de la longue traversée qui allait, disait-on, commencer dès le lendemain. L'immense rade était vide et morne, la mer moins tourmentée, mais çà et là couverte de sombres nuées. Les goëlands, rasant les flots de leurs ailes renflées comme des voiles, ou ballottés par le vent et la brume, ressemblaient à de petites barques de pêcheurs, dont on apercevrait au large le naufrage lointain. Par de rares éclaircies, qu'obstruaient bientôt les nuages, on entrevoyait parfois les vergues immobiles du Vaisseau-École, les genêts ou les galets de la côte, quelques toits de la ville, une des plus tristes que baigne l'Océan. Plus loin, à l'entrée même de la rade, les grandes houles se brisaient encore contre les crêtes submergées de cette fameuse roche Maingand, où tant de navires se sont perdus, comme ces voyageurs qui tombent, à l'entrée même des cités peuplées, sous le poignard d'un assassin caché dans les ténèbres d'un carrefour.

A mesure que s'opérait le transbordement, nous passions devant deux sous-officiers. L'un remettait à chacun de nous une toile de hamac et une couverture; l'autre inscrivait nos noms, car, au *Duguesclin*, pas plus qu'au *Canada*, on n'avait reçu de liste nominative; ici encore, nous n'étions que des forçats; au maintien de l'équipage, nous pûmes comprendre que nous étions toujours l'objet de la même répulsion; sous le même regard de dégoût, nous descendîmes

l'escalier qui menait à la plus basse batterie du vaisseau.

IX. — Dans les temps ordinaires, cette batterie peut contenir environ deux cents personnes : nous nous y retrouvâmes cinq cents, si l'on excepte les deux représentants du Loiret, l'ancien préfet d'Orléans, et quatre ou cinq autres de nos amis qu'on avait retirés du *Canada* pour les renfermer dans le château de Brest. Et encore si l'on avait eu assez d'humanité pour nous réserver tout l'espace ! Mais non, un bon tiers de la batterie, sinon davantage, était envahi par d'énormes caisses rangées le long des sabords, par de grands coffres disposés au milieu pour les paquets et les bagages, par un large cylindre en bois, cerclé de fer, où séjournait, corrompue et presque toujours fétide, l'eau destinée à la boisson, et, enfin, à l'avant et à l'arrière, par deux formidables retranchements, derrière lesquels on apercevait, toujours béantes, les gueules des canons chargés à mitraille. Ces espèces de corps de garde étaient construits de façon que les planches formaient des barbicanes par où l'on aurait pu, à toute heure, sur un mot, sur un signe, nous fusiller dans tous les sens et jusque dans les moindres recoins. Entre les coffres du milieu et le grand cylindre, un escalier conduisait, par deux panneaux constamment ouverts, à la batterie supérieure, toujours occupée par les gendarmes, le pistolet à la ceinture ou au poing.

X. — A trois heures déjà, il faisait nuit dans le

vaste et bruyant cachot. Les sabords étaient soigneusement vissés ou verrouillés ; on n'y avait laissé, — précaution bien insuffisante contre la suffocation, — que d'étroites ouvertures de quelques pouces de diamètre, qu'on pouvait, au besoin, fermer hermétiquement, de l'extérieur, pour rendre l'étouffement complet. La confusion des premiers moments devint insupportable ; impossible de se placer ni de se reconnaître ; on se pressait, on s'entassait comme dans les abominables cages du *Canada* ; on ne respirait plus. Quelques-uns se plainquirent à un lieutenant de vaisseau, chargé de débrouiller et de discipliner un peu ce chaos de cris et de douleurs : « Bah ! répondit-il, un peu de patience ! Nous allons lever l'ancre pour Cayenne, et, quand nous aurons passé la ligne, on vous ouvrira peut-être les sabords ! » Ce fut tout, et l'on continua de se fouler, de se meurtrir et de s'étouffer.

On réussit pourtant à s'établir et camper, le long des caisses et des coffres, par divisions de quarante, partagées elles-mêmes en groupes ou *plats* de dix. Chaque division désigna un délégué, et chaque groupe un chef de plat, chargé de recevoir les vivres. Paquets et valises furent jetés dans les profondeurs des coffres où ils se mêlaient et s'égarèrent, et d'où, jusqu'au bout, on ne les retira jamais, si même on parvenait à les retrouver, qu'avec des peines infinies et un intolérable dérangement.

Le hamac des marins consiste, on le sait, dans une

toile qui supporte elle-même un matelas. C'est une couche fort simple et fort dure, longtemps enviée par nous comme jamais ne l'a été lit de sybarite, car il va sans dire qu'elle ne nous fut pas accordée. On ne nous livra que la toile, froide, toujours glacée, et traversée, des pieds à la tête, de ces rudes et grossières coutures qui labourent et déchirent les reins. On avait beau épuiser les plus ingénieuses combinaisons : impossible de s'y ménager quelques moments de vrai sommeil. Trop relâchée, elle vous pliait le corps en deux, provoquant tous les malaises, toutes les tortures de la suffocation ; trop tendue, trop rapprochée des poutres, elle sollicitait incessamment et déracinait les gros clous auxquels on l'attachait, vous précipitant violemment d'une hauteur de sept pieds.

Les hamacs étaient dressés le soir, à 7 heures. Le matin, à 8 heures, on les entassait dans les coffres, parmi les paquets. Cette double opération s'accomplissait dans les plus épaisses ténèbres. Heureux qui pouvait, après les plus fatigantes recherches, retrouver enfin, à tâtons, sa toile et son clou ! Heureux, s'il en était quitte pour une heure d'inévitables méprises et d'inextricables enchevêtrements ! Et il faut ajouter qu'en raison du défaut d'espace, cent personnes environ se trouvaient chaque jour sans hamacs. Deux divisions, à tour de rôle, étaient chaque soir réduites à se coucher sur les planches humides, n'ayant d'autre oreiller que la lourde chaîne de fer dont on se sert pour lever l'ancre ou pour la jeter.

XI. — Je vous ai dit l'ordinaire du *Canada* ; c'était aussi celui du *Duguesclin* : le pain ou le biscuit des forçats, la *gourgane* avariée, et, une seule fois par semaine, un peu de bœuf desséché ou de morue coriace et pourrie ; toujours ces sales et rebutants baquets, contenant, pour dix personnes, des aliments que les plus gloutons de nos animaux domestiques auraient dédaignés. Pendant trois semaines encore, on nous laissa sans cuillers. Comment on parvenait à la prendre, cette exécrationnelle nourriture, dans cette promiscuité hideuse, je ne puis vraiment vous le dire ; un dégoût insurmontable m'aveuglait presque, et, pour mon compte, je ne mangeais pas. Évidemment, il y avait là, de la part des hommes qui tenaient la main à cette grande exécution en masse, qu'on nomme la transportation, il y avait préméditation perverse, intention manifeste d'humilier et d'avilir. Peut-on croire qu'un gouvernement, si prodigue des millions de la France, ait reculé devant une misérable dépense de quelques francs ? On nous privait de cuillers comme on nous privait de lumière, comme on nous interdisait de fumer, sans nécessité, sans motif, pour le seul plaisir d'accroître et de rendre intolérables les tortures d'une si étroite captivité. Un jour pourtant, une grande nouvelle traversa les flots de la rade, franchit le pont où elle réjouit les marins et descendit enfin jusqu'à nous. Émues de quelques vers de Pierre Lachambaudie sur tant de souffrances, à chaque instant attisées ou insultées, des dames de Brest voulurent

nous donner une preuve de sympathie ; elles nous envoyèrent des cuillers. Les savantes instructions du ministre Ducos n'avaient point prévu le cas : on n'arrêta point les cuillers au passage. Elles furent acceptées avec une gratitude dont il faudrait avoir vu l'explosion pour bien comprendre quelles avanies ignobles nous avons endurées !

Nous étions en rade : on nous refusait, par conséquent, le misérable demi-quart de vin annoncé par l'arrêté Ducos. Autour du cylindre, cerclé de fer, dont je parlais tout à l'heure, et qu'on nomme le *charnier*, étaient adaptés trois ou quatre tétons de plomb, par lesquels cinq cents bouches aspiraient, toute la journée, une eau croupissante, renouvelée à peine une fois toutes les vingt-quatre heures. Je n'insiste pas sur cette variété de supplice ; vous la concevez, sans doute. Et il fallait bien, pour le coup, vaincre sa répugnance. La faim, on pouvait la surmonter ou, du moins, la tromper avec quelques morceaux de biscuit. Mais comment résister à la soif, — à une soif brûlante et fiévreuse, entretenue par cette boisson rebutante elle-même et par les miasmes d'une atmosphère incessamment viciée ?

XII. — Dans les premiers jours, cependant, on faisait bon marché de ces peines physiques ; des préoccupations morales, bien autrement cruelles, étreignaient les cœurs de tous ces pères de famille, de tous ces fils, de tous ces frères qui, depuis longtemps, ne recevaient aucune communication du dehors. Nous

étions entourés comme d'un cordon sanitaire; les instructions ministérielles prohibaient expressément la moindre relation avec l'équipage, même avec les officiers, même avec le commandant du vaisseau. Nous n'étions plus qu'une ménagerie tenue en respect par le pistolet du gendarme et par les canons de l'arrière et de l'avant. Dans la dernière heure de notre séjour au *Canada*, nous avons obtenu, par grâce, de pouvoir écrire au préfet maritime de Brest, pour lui demander s'il nous serait enfin permis d'envoyer un adieu aux familles. Le préfet ne nous avait pas répondu encore, et, pourtant, on ne parlait que de lever l'ancre pour Cayenne! Ce mot terrible de Cayenne était sur toutes les lèvres, sur celles des gendarmes surtout, qui le prononçaient en grimaçant, mais qui, du moins, s'en faisaient un jeu cruel et comme une sorte de vengeance. La nuit, on travaillait, sans répit ni relâche, au-dessus de nos têtes, dans les parties supérieures du vaisseau. On réparait à la hâte jusqu'aux moindres avaries. Si le sommeil eût été possible, le marteau du calfat l'aurait à chaque instant troublé. Aux premières lueurs du jour, nous regardions avec anxiété par les lucarnes, tant il était à craindre qu'un brusque enlèvement ne nous eût lancés déjà dans la haute mer! Je voulus avoir le cœur net de toutes ces sollicitudes; je demandai par écrit une entrevue au commandant, et je signai : *Un ancien représentant du Peuple.*

Le commandant me fit appeler aussitôt, et un gen-

darme me conduisit dans son salon. Je dis salon et non sans cause, car je fus ébloui du luxe dont notre gardien en chef était entouré. Deux mois de casemates et de pontons m'avaient, il est vrai, rendu assez peu difficile en fait d'ameublement; j'avais presque oublié comment des hommes qu'on ne traitait point encore comme des bêtes féroces, pouvaient être logés. M. Mallet, c'est le nom du commandant, se promenait avec agitation; il était en grand uniforme, orné de ses croix et de ses plus brillantes épaulettes, tout reluisant enfin de dorures et de broderies. Il me reçut avec une politesse mêlée d'étonnement.

— Comment, monsieur, me dit-il, vous avez été représentant du Peuple, et vous êtes à bord du *Duquesclin*?

— Pourquoi pas, monsieur? Vous savez bien qu'aujourd'hui, c'est dans les prisons surtout que l'on trouve les représentants du Peuple, les écrivains et la plupart des citoyens qui, à des titres honorables, ont arraché quelque notoriété à leurs noms.

— A Paris, c'est possible, mais au *Duquesclin*.....

— Ah! oui, je comprends, au *Duquesclin*, vous ne comptiez que sur des forçats.

— Eh bien, oui, franchement, bien que, depuis quelques jours, j'aie pu croire autre chose.....

— Il suffisait, pour vous détromper, de parcourir la liste dressée sur votre pont par vos capitaines d'armes.

— Je ne l'ai pas lue. Elle doit être si informe!

Elle ne contient pas un nom, je parie, qui ne soit estropié. J'ai d'ailleurs mes instructions qui me prescrivent de transporter cinq cents hommes, quels qu'ils soient, à Cayenne. Mon affaire est d'obéir et j'obéis.

Mais, si décidé que l'on soit à pratiquer l'obéissance passive, on n'en est pas moins curieux, et M. Mallet m'adressa question sur question; ce fut à moi de le renseigner sur la qualité des passagers qu'il avait pris à son bord. A chacun des noms déjà populaires ou du moins connus que je lui citais, il m'interrompait par des exclamations de surprise. Peu à peu, il devint rêveur et la conversation tomba. Telle fut notre première entrevue; j'emportai toutefois l'assurance que l'ordre précis du départ n'était pas arrivé encore, et M. Mallet me promit qu'avant de lever l'ancre, il aviserait aux moyens de satisfaire à nos réclamations.

A mon retour dans la batterie, j'y trouvai presque une solution. M. l'amiral-préfet avait enfin daigné répondre. Dans sa lettre, adressée aux représentants du Loiret et à moi-même, il annonçait que toutes nos lettres seraient expédiées au ministre de la marine qui se chargerait de les faire parvenir aux familles. Quant aux réponses, il ne savait où l'on pouvait les adresser, à moins que ce ne fût à bord du *Duguesclin*. Tranchons le mot, c'était une défaite indécente. A la tournure que prenaient les choses, nous devions être à Cayenne, bien avant qu'une seule de nos paroles

d'adieu fût arrivée à nos familles, et Dieu sait à quelle époque et dans quels parages nous serait parvenue l'expression de leurs encouragements ou de leur désespoir ! M. le vice-amiral Leblanc nous reconnaissait enfin comme *prisonniers politiques*, mais, à la façon dont il exécutait les instructions ministérielles, on voyait que c'était pour lui une très-pauvre recommandation.

XIII. — Dès le lendemain, M. Mallet me fit prier de remonter chez lui. Je le trouvai beaucoup plus expansif que la veille ; il ne tint qu'à moi de lui supposer une sympathie réelle pour les souffrances que nous avions éprouvées déjà et pour celles qui nous étaient réservées encore. Eh mon Dieu ! il la ressentait, j'en suis sûr, cette sympathie, mais il était, avant tout, un officier de marine, un soldat comme tous les autres, et l'on sait que, si un soldat, sous cet abrutissant régime de compassion, a, par aventure, un bon sentiment, il ne lui est jamais permis d'y conformer sa conduite.

Je le plaignais d'avoir accepté une mission si dure et si dégradante, et, certes, je pouvais me dispenser de le lui dire. Je ne crois pas qu'au fond il se blâmât lui-même ; mais, à coup sûr, il comprenait toute son humiliation.

— Quelle corvée ! me disait-il ; ce n'est pas là le métier d'un capitaine de vaisseau. Je voulais d'abord me démettre ; mais j'ai quarante-deux ans de service, je ne puis pas les sacrifier.

Je ne répondis pas, car je suis sans pitié pour de pareilles considérations, si spécieuses qu'elles puissent d'abord paraître. Il y a des heures, dans toutes les carrières, où l'aspect de la Patrie éplorée, souillée de sang et d'opprobre, sous le talon d'un usurpateur, commande l'abnégation absolue, le complet abandon de l'intérêt personnel. A quelque moment qu'elles sonnent, ces heures-là, dans la vieillesse comme dans les années de jeunesse et de vigueur, il faut immédiatement, spontanément, si l'on ne peut châtier le crime, protester, du moins, et répudier toute solidarité honteuse. Ce sont des hommes honnêtes, dans le sens vulgaire de ce mot, qui font la principale force des parjures et des oppresseurs, avec ces absurdes compositions de conscience, que l'on varie selon l'âge, et qui, en définitive, aboutissent à la même lâcheté. C'est en considération d'un long avenir ou d'une carrière déjà remplie que l'on accepte l'ignominieuse connivence et le déshonneur. Je pensais à toi, noble pays de par delà le Rhin, où, depuis le magistrat qui siège sur la soie et le velours, jusqu'au plus chétif des subalternes qui maintiennent l'ordre dans la rue, pas un citoyen ne s'est rencontré qui n'ait hautement refusé son adhésion et son concours au crime d'un prince. Peu importe que ton nom soit un des plus humbles dans la famille des nations. L'histoire, quand elle juge les peuples, ne regarde point à leurs frontières, mais à leurs vertus. Elle ne t'oubliera pas, grand Peuple dont le patriotisme a conquis l'admi-

ration de tous les hommes libres au petit recoin de l'Allemagne qui s'appelle Hesse-Cassel!

XIV. — Je reviens à M. Mallet, le capitaine de vaisseau quand même, aussi honnête homme, au demeurant, qu'on puisse l'être quand on n'est plus citoyen. C'est pour moi le type complet de l'officier de marine qui se plie, sans murmure ni réplique, devant l'autorité supérieure, comme il exige que l'on se plie sous la sienne, à son bord. La marine des hauts grades n'a point, je suis disposé à le croire, cette corruption turbulente et forcenée des soudards à grosses épauettes de l'armée de terre, mais ce n'est pas là une garantie. On n'a pas besoin de compter avec elle ni d'acheter sa complicité pour assurer le succès d'un coup d'État. On n'a qu'à le faire, elle l'accepte sans trop le comprendre; ce n'est pas une volonté, c'est un instrument. Ne lui parlez pas du pays, de la loi, de la dignité du citoyen : c'est pour elle une langue anté-diluvienne dont elle n'entend pas le premier mot. Le pays, c'est le ministre, bleu, blanc, rouge, tricolore, peu lui importe; la loi, c'est la consigne; il n'y a plus de citoyen sous cette épaisse et chronique passivité de soldat. M. Mallet n'était pas insensible, j'en suis sûr, à nos infortunes; il s'affligeait de nous voir dépérir, sous ses pieds, de faim, de misère et d'étouffement. Mais que voulez-vous? c'étaient les instructions formelles du ministre : il fallait bien qu'il en fût ainsi! Je suis convaincu, — et il ne me contredira pas lui-même, — que, s'il avait reçu l'ordre de nous faire achever à

coups de fusil et de nous jeter à la mer, il en aurait profondément gémi comme homme, mais, comme capitaine de vaisseau, il aurait aussitôt procédé à l'exécution. Ce n'était pas haine des républicains, assurément ; qu'on lui donne plus tard des royalistes, vous verrez ce qu'il en fera !

Quant à lui, personnellement, au *Duguesclin*, ce qui le chagrinait, ce n'était pas le crime de Louis Bonaparte, ce n'étaient pas les fureurs et les extravagances officielles, mais le rôle de geôlier, le contact du gendarme. Le reste ne le regardait pas ; il dévotait, je le répète, non pas un remords, mais une humiliation.

Je n'ai rien à dire des autres officiers du *Duguesclin*. M. Mallet était de beaucoup au-dessus d'eux, non-seulement par le grade, mais par l'intelligence et la distinction des manières. Le capitaine de frégate, commandant le vaisseau en second, s'appelait Picard. Nous n'avons jamais eu avec lui aucune relation personnelle ; il veillait sur nous, nuit et jour, grommelant et rôdant avec la grâce d'un brigadier de gendarmerie ou d'un dogue à qui l'on aurait confié un bercail de loups à garder. Il y avait encore un lieutenant de vaisseau nommé Forget, le seul que les besoins du service appelassent dans la batterie ; le digne homme se serait fait scrupule de la quitter sans y laisser les plus sinistres rumeurs ; il n'est aucun de nous qui, après chacune de ses visites, ne se soit attendu à voir aussitôt lever l'ancre pour Cayenne. Je voudrais bien

parler aussi du frère d'un ancien représentant de la Montagne, exilé aujourd'hui comme la plupart de ses collègues et qui avait parmi nous de nombreux compagnons de lutte. Malheureusement, je ne suis pas même sûr d'avoir entrevu la figure de M. de Flotte, tant il mit d'affectation à ne nous donner aucun signe de sympathie. Nous n'avons jamais demandé le nom des autres, que nous pouvions parfois apercevoir traînant sur le pont leur oisiveté comme les officiers de l'armée de terre sur les places publiques et dans les cafés. Vous savez sans doute quelle vie somptueuse, toute pleine de raffinements et de recherches, mènent les officiers de marine à bord de nos vaisseaux. Chacun de leurs repas est un festin, presque une débauche, contraste odieux avec la nourriture grossière et à peine suffisante des matelots. Vis-à-vis de nous, ce contraste atteignait les dernières limites du scandale; mais j'ose affirmer que les officiers du *Duguesclin* ne l'ont pas même compris.

Je serai juste, cependant, et je ferai une exception pour un jeune officier du *Canada*, qui, au moment où nous sortions de la frégate à demi sombrée, s'approcha de nous et nous demanda, d'une voix émue, à quel sort nous nous croyions réservés. Nous lui répondîmes : " A Cayenne, selon toute apparence; mais si nous ne sommes point transportés ni détenus indéfiniment, nous ne subirons pas cet indigne régime; nous prendrons le chemin de l'exil. " — Et vous ferez bien, répliqua-t-il; à voir tout ce qui se passe, on ne

peut vraiment pas s'enorgueillir d'être Français. — Il s'éloigna, nous laissant cette parole sympathique avec le regret de ne pouvoir joindre son nom au bon souvenir qui nous en est resté.

XV. — A notre seconde entrevue, M. Mallet était muni de complets renseignements. Le ministre avait parlé; nous allions bien décidément à Cayenne. Les instructions entraient dans les plus minutieux détails; elles réglaient notre régime dans les rades, en plein Océan, par delà les mers d'Europe; elles indiquaient jusqu'aux moindres lieux d'étape ou de station. C'était, du reste, jusqu'au bout la même dureté sauvage; jusqu'au bout les détenus devaient séjourner dans l'humidité noire, dans les pestilentiels immondes de la batterie étouffante. Il était, non pas recommandé, mais enjoint aux autorités maritimes de ne faire aucune concession sur le traitement ou la nourriture, ni de détendre, en quoi que ce fût, cette insultante et brutale surveillance. — “ Quand partons-nous? demandai-je au commandant. ” — “ A la première heure, demain peut-être. J'attends M. Marc Dufraise, M. Greppo et dix autres représentants, envoyés comme vous à Cayenne. Nous prendrons le large aussitôt après leur embarquement. ” En attendant que nos baraques fussent prêtes dans la colonie lointaine, on avait ordre de nous déposer, d'abord aux Saintes, dans nos Antilles, puis, en face même de Cayenne, aux îles du Salut. La cargaison était partagée en trois catégories : la première devait camper

dans l'intérieur des terres ; la seconde était reléguée dans ces mêmes îles du Salut ; la troisième, la plus maltraitée, on la destinait à subir indéfiniment, sur le *Duguesclin*, entre les deux pénitenciers de terre, les infernales tortures des pontons. " Tout cela est fort nettement arrêté, reprit le commandant ; vous ne serez pas trop mal aux Saintes, mais je ne sais trop si vous aurez de l'eau à boire dans les ravines calcinées des îles du Salut. Je vous plains d'avoir à y demeurer. " Le commandant était bien bon d'ajourner ainsi sa compassion et de la remettre à deux mille lieues de Brest. Il n'y avait pas non plus de l'eau à boire sur son bord. Ce n'était pas de l'eau, cette pourriture du charnier !

Les prisonniers accueillirent presque tous avec fermeté cette suprême confiance. Nous écrivîmes nos dernières lettres. Devant l'expatriation violente, on prit ses dispositions comme devant la mort. Un notaire fut autorisé à venir, dans la batterie même, recevoir des testaments, des procurations, des actes de dépôt. L'autorité maritime avait grand soin de nous rappeler à chaque instant, à tout propos, notre destination. En attestant l'identité de ces clients *in extremis*, le commissaire ne manquait jamais d'écrire en regard de chaque nom : *Déporté à Cayenne!*

XVI. — Deux semaines s'écoulèrent ainsi, puis trois, puis un mois entier. Les représentants proscrits n'arrivaient pas. Le *Duguesclin*, battu par les vents qui s'engouffrent dans la rade, tournait et retournait

sur lui-même, toujours retenu par son ancre, comme, avant la course, un cheval de race par son frein. La misère atteignit ces dernières limites, après lesquelles il n'y a plus que la mort par le dégoût excessif et l'épuisement. Décidément, l'épreuve était trop dure, même pour les plus robustes constitutions. On ne se défendait plus contre l'insuffisance et la systématique saleté de la nourriture, contre la privation absolue de sommeil, contre cette atmosphère lourde et crasse que formaient tant d'exhalaisons ou d'émanations méphitiques. Des deux côtés, à la poulaine, deux grands trous, donnant sur la mer, avaient remplacé le hideux baquet du *Canada* et des casemates. Quand le vent appuyait sur les flancs du navire, c'étaient comme deux cratères d'où les miasmes sortaient par effluves, empestant jusqu'aux moindres recoins du cachot. Les sabords demeuraient toujours inexorablement fermés ; les malaises de la suffocation montaient des poumons au cerveau, et y excitaient des commencements de délire ; tous étouffaient, quelques-uns tombèrent évanouis et comme foudroyés. On les traînait à l'arrière du bâtiment, dans un réduit que, par dérision, sans doute, on appelait l'infirmerie. Jeté sur un des quatre lits sans draps que l'on y avait dressés, le malade gisait et râlait jusqu'à ce qu'il reprît ses sens. Après quoi, il fallait se lever et rentrer dans l'incessante géhenne. Car, je le répète, pour cinq cents malades, il n'y avait que quatre lits ! On ne procédait pas autrement au XII^{me} ou au XIII^{me} siècle. Au plus fort

de la question, quand le patient fermait les yeux et perdait le sentiment de la douleur, on le détachait un instant du chevalet, on relâchait les cordes qui pénétraient dans les chairs. Et puis, quand la force de souffrir, quand la conscience de la torture lui était revenue, on le rendait aux griffes d'airain et les coins de fer résonnaient encore sous le marteau.

Les plus simples médicaments étaient refusés, cela va sans dire; nous ne manquions pourtant pas de chirurgiens : il y en avait quatre, autant que de lits, — quatre beaux messieurs, qui venaient, une fois par jour, le teint frais et rosé, le regard distrait, la main blanche et dédaigneuse, prêter une oreille impatiente à des doléances dont pas une, je l'affirme, n'est arrivée jusqu'à leur cœur. Je voudrais me rappeler leurs noms et les consigner ici à titre de châtiment, mais je n'ai retenu que celui de leur chef, M. Chéreau. Il y en avait un, pourtant, tout blond et tout fade, lequel, à défaut de soins et de remèdes, se mêlait de nous administrer d'absurdes diatribes contre la République et les Républicains. Il outrageait un jour Camille Duteil, ce savant de premier ordre, si bon, si modeste, si dévoué à la sainte cause des peuples, dont il a été, dans le Var, le plus intrépide tenant. Je m'empressai de proclamer bien haut ma sympathie pour ce doux et fier caractère; un mot suffit, le petit détracteur se tut, et, depuis lors, du moins en ma présence, il fut beaucoup plus réservé.

XVII. — La corvée accomplie, les chirurgien

remontaient en grande hâte dans leurs boudoirs de l'arrière, l'air un peu soucieux, parfois, car, après tout, il avait bien fallu tâter quelques pouls fiévreux, et il n'y en avait peut-être pas un seul, parmi nous, qui ne fût couvert de gale. Oui, de gale et de pous ! je veux les écrire en même temps, ces deux mots hideux qui, depuis le commencement de ce récit, sollicitent ma plume. J'ai promis de tout dire, mais j'ai besoin de courage : on éprouve, s'il est possible, plus d'horreur à raconter certaines choses qu'à les endurer.

Depuis deux mois et demi, nous portions les mêmes vêtements, les mêmes chaussures, les mêmes chemises. Chaussures et vêtements n'étaient plus que débris ou haillons. Quant aux chemises, ai-je besoin d'en parler ? A qui n'a pas subi l'épreuve, on ne peut point faire comprendre cette abominable malpropreté. L'administration parut en ressentir, non pas de la pitié, mais de la honte ; on nous distribua des souliers de forçat, de vieux pantalons de matelot, des capotes grises d'infanterie de marine, depuis longtemps jetées au rebut. Quelques-uns eurent des chemises, mais à quoi cela leur servait-il ? ceux qui avaient des chemises ne pouvaient pas même les laver. Pas de communications avec le dehors, et, pour les trois quarts au moins, elles auraient été inutiles ; l'argent leur manquait. Jamais un seau d'eau douce, — nous étions en rade, pourtant, — pour y tremper soi-même son linge, dans la batterie. On essayait de l'eau de mer,

mais l'eau de mer repoussait le savon, l'eau de mer ne s'évaporait pas ; elle glissait sur les souillures sans les enlever ni les entamer. Le commandant Picard prétendait même qu'elle conservait les pous : il voyait avec peine que l'on étendît sur le pont nos pauvres chemises mouillées. Il craignait les pous : je n'ai pas pu savoir s'il se croyait à l'épreuve de la gale.

Cette opération du lavage augmentait, d'ailleurs, le malaise général et en faisait un péril de mort. L'eau, imprégnée de savon, coulait et séjournait sous les caisses et les coffres ; il s'en dégagait la nuit une odeur atroce, et le plomb, ce gaz méphitique et mortel, pouvait en résulter. Théophile Guérin signala ce péril au chirurgien-major, appuyant son observation de détails positifs et techniques. Le chirurgien-major ne comprit pas, et, comme tous les ignorants, il nia le danger.

C'est à cette époque, vers les premiers jours de février, que la torture est montée pour nous jusqu'au plus haut degré du paroxysme. Impossible de se prémunir contre la malpropreté ou la vermine : c'est avec une sorte de résignation exaspérée que l'on portait cette tunique de Nessus, nuit et jour attachée à la peau. On avait d'abord espéré se rafraîchir un peu, par moments, avec des ablutions d'eau de mer ; — l'eau de mer aiguisait le supplice, elle accroissait l'intensité des démangeaisons. Ce ne fut plus qu'un long et horrible accès de *prurigo* ; de nuit, de jour, à

chaque heure, à toute minute, on ne fut plus occupé qu'à se déchirer avec les ongles bras et jambes, poitrine et flanc. On se déchirait jusqu'à épuisement de forces; les ongles mêmes n'y suffisaient plus; ils s'arrêtaient de guerre lasse, profondément endoloris, émoussés ou plutôt ébréchés. Le supplice n'était plus à la surface, mais bien dans chaque vaisseau du corps, dans chaque veine; d'intolérables bouffées de chaleur circulaient incessamment sous la peau, embrasant le sang déjà vicié. Pour mon compte, j'avais fini par ne plus m'étendre sur une toile de hamac. Je passais les nuits, assis sur la chaîne de l'ancre, à me débattre convulsivement contre ces griffes invisibles; ou bien encore au fond du navire, dans l'infecte poulaine, j'allais, sans obtenir de soulagement, m'exposer au froid pénétrant et glacial, bravant tous les rhumatismes que pouvaient m'apporter les brises de l'Océan.

XVIII.—Le tourment devint si atroce que nous résolûmes, Kesler et moi, de porter au commandant les énergiques plaintes de tous nos compagnons d'infortune. Précisément, comme nous prenions ce parti, le commandant nous fit prier de monter jusque dans son salon. Nous fûmes vraiment stupéfiés de voir que nous n'étions appelés, nous qui venions nous plaindre, que pour essuyer des reproches. Un crime impardonnable se commettait encore dans la batterie; l'œil perçant des gendarmes et du commandant Picard, de tous les enragés de surveillance et de police, avait çà

et là aperçu quelques pipes allumées. Avant de les casser à coups de pistolet, on avait bien voulu, par un reste d'humanité, dénoncer d'abord le forfait à M. Mallet. Celui-ci nous mandait pour nous donner un avertissement préalable : les coups de pistolet devaient suivre, si l'avertissement n'était pas écouté. On devait même, au besoin, pour en finir avec tant de scélératesse, fermer les *hublots*, boucher jusqu'aux moindres issues et convertir la batterie en un vaste et sombre étouffoir. Ç'eût été l'affaire d'une dernière convulsion ; un râlement général et tout eût été dit. Telle était la petite mesure disciplinaire par laquelle on entendait remplacer la *cale sèche* décrétée, en pareil cas, par je ne sais plus quelle loi de la Convention, mais qu'on n'avait pas le temps d'appliquer à cinq cents détenus.

Le capitaine nous montrait la loi d'un air sévère mais triomphant. — « Vous le voyez, disait-il, c'est votre Convention qui l'a faite ! Des républicains ne doivent pas la braver. » — Nous aurions pu lui répondre que cette loi, décrétée ou non par une assemblée républicaine, n'était plus de notre temps, qu'elle 'était même tombée en désuétude puisqu'on se gardait bien de l'appliquer aux officiers, expressément compris dans l'interdiction et dans la menace. Nous aurions pu ajouter que, dans tous les cas, elle n'était logiquement applicable qu'aux temps de guerre, lorsque chaque batterie de vaisseau est une poudrière qu'une étincelle peut faire sauter. Mais nous ne vou-

lions pas perdre une heure à discuter toutes ces misères ; nous répondîmes à M. Mallet :

— « Vous pouvez, si vous le jugez à propos, nous faire tous étouffer immédiatement ou nous faire fracasser la tête à coups de pistolet. Ce sera un bienfait. La vie n'est plus tolérable sur votre bord ! »

M. Mallet demeura interdit. Nous lui décrivîmes à grands traits, et aussi crûment que possible, tout ce que nous endurions, la faim, l'insomnie, les maladies de tout genre, l'épuisement complet, la malpropreté, la vermine, la gale, toutes ces abominations oubliées par le Dante, dans son Enfer, et dont il aurait pu faire, s'il y eût songé, le plus hideux et le plus ignoble de ses cercles. Il y avait autant de dignité, je puis le dire, que de fermeté dans nos réclamations. M. Mallet était visiblement et profondément touché.

Je l'ai déjà dit, et je le répète avec empressement, comme un témoignage de justice, ce n'était pas un méchant homme que M. Mallet. Bien loin de là ! Nous comprenions parfaitement qu'il souffrait de la précision impitoyable des instructions et des consignes qui infligeaient et définissaient presque toutes ces cruautés. Après un assez long combat avec lui-même, après avoir bien examiné si instructions et consignes étaient ou non contraires aux concessions qu'exigeait de lui l'humanité, M. Mallet se décida ; il nous fit comme une espèce de Charte nouvelle qui, hélas ! ne devait guère être plus efficace que les Chartes de bon plaisir, octroyées aux peuples esclaves.

XIX. — Des veuves de marins furent autorisées à établir une cantine au-dessus de nos panneaux. Mais elles ne vinrent jusqu'à la fin que chacune à son jour, à tour de rôle; un monopole à deux, c'est tout dire. La plupart, faute d'argent, ne pouvaient rien acheter; les autres n'obtenaient, à des prix exorbitants, que des pommes insipides, du lait sans goût et décomposé, des poulets étiques, du veau mort-né, des débris de charcuterie et de cuisine, ramassés dans les arrière-cabarets du port. Ce fut une cause nouvelle de maladies, et voilà tout. L'exploitation devint un jour si scandaleuse, qu'un capitaine d'armes fit jeter à la mer un monceau de ces comestibles-immondices. Le contrôle venait un peu tard; la moitié de la batterie se tordait dans des tranchées vraiment spasmodiques: elle s'était presque empoisonnée la veille.

Le commandant réclama un peu de vin, au moins pour les plus faibles; ses sollicitations furent vives et pressantes. On y répondit brutalement et par un refus obstiné. Pour prouver son bon vouloir, il essaya de tourner la question en faveur des malades; il leur fit donner, chaque jour, un verre de vin à titre de médicament. La ruse fut bientôt éventée. L'autorité supérieure s'en indigna; elle interdit formellement toute distribution de vin; elle menaça le commandant de mettre à sa charge celui qu'on avait bu déjà.

M. Mallet nous promit de faire enlever par son équipage l'eau de savon qui croupissait sous les coffres, et de nous ménager quelques moyens de rétablir

un peu la propreté corporelle. Le premier point fut aussitôt exécuté. Quant au reste, il n'y pensa plus ou plutôt il ne put rien faire. Instructions et consignes furent inexorablement maintenues. On devait, jusqu'au bout, s'aigrir, se désoler et pourrir dans l'ordure, la vermine, la gale et les ardeurs desséchantes de ce *sirocco* intérieur qui brûle le sang et enfante le prurigo.

Enfin, on nous rendit un peu d'air par deux sabords ouverts, de dix heures du matin à quatre heures du soir ; on nous annonça que, de deux jours l'un, nous monterions, à tour de rôle, environ vingt minutes sur le pont ; mais l'on exceptait les jours de grande manœuvre et ceux où le temps était trop mauvais. Nous étions en hiver ; c'était excepter les trois quarts de la semaine. L'étouffement continua ; l'énorme faveur se réduisit pour nous à une promenade de vingt minutes par semaine sur le pont, à une station plutôt qu'à une promenade, sous la pluie ou le vent, entourés de gendarmes braquant leurs éternels pistolets, pressés les uns contre les autres comme les bestiaux dans ces bercails d'où on ne les retire que pour l'abattoir. Là aussi, en plein air, comme dans le cachot profond, des canons ouvraient sur nous leurs gueules toujours chargées à mitraille. De poignantes scènes assombrissaient quelquefois cette misérable distraction et en faisaient un nouveau supplice. Pour les plus légères infractions à la discipline, de pauvres matelots demeuraient attachés des heures entières, sur les cordages, aux plus hautes

vergues, battus par le vent comme les squelettes des pendus aux gibets et aux charniers du moyen âge. Il est vraiment fâcheux que la Révolution de Février ait supprimé les coups de fouet ou de garcette; on n'eût pas manqué de nous en donner le spectacle.

XX. — Souvent de petits grains s'amassaient au-dessus de nos têtes et nous versaient, en éclatant, une avalanche de menaces et de grosses paroles dont nous prenions très-facilement notre parti. Seulement, ces jours-là, pour nous bien faire sentir la colère, on n'ouvrait pas les deux sabords et nous étouffions de plus belle.

Une protestation fut rédigée contre la distribution de quelques capotes provenant de l'armée de terre : on ne voulait pas de ces vêtements qui nous rappelaient tant de massacres. Grande indignation ! Les sabords furent fermés pendant huit jours. Il fallait bien venger les assassins des rues Saint-Denis et Montorgueil, du boulevard Montmartre et du boulevard des Italiens !

Quelques détenus voulurent, un autre jour, repousser une minime collecte faite par les gendarmes pour des malheureux, absolument dénués de ressources, que l'autorité supérieure mettait en liberté sans leur donner un centime. Certes, dans ce cas, je l'avoue, le gendarme donna une leçon d'humanité au ministre ; mais, pour rien au monde, il n'aurait pu se réhabiliter à nos yeux. La veille, un de mes amis, E... V..., pour une protestation très-légitime et très-digne contre l'insolence d'un brigadier, avait été jeté à la cale.

Deux jours auparavant, un mot, un fait exécrable nous avait tous indignés. Un ancien notaire, Romain Leroy, était tombé, la tête la première, de son hamac dont le clou s'était détaché. Il avait le crâne entamé; son sang ruisselait; il ne donnait plus signe de vie. C'était une nuit profonde; on crut pouvoir, malgré la défense, allumer un reste de bougie, apporté des casemates.—« Éteignez votre lumière, s'écria durement un des gendarmes, toujours en éveil.— Mais vous voyez que cet homme est blessé! qu'il est mort peut-être.... — Éteignez-la, reprit-il plus brutalement encore, ou je la mouche d'un coup de pistolet! »— On l'éteignit, et, en attendant que le chirurgien fût prévenu, on dut relever et panser à tâtons cette tête fendue et ensanglantée! Je pourrais citer vingt traits tout aussi monstrueux de cruauté ou de cynisme, et nous aurions dû accepter avec gratitude la munificence de quelques francs qui nous venait un jour de ces mains où nous ne voyions que de la honte et du sang! C'était apparemment l'avis de Messieurs de la marine, qui firent fermer les sabords. Il fallait bien venger des confrères de geôle comme on avait vengé des assassins!

XXI. — Tout devint prétexte à sévérités et à tempêtes. On vint nous annoncer que le prince, si renommé pour sa dévotion, parmi les viveurs de l'Élysée et parmi les courtisanes de Londres, venait d'instituer un aumônier par chaque vaisseau. On nous demanda si nous serions bien aises d'assister à la messe de l'aumônier du *Duguesclin*. Tout le monde répondit: *Non*; et

on le comprend sans peine. On devait cette réponse à l'ignominieux *Te Deum*, chanté à Notre-Dame, devant Louis Bonaparte, par cet archevêque de Paris, qui se disait, avant Décembre, si dévoué à la République et au Peuple, et qui s'assied aujourd'hui, chamarré de broderies et de dorures, sur un des fauteuils-piloris du Luxembourg. On se devait à soi-même cette protestation contre l'impiété de ces cardinaux-sénateurs, qui, aux Tuileries, devant l'Europe, avaient fait de leur haine contre la République et le Socialisme, une monstrueuse flatterie pour le grand parjure de Décembre, et qui, depuis, il y a quelques jours, se sont *affligés de sa clémence*, outrageant à la fois l'opinion du XIX^me siècle et la morale éternelle. Dans son hypocrisie révoltante, l'autorité, nous le savions, recourait à cette messe du *Duguesclin* comme à un moyen de découvrir quels étaient ceux dont les âmes, selon la célèbre formule, *s'ouvriraient par la religion au repentir*. — Oh ! pour le coup, nous méritions un mémorable châtiment, et nous crûmes un instant que les sabords ne se rouvriraient plus !

Le surlendemain, l'aumônier descendit parmi nous ; quelqu'un s'avisa de lui dire qu'on n'avait pas eu l'intention de l'offenser, lui personnellement, puisque, après tout, on ne le connaissait pas. « — Ah ! mon ami, répondit le saint homme, j'aurai bien le temps d'apprécier vos bonnes intentions, dans la longue traversée que nous allons faire ensemble jusqu'à Cayenne. » C'est la dernière bouche, à peu près officielle, de la-

quelle nous ayons entendu sortir ce nom maudit de Cayenne. On n'y croyait presque plus déjà : toutes les appréhensions recommencèrent. — Je me rappelai cet aumônier de Bicêtre, qui répondait avec une sérénité charmante à tous ceux qui le suppliaient de transmettre une parole, une consolation à leurs familles : «— Je n'ai pas à intervenir dans vos affaires temporelles ; je ne m'occupe que de vos âmes, heureux si je pouvais les ramener de leurs égarements ! » O Christ ! je sentais bouillonner dans la mienne tes malédictions contre les disciples de Sadoch et de Gamaliel, contre tous les complices et tous les flatteurs de ces oppressions sanglantes qui tuent ou dégradent les peuples. Qu'ils en prennent leur part, ces hommes sans cœur ni conscience, qui se disent aujourd'hui tes ministres !

XXII. — Je n'ai pas à m'étendre sur les relations des captifs entre eux-mêmes, sur cette espèce de vie générale qui s'était produite parmi nous. Accablement moral, trances du cœur incessantes, telle est, en deux mots, l'histoire de ces deux longs mois, dont les jours n'avaient jamais de repos, ni les nuits de sommeil. Je ne serais pas surpris que nos ennemis fissent grand bruit des petites querelles, des antipathies momentanées et fort peu graves, je l'assure, qu'enfantait cette promiscuité horrible. Je ne leur conseille pas d'insister : il ne se dit pas une seule parole dans les classes déshéritées, il ne s'y commet pas une action brutale, il n'y a pas un instinct dangereux, une passion mal-faisante, qui n'accusent, bien plutôt que ces classes

elles-mêmes, les vieux régimes de privilège, pour qui l'ignorance et la misère sont les plus sûrs moyens d'oppression et d'avilissement. Peut-être aussi raconteront-ils qu'un voleur fut découvert dans la batterie : mais il faudra bien qu'ils ajoutent, alors, qu'il fut découvert par les captifs eux-mêmes, par eux expulsé de la batterie, et que l'administration, ne sachant plus qu'en faire, prit le parti, quelques jours plus tard, de le mettre en liberté.

— Voyez, Monsieur, me disait à Bicêtre, dans une des pièces où l'on interrogeait, un juge d'instruction qui n'était pas le mien ; voyez comme la police a la main heureuse ! Sur quarante prisonniers qu'elle a faits dans une seule rue, il se trouve trente repris de justice.

Je lui répondis :

— La police savait fort bien d'avance dans quelles soufrière elle devait les prendre, pour nous contrister de leur contact et s'en faire une arme de calomnie.

J'en vis passer quatre ou cinq à l'interrogatoire : pas un qui ne protestât avec énergie de son horreur pour la République et de son admiration pour le *prince* ! je le crois facilement ; le coup de main de la Banque et le guet-apens du boulevard Montmartre étaient bien faits pour exciter cette admiration sympathique !

Le gouvernement qui avait songé aux voleurs, se serait bien gardé, on le conçoit, d'oublier les agents de police déguisés ; il y en avait dans les casernes, il y en avait sur le *Duquesclin*. Mais, en vérité, on les

avait, cette fois, très-mal choisis; leur déguisement fut bientôt percé à jour. Un d'entre eux, dont on crut que la mission était close, fut, un soir, appelé aux panneaux et mis en liberté. L'immonde coquin s'indigna sans doute d'une réforme si précipitée; de la dernière marche, avant de disparaître, il nous dénonça, tout en se flétrissant lui-même, ceux de ses confrères qu'on laissait encore au milieu de nous, en activité de service.

XXIII.— J'écarte mon souvenir de ces hontes, et, pour le purifier, pour effacer l'impression hideuse, je m'empresse de le reporter jusqu'à vous, courageux artisans, bons cultivateurs de l'Orléanais et de la Beauce, dont on calomnie en pure perte la simplicité admirable et la croyance si ferme, si fervente, à la République! Et jusqu'à vous, aussi, amis éprouvés déjà par les casemates, que le *Duguesclin* avait du moins rassemblés, artistes, ouvriers, écrivains, négociants, hommes de science ou d'industrie, vieillards, enfants, cœurs dévoués, recrutés, pour la persécution, dans toutes les conditions, dans tous les âges, constamment sollicités au dehors par la misère et les pleurs des familles désespérées! Tous les jours, à quatre heures, nous voyions revenir la dernière barque de correspondance entre le vaisseau et la préfecture maritime; si son retour n'était pas immédiatement suivi de communications officielles, il n'y avait plus rien, ce jour-là, à espérer ni à craindre; on remettait presque toute préoccupation au lendemain. Divers groupes, s'accordant ou alter-

nant avec un goût quelquefois remarquable, entonnaient les chants de liberté. A 7 heures, un coup de canon, annoncé par la musique du navire, vraie musique iroquoise de tamtams et de fifres, commandait le silence. Les chants cessaient, mais les conversations continuaient bien longtemps encore, le long de ces confuses rangées de hamacs, çà et là, dans des recoins où le caractère national dépensait largement son trésor complexe d'esprit, de grâce, de sensibilité, de gaieté, de bouffonnerie. Il y a eu là des discussions qui, mieux que bien des livres et bien des études prétentieuses, m'ont donné l'intelligence des besoins du Peuple, de ses logiques tendances et de son avenir. Plus d'une fois, il est vrai, le plus sérieux entretien était bouleversé, mis en déroute par un incident burlesque, un assaut de lazzis ou d'épigrammes, un conte fantastique ou extravagant, par le dramatique récit de la grande chasse faite, dans la journée, aux *sénateurs*, comme on disait, quand on voulait humilier la vermine. Mais si le rire français atteste, dit-on, la légèreté du caractère national, on conviendra qu'en de pareilles circonstances, il peut bien être accepté comme une preuve de force et de résolution.

XXIV. — La résolution éclatait surtout dans les chants, expressément choisis de manière qu'ils renfermassent la confession de la foi républicaine ou une protestation contre les oppresseurs. Le 24 février approchait : on se proposait de célébrer les immortelles prémisses d'émancipation et de rénovation sociale, pro-

clamées par la Révolution de 1848 et toujours vivantes dans le cœur du Peuple, en dépit des scandales et des crimes officiels. Le commandant fut prié d'autoriser, pour ce jour-là du moins, l'achat d'un peu de vin. Mais le commandant, outré d'une lettre où on le qualifiait de *citoyen*, nous fit signifier le décret qui venait d'abolir tous les anniversaires de la République, et, pour que son intention fût bien marquée, la cantine ne s'ouvrit pas le 24 février. Le mardi gras coïncidait avec notre fête non-seulement supprimée mais outragée. Oh ! pour le mardi gras, — pendant qu'on nous réduisait au dur morceau de pain noir et à la fève moisie, — il fut longuement et bruyamment célébré par les orgies somptueuses de l'état-major, par d'abondantes distributions d'eau-de-vie à l'équipage, par de grotesques mascarades à l'arrière et à l'avant. C'était, en vérité, comme un emblème du régime actuel : de la débauche et du cynisme remplaçant ou comprimant tout élan de patriotisme et toute aspiration vers la liberté.

Ils furent plus heureux que nous, ceux de nos compagnons que nous avons laissés à Ivry. Le 24 février, ils disposèrent dans leurs casemates les signes de la République. Au milieu du triangle égalitaire étaient inscrits le nom de Charles Baudin, et, tout à côté, celui de Robert Blum, un autre nom de martyr. Au-dessus et au-dessous du triangle, entouré d'immortelles et surmonté de deux drapeaux rouges, on lisait les dates épiques et les saintes devises de nos grandes

Révolutions. Nos amis, du moins, purent boire à la République universelle, à la définitive et complète émancipation de l'humanité !

Avertie bientôt, l'autorité militaire enleva brutalement ce monument dressé pour quelques heures, avec de frêles morceaux d'étoffes, au martyr du 3 décembre ; Charles Baudin peut dormir tranquille et rassuré dans sa tombe : le Peuple, quand il se sera réhabilité lui-même, saura bien garder celui qu'on lui dressera un jour pour des siècles, avec du marbre ou de l'airain !

XXV. — Bien avant le 24 février, notre sort était fixé déjà. Le naufrage de la frégate l'*Amazone*, chargée de préparer nos étapes sur la route de Cayenne, avait retardé notre départ. De longs jours s'étaient écoulés depuis, pleins de pluies et de rafales. Au retour du beau temps, les dispositions de Louis Bonaparte et de ses ministres étaient changées à notre égard. Comment ? pourquoi ? Il serait bien oiseux de le demander à de pareils hommes. Quoi qu'il en puisse être, nous n'étions plus destinés à Cayenne. Un soir, au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre, deux noms sont appelés au haut de l'escalier qui menait à la batterie supérieure, puis deux autres, puis, enfin, trente-quatre sans interruption. Les premiers qui redescendirent étaient rayonnants de joie : on leur rendait la liberté ; ils partaient le lendemain ! Ce n'étaient pas les moins compromis qui rentraient ainsi dans leurs familles. Les trois quarts des prisonniers

en ressentirent une confiance excessive; ils s'attendaient à être appelés le jour suivant.

Le lendemain, en effet, nouvel appel, et trois ou quatre autres fois encore, de nombreuses mises en liberté. Le gouvernement n'oubliait qu'une chose, c'était d'accorder d'indispensables secours à tant de malheureux absolument privés de ressources. Nous faisons entre nous de petites collectes, mais, à trois ou quatre exceptions près, nous étions tous sans argent, et nous ne donnions pas à nos pauvres camarades de quoi payer le pain et le bâton de la route. Le digne commandant n'en revenait pas; il ne concevait pas que des coreligionnaires politiques ne pourvussent point abondamment à des besoins si impérieux; il en prenait occasion pour faire, contre la fraternité républicaine, de très-amusantes sorties, presque aussi intelligentes que ses commentaires de la Constitution octroyée par Louis Bonaparte, dont il était un enthousiaste admirateur. Ah! Monsieur, si ce récit tombe sous vos yeux, apprenez que la plupart de ceux dont vous avez osé accuser l'égoïsme, n'ont pas chaque jour, dans l'exil, ce qu'il leur faudrait de pain, grâce à la misère que leur a faite Louis Bonaparte. Et si, pour le malheur de votre carrière déclinante, votre bord porte encore des proscrits, si vous exécutez jusqu'au bout ces consignes qui brisent le corps, abstenez-vous, du moins, de tout ce qui peut être une torture pour l'âme. — Pourvu, cependant, que cela ne soit pas compris dans vos instructions; car, dans

ce cas, j'essayerais en vain de vous en détourner!

XXVI. — M. Mallet comprenait parfaitement, au surplus, que le gouvernement de Louis Bonaparte, quand il jetait des millions dans des fêtes ou des profusions scandaleuses, n'accordât pas même ces misérables trois sous par lieue des feuilles de route aux pères de famille, aux ouvriers, dont ses persécutions avaient consommé la ruine (G). Pourquoi on les mettait en liberté, ils n'en savaient rien, pas plus qu'ils n'avaient su, pour la plupart, pourquoi on les avait mis en prison. Le commandant, il faut lui rendre cette justice, ne se possédait pas de satisfaction et de bonheur. Il ouvrait lui-même à tout le monde les perspectives de la liberté immédiate. Et que fallait-il pour s'en rendre digne? Oh! mon Dieu, presque rien, renier ses convictions et se mettre à genoux devant Louis Bonaparte : ce n'était pas la peine de s'en passer (H)!

Le commandant du *Duguesclin* n'apercevait pas lui-même, j'en suis sûr, la portée de ses insinuations et de ses conseils. Il faut avoir une foi politique pour comprendre ce qu'il y a d'odieux et d'ignominieux à l'apostasie. M. Mallet n'était qu'un instrument fort innocent au service d'une pensée infernale, mais il n'en fonctionnait que mieux et avec plus de zèle sous cette pensée. Les remords, du moins, ne le déconcertaient pas. Avec quelle habileté de démon le plan était dressé à Paris; il est facile de vous l'expliquer.

A Paris, dans tous les ministères, on répondait aux

parents que leurs fils, leurs pères, leurs frères, leurs maris allaient être libres, si même ils ne l'étaient déjà. Il vous arrivait chaque jour des lettres où débordait, non-seulement l'espérance, mais un radieux contentement. On vous félicitait avec effusion; on donnait les plus minutieux conseils pour la route; les plus pressés, les plus dévoués annonçaient qu'ils allaient se rendre sur le chemin, à telle ville ou à telle autre, afin d'échanger le plus tôt possible les premiers embrassements. Les malheureux détenus allaient et venaient de leur cloaque au salon du capitaine, demandant la confirmation de ces nouvelles. « Rien de si facile à réaliser, leur disait-on; vous n'avez qu'à vous adresser à *la clémence du prince*. Elle vous répondra. »

Les hommes de cœur s'indignaient, ils s'en expliquaient avec leurs familles. Jugez de la consternation où tombaient celles-ci, quand le piège était découvert! Jugez comme les transes recommençaient, sur-excitées par les décrets qui avaient institué les commissions mixtes et par les bruits renaissants de transportation! Beaucoup d'entre elles en perdaient jusqu'au sens de la moralité politique; elles acceptaient l'infamie pour hâter une réunion si ardemment désirée; elles préféraient la liberté à l'honneur, ou plutôt, dans le délire de leur désespoir, il n'y avait plus pour elles ni moralité ni honneur dans ce monde: elles voulaient immédiatement l'homme chéri ou nécessaire dont l'affection ou le travail leur était indis-

pensable, et voilà tout ! Les plus intimes, les plus douces relations s'aigrissaient bientôt ; à ceux qui résistaient, on reprochait amèrement leur cruauté envers leurs vieilles mères, leurs femmes abandonnées, leurs enfants sans pain ; ils devaient rougir de leur ingratitude envers le prince magnanime dont la rigueur ne demandait qu'à se laisser désarmer. Monstrueux renversement de toute logique et de toute morale ! On finissait par maudire les martyrs, et c'était le bourreau que l'on exaltait comme l'ange de la clémence, même dans les familles qu'il avait plongées dans le deuil et dont il faisait toujours couler les larmes !

Enfin, les commissions mixtes prononcèrent leurs infâmes sentences. On n'appelait qu'un petit nombre de détenus à répondre devant les tribunaux ordinaires de délits insignifiants et fort ridicules, après tant de menaces et de persécutions. D'autres, moins nombreux encore, étaient internés et placés sous la surveillance de la police. Cinquante environ étaient exilés ; quatre devaient partir pour Cayenne ; tout le reste, — près de trois cents, — était jeté dans les pénitenciers de l'Algérie.

Mais ces sinistres résolutions ne nous furent communiquées d'abord que d'une manière tout à fait officieuse, un long mois avant qu'on ne les ait exécutées, le 8 février 1852 ; — les déportés et les exilés ne sont partis que le 11, le 13 et le 14 mars. On avait voulu se réserver tout un mois encore pour bien ménager et

bien choisir le moment où l'on assènerait le dernier coup aux courages ébranlés. Rien de plus cynique ni de plus infernal, je le répète, que cette exploitation qui s'est faite pendant un mois du désespoir et de la douleur des familles. Ce fut la plus cruelle des tortures, la plus savante qu'on pût imaginer. Louis Bonaparte l'a inventée, je le constate pour sa gloire. C'est un trait qui manque aux plus sombres tableaux de Tacite. Tibère et Néron n'y ont pas songé.

Quelques-uns fléchirent; je les blâme et je me hâte de détourner le regard. Je les plains surtout, tant ils ont souffert et tant ils doivent souffrir encore ! Le plus grand nombre résista héroïquement : une de mes ambitions les plus chères, c'est de pouvoir un jour livrer à l'histoire les dévouements si obscurs et si sublimes qui, en ce moment, ennoblissent la terre d'Afrique.

XXVII. — L'heure des adieux sonna quand la somme des défaillances fut complète et qu'on eut perdu l'espoir de l'accroître. Les internés avaient déjà été conduits à terre; on avait prévenu les exilés du moment précis où les passe-ports leur seraient délivrés. Un matin, à l'improviste, une force armée, plus imposante que d'habitude, entoura les hauts panneaux : on venait enlever les catégories d'Afrique. Sur les flancs du *Duguesclin*, deux frégates à vapeur, le *Mogador* et le *Christophe-Colomb*, chauffaient sous pavillon de partance. Au premier avertissement, il se fit d'abord un profond silence; puis, la *Marseillaise*

éclata, comme sur un signal électrique, entonnée par tous les proscrits. L'appel nominal interrompit l'hymne sacrée : on lut jusqu'au bout la longue liste des transportés. Dans les voix qui répondirent, il y eut l'accent du courage et la fierté d'une noble résignation. Un chaleureux embrassement aux amis qui restaient pour les misères de l'exil, et l'on montait d'un pas ferme l'étroit et noir escalier. L'émotion était vive, mais dominée, contenue. Des larmes furent versées, mais seulement par ceux qui ne partaient pas. Avant de quitter le vieux vaisseau-prison, chaque transporté levait son regard au ciel, ce témoin éternel de toutes les protestations et de toutes les espérances ; il le tournait une dernière fois vers la France et criait VIVE LA RÉPUBLIQUE ! Et, chaque fois, dans les trois navires, le cri de foi et d'amour s'adressait à d'enthousiastes échos. Une acclamation immense couvrit bientôt les flots de la rade, une suprême acclamation à Dieu, à la France, à la République et à l'Avenir ! La frégate le *Mogador* emporta la première les captifs entassés dans ses batteries par le gouvernement de l'assassinat et du parjure. Le surlendemain, — c'était le 13 mars, — le *Christophe-Colomb* disparaissait à son tour par delà les écueils de la roche Maingand.

LIVRE QUATRIÈME.

LE DÉPART POUR L'EXIL. — LA PERSÉCUTION DANS
LES DÉPARTEMENTS.

I. — Je n'assistai pas moi-même à l'enlèvement des catégories d'Afrique : j'étais à l'hospice maritime de Brest, pour cause de rhumatisme articulaire, compliquée de cette hideuse affection dominante dont je ne veux plus prononcer le nom. Mon frère partait pour l'Algérie : malgré nos vives instances, il ne nous fut pas même permis de nous revoir. Je me suis promis de ne point appuyer sur mes douleurs personnelles... Et, d'ailleurs, mentionner cette interdiction brutale, n'est-ce pas tout dire? Qu'aurais-je besoin d'insister?

Il y avait à l'hospice une trentaine de malades environ. Notre salle était gardée à vue ; au-dessus de la porte, ces mots : DÉPORTÉS A CAYENNE, nous rappelaient les premières colères bonapartistes. Mais là, du moins, il n'y avait plus que des menaces ; pour le médecin en chef et ses élèves, formés à cette école de science et d'humanité, pour les nobles femmes qui nous prodiguaient leurs soins, nous n'étions que des

malades et non point des prisonniers. Deux heures avant le départ du *Mogador*, on vint faire une razzia de fiévreux et de pleurétiques, destinés à l'Algérie. Le médecin en chef, M. le docteur Quesnel, essaya vainement de les retenir, alléguant des infirmités graves et tous les périls de la convalescence. Ils furent contraints de s'embarquer, même ceux qui, la veille, vomissaient leur sang. On ne lui en laissa que deux, et encore lui furent-ils longtemps disputés. Il est vrai que l'un était radicalement incapable de se mouvoir, et que l'autre, affligé de palpitations violentes, sentait la vie lui échapper à chaque battement de son cœur. Ce n'était pas la peine de l'envoyer si loin pour mourir (I)!

Le lendemain, les gendarmes conduisirent à la mairie de Brest les exilés de l'hospice : ils y retrouvèrent les exilés du bord. On nous donna le choix entre deux pays, la Belgique et l'Angleterre, et l'on nous déclara que nous étions libres sur notre promesse de quitter sans le moindre retard le territoire français. Oui, nous étions libres, autant qu'on peut l'être, quand le regard de la police ne vous quitte pas d'un instant ! A Brest, à Morlaix, au Havre, partout où nous attendîmes, quelques jours encore, le départ des diligences et des bateaux à vapeur, il nous fallut constamment subir cette inquiète et ignoble surveillance. Avant de nous embarquer pour Londres, nous nous rendîmes dans les bureaux du *Journal du Havre*, pour donner à notre ami B. Gaffney la poignée

de main des proscrits et lui laisser l'encouragement des athlètes traîtreusement terrassés, mais non vaincus, dans cette situation intolérable que font à l'écrivain les capricieux firmans de l'Élysée. Gaffney avait reçu lui-même un ordre d'exil. On l'enveloppait dans la proscription dont son frère George était frappé déjà, pour la part qu'il avait prise, dans Paris, à la résistance des premiers jours de décembre. Il partit avec nous, ainsi qu'un loyal commerçant de la ville, M. Voisel, brusquement exilé aussi, et à qui l'on refusa quarante-huit heures pour mettre ordre à ses affaires. Madame Voisel était expulsée nominativement en même temps que son mari, par ce gouvernement qui prend ombrage du patriotisme et de la douleur des femmes. Après tout, la France est un pays où le mépris des femmes peut ranimer le courage des hommes : je conçois que Louis Bonaparte en ait peur !

Les sympathies de la ville entière escortèrent les exilés jusqu'au bateau à vapeur. La foule indignée couvrait les quais et la jetée qui domine la rade, exprimant par des paroles courageuses, en dépit de la police partout présente, ces vœux dont le prochain accomplissement doit être une réparation pour les opprimés et un châtiment pour les oppresseurs. Le bateau anglais s'éloigna lentement sous les regards attendris. Les exilés agitèrent leurs chapeaux et crièrent : « Vive la République ! » Le même cri retentit sur les quais, jusqu'à l'extrémité du môle.

C'était à la fois la plus douce consolation de l'adieu et la plus sûre espérance du retour !

Les phares de la jetée, les hautes falaises de la rive normande, ces derniers aspects de la Patrie, s'amoin-drèrent peu à peu et disparurent dans les brumes de cet horizon où nous cherchions toujours la France, même quand nous avions cessé de la voir, et dont nos yeux ne se détachèrent que lorsqu'il se fut confondu avec les eaux de la pleine mer. Je n'essayerai pas de dire les amères pensées de tristesse dont mon cœur était navré. Il n'y avait pas seulement une cruauté dans l'insolent ukase qui nous jetait à l'étranger, affaiblis par les avanies de la prison et sans pain : il y avait encore un outrage. Louis Bonaparte ne nous exilait pas ; il nous *expulsait*, cet aventurier qui, après Février 1848, mendiait son retour de la générosité des républicains. Il voulait enlever à notre infortune ce caractère touchant et respecté que l'exil a eu de tout temps et chez tous les peuples. Par ce mot ignoble d'expulsion, il nous dénonçait effrontément à l'Europe, et appelait sur nous la réprobation qui ne s'attache qu'aux malfaiteurs. Mais l'Europe n'a pas été sa complice ; le cynisme du crime triomphant l'a révoltée autant et plus peut-être que le crime lui-même. La malédiction des hommes libres, la seule qui compte pour l'histoire impartiale et vengeresse, c'est sur lui, l'assassin et le parjure, qu'elle est retombée !

Je sais haïr l'oppression et je n'ai que du dédain

pour l'injure. C'est là le double foyer où se ranime incessamment ma confiance dans ton avenir, ô France tant aimée, pour tes malheurs et tes luttes héroïques, malgré tes erreurs et tes défaillances ! Si la Patrie est une religion, c'est la religion du panthéiste qui voit partout son Dieu et le porte constamment en lui. Cette France dont on nous chasse, elle nous reste par le souvenir et par l'espérance ; nous la portons en nous relevée de toutes ses humiliations, lavée de toutes ses souillures, grande comme ses principes de régénération sociale, telle qu'elle a été durant le long martyre du sang, telle que nous la retrouverons demain, quand elle sera vengée du martyre de l'opprobre !

II. — D'innombrables exilés nous avaient précédés en Belgique (J), en Espagne, en Angleterre et en Amérique. Les voitures publiques, les wagons sur les chemins de fer, les bateaux à vapeur sur tous les fleuves et sur les deux mers s'encombraient, et, chaque jour encore, s'encombrent de proscrits. Il y a peu de communes en France que n'ait attristées l'adieu des internés et des expulsés, laissant à leurs familles la misère et le désespoir. Les casernes d'Ivry et de Bicêtre, les prisons de Paris et des départements étaient remplies de captifs, menacés ou atteints déjà par l'arbitraire des commissions mixtes. Et depuis lors, si le personnel des cachots et des geôles politiques s'est renouvelé souvent, il n'a point diminué : Louis Bonaparte ne sait plus comment s'y prendre

pour concilier les scrupules de sa rétive *clémence* avec la gêne d'heure en heure croissante d'un budget impudemment saccagé. La persécution a sa pléthore ; elle est malade elle-même ; il faut que préfets, magistrats, ministres, conseillers d'État, généraux et commissaires extraordinaires continuent de plus belle à proposer aux victimes le troc infâme de la liberté contre l'honneur !

Des ports de l'Océan aux ports de la Méditerranée, du Havre et de Brest, de Toulon et de Cette aux côtes d'Afrique et d'Amérique, les vaisseaux entraînaient et entraînent encore ces convois énormes, auxquels chaque ville, chaque province a fourni son contingent. Dans ce récit qui s'achève, Dieu merci, tout ce que j'ai raconté ne doit pas s'appliquer seulement aux brutalités et aux tortures du *Canada* et du *Duguesclin*, mais bien à celles que des milliers de républicains ont endurées et endurent toujours sur le *Mogador*, le *Christophe-Colomb*, le *Berthollet*, le *Tanger*, l'*Asmodée*, sur vingt autres bricks, frégates ou navires de haut bord, dans les pénitenciers des Saintes, des îles du Salut, de Cayenne et de Lambessa.

On ne connaît pas encore, on ne peut pas connaître, même par approximation, l'effrayant total que forment les cadres lugubres de l'internement, de l'exil et de la transportation. En recueillant les chiffres publiés par les journaux et ceux qui nous parviennent par des relations particulières, nécessairement incomplètes, on peut affirmer que cent mille

citoyens environ sont impitoyablement frappés dans leur liberté, leur fortune et leur avenir. Un seul département, l'Hérault, a trois mille proscrits, un autre, la Nièvre, deux mille, les autres les comptent par centaines. Quant aux ruines irréparables, aux misères poignantes qui en sont résultées pour tous ceux qui tenaient aux proscrits par des liens de famille ou d'affection, par des intérêts ou des affaires communes, il sera toujours impossible de les supputer. Le cœur se révolte, il s'épouvante..... Mais il reprend bientôt courage, car il entrevoit déjà, dans un avenir prochain, demain peut-être, la France entière réglant avec Louis Bonaparte ce compte de larmes, de deuil, de faim et de sang!

Un instituteur de la Nièvre, Robert, est aujourd'hui en exil. Savez-vous où est sa famille? Demandez aux commissions mixtes, qui ont envoyé à Lambessa son beau-frère, sa *belle-mère*, un de ses frères âgé de dix-sept ans, quatre de ses oncles et quatre de ses cousins. Sa femme était enceinte, on la jeta dans un cachot. Elle en est sortie, il y a quelques jours à peine; on la retient à Paris, où elle attend ses couches, toujours sous la surveillance de la police.

Dans ce patriotique département du Jura, où Robert, de Dôle, le journaliste Barbier, le pharmacien Bergère, Richard, Constantin et tant d'autres citoyens ont constamment entretenu le sentiment démocratique. Il y a une commune de quatre-vingts feux environ, elle a fourni à la proscription un contingent de

soixante-huit personnes, — un par famille ou peu s'en faut ; — celui de la petite ville industrielle de Bédarieux (Hérault), est de cinq cents, ni plus ni moins ! La police a fait main basse sur ses habitants, maîtres, contre-maîtres, ouvriers. Les ateliers chôment, faute de bras. Je ne veux pas multiplier ces exemples : on retrouve partout la même violence et la même brutalité (K).

Ne cherchez point à pénétrer la logique de ces cruautés : il n'y en a pas ; Louis Bonaparte frappe au hasard sur la masse des victimes, livrant leur sort, pour simplifier et hâter l'odieuse besogne, aux rancunes capricieuses, aux haines sauvages des exécuteurs subalternes. Pourquoi sommes-nous exilés, quand tels de nos amis sont internés, quand d'autres sont transportés à Lambessa, d'autres enfin à Cayenne ? Inutile de s'en enquérir ; il y a certaines monstruosité dont il ne faut demander ni le pourquoi ni le comment : on les accomplit, elles ne se raisonnent pas. On nous disait, dans les premiers temps, que les indispensables rigueurs du *prince*, se détournant des ouvriers et des paysans, des *pauvres gens égarés* des faubourgs et des campagnes, s'appesantiraient principalement sur les écrivains, les orateurs et les artistes, sur tous les hommes populaires qui les avaient *perversis*. Ce n'était là qu'une phrase pompeuse et hypocrite de décret autocratique ou de circulaire ministérielle : on avait bien le temps d'y regarder de si près ! Nous en avons vu, surtout dans les casernes,

de ces formidables *popularités* de club, de barreau, de tribune, souscrire et obtenir leur honte sous le nom de grâce; il y en a même aujourd'hui qui la promènent, cette honte, dans les antichambres de l'Élysée ou du Petit-Luxembourg. Et ce n'est pas tout : nous en avons vu aussi de ces *pauvres égarés* des faubourgs et des campagnes, qui, vaincus par les incessantes supplications de leurs femmes et de leurs enfants, ont imploré, sans la fléchir, l'*inépuisable clémence*; ils sont aujourd'hui en Afrique avec une torture de plus, l'amer regret de s'être avilis. J'allais oublier ce raffinement de cruauté. Derrière Louis Bonaparte, on a montré souvent le jésuite : c'est fort bien, mais, dans ses fureurs calculées, Louis Bonaparte n'a pas besoin de chercher ailleurs qu'en lui-même de machiavéliques inspirations.

Dans les provinces, pourtant, comme à Paris, l'abandon du droit, l'oubli de la dignité personnelle n'ont été que l'exception. Presque partout l'impudente grâce n'a excité qu'indignation et dégoût. Des départements, que l'on avait crus jusqu'ici peu dévoués à la République, la Gironde elle-même, l'ont repoussée en masse, ne cachant pas leur mépris pour qui avait le triste courage de l'accepter et surtout pour les mains d'où elle venait. Telle est la cause de la grossière mauvaise humeur des Canrobert et des Espinasse, de leur sinistre appel à la colère, de leurs blasphèmes de caserne contre les populations. En sa qualité de procureur et de parlementaire, dressé à

toutes les dissimulations et à toutes les ruses, le conseiller Quentin Bauchard est naturellement moins emporté, plus habile : quels pièges il a dû tendre pour grossir la liste des adhésions dégradantes ! Comme il a dû faire arme de tout, de la faiblesse des vieillards, des passions de la jeunesse, de la douleur des enfants et des femmes, de la menace, de la promesse, de la calomnie ! Je le connais, ce Quentin Bauchard : je l'ai vu à la Constituante. Dans son département, il avait mendié les suffrages des Républicains ; plus tard, après Juin 1848, il les mendiait encore, à l'Assemblée, dans son bureau, dont je faisais partie, et où l'on nommait un membre de la trop fameuse commission d'enquête. Il fut nommé ; dès le lendemain, grâce à de nouvelles intrigues qui, cette fois, obsédèrent les royalistes, il devint l'organe de la commission à la tribune : on n'a pas oublié son rapport, ce monument d'audace et de haine contre les républicains. Vous savez donc à quoi vous en tenir sur les rapports Quentin Bauchard : soyez sûr d'avance d'y trouver tous les tons et tous les accents, selon les circonstances et selon les consignes, tantôt la haine, tantôt l'hypocrisie à la surface, et, au fond, toujours le cynisme, la bassesse et la corruption.

III. — Dans les départements, d'ailleurs, comme à Paris, la tentative d'insurrection ou l'intention de résistance a été sérieuse ; c'en était fait de Louis Bonaparte, si les communications avaient pu s'établir entre la province et la capitale, si la lutte avait pu, quel-

ques jours encore, se prolonger à Paris. Mais, avant même que les canons de Rewbell et les fusils de Canrobert eussent consommé, sur les boulevards, leur œuvre de destruction et de mort, des émissaires parcouraient les villes et les champs, annonçant la compression de Paris ou même son adhésion enthousiaste. Rien ne fut négligé de tout ce qui pouvait déconcerter et décourager les défenseurs disséminés, isolés, du droit et de l'honneur national. L'opinion républicaine est énergique et vivace dans les départements; — les élections de 1849 l'ont prouvé; l'avenir le prouvera bien mieux encore. Mais, pas plus dans les départements qu'à Paris, elle n'était avertie et tenue en éveil, par ses représentants officiels sur les bancs de la Législative, pour la protestation armée, pour la lutte en pleine rue et en pleine campagne, pour la bataille du droit contre la violence et des principes contre l'usurpation. Comment se reconnaître ou plutôt comment ne pas se fourvoyer, aux lueurs suspectes et mourantes que laissent par intervalles échapper les petites vigies de la Montagne, depuis le 31 mai 1850 et surtout depuis le 17 novembre 1851?

Réduits à la seule inspiration de leur patriotisme, de nombreux Républicains prenaient les armes ou, du moins, se disposaient à les prendre. Dans tous les départements, au sud, au nord, à l'est et à l'ouest, il y a eu résolution et ferme vouloir de combat; les pamphlétaires de l'Élysée avouent qu'à la première heure, à la première nouvelle, trente au moins s'étaient levés

ou allaient se lever contre la dictature et la loi martiale. Je veux les nommer ici, pour leur honneur et pour que l'exemple ne soit pas perdu ; ce sont l'Aude, Saône et Loire, la Drôme, l'Yonne, la Sarthe, le Gers, l'Hérault, le Jura, la Nièvre, l'Allier, le Var, les Basses-Alpes, la Côte-d'Or, le Tarn et Garonne, les Deux Sèvres, le Gard, la Haute-Vienne, la Haute-Garonne, les Pyrénées Orientales, Ile et Vilaine, la Meurthe, l'Ardèche, l'Aveyron, l'Ain, le Loiret, le Lot et Garonne, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, le Lot, la Marne et le Bas-Rhin. Et encore n'est-ce là que le recensement fait par l'ennemi. On peut le doubler, on peut même y comprendre la France entière, si l'on tient compte de toutes les manifestations de mépris et d'horreur contre le parjure et l'assassinat. Je le répète, si le concert avait subsisté entre Paris et la province, si de funestes malentendus ou plutôt les coupables conseils de la tribune n'avaient point, depuis longtemps déjà, troublé les esprits, endormi ou égaré les consciences, énervé ou garrotté les courages, Louis Bonaparte était perdu ; son châtiment eût été immédiat et complet. Il n'aurait point ajouté à son crime les insolences du triomphe et les atrocités de la persécution.

L'initiative individuelle a seule suscité les mouvements de province ; ils ne s'étaient inspirés que de leur courage et de leur patriotisme, les Républicains qui se sont emparés, dans les Basses-Alpes, du chef-lieu de la sous-préfecture ; dans le Var, du Luc, de

Cogolin, de Vidoban, d'Aulps, de Grimaud, de la Garde Freinet, etc.; dans l'Allier, du Donjon et de la Palisse; dans le Jura, de Poligny; et de plusieurs autres localités importantes, dans la Nièvre, le Cher, l'Hérault, l'Aude et le Gers. C'est dans le Var surtout que l'élan a eu de l'énergie et de la spontanéité; dès la première heure, quatre mille citoyens, ouvriers, cultivateurs, propriétaires, avaient répondu à l'appel de Camille Duteil, d'Arambide, d'Amadric, de Martel et de Marchetti. Tout leur sang appartenait à une si sainte cause; dans les rues d'Aulps, dans les bois de Tourtour, ils sont tombés par centaines sous les balles de la colonne Trauers.

IV. — En province, plus qu'à Paris même, la chasse aux républicains a été atroce et forcenée. A Paris, dans les premiers jours, il y a eu fureur, et puis, jusqu'au bout, cruauté réfléchie. En province, la fureur a persisté; elle dure encore, entretenue par les animosités particulières et par les lâchetés, un instant rassurées, qui ne connaissent pas de moyen terme entre l'aplatissement et la férocité. C'est une grande Saint-Barthélemy où les ressentiments de clocher, les rancunes et les jalousies de mur mitoyen, les vengeances personnelles se sont vautrés en pleine honte, en plein carnage, dans des proportions bien autrement hideuses que sous Charles IX. La délation, toujours écoutée, provoquée, récompensée, a franchi ces dernières limites d'infamie, assignées jusqu'ici, pour ainsi dire, à la perversité humaine par l'histoire

des dissensions civiles. Les Républicains, proscrits par milliers et, nominativement, expressément désignés un à un au soldat et à l'agent de police, leur étaient abandonnés tout entiers, liberté, vie et fortune. Les soldats fusillaient dans les rues et dans les maisons, ils fusillaient dans les bois et sur les grandes routes; ils épargnaient la besogne aux conseils de guerre qui n'osaient pas d'abord s'assembler, et dont, plus tard, l'opinion publique, consternée ou menaçante, n'a pas permis que l'on exécutât les sentences de mort. C'était comme la chasse par le fer et par le feu, la chasse des trapeurs contre les bêtes fauves des savanes et des prairies de l'Amérique, la chasse du conquérant européen au XVI^e siècle, contre les peaux noires du Mozambique et les peaux rouges du Mexique ou du Pérou. Dans une forêt de la Nièvre, deux citoyens de Clamecy, Rousseau et un de ses amis, poursuivis depuis deux jours, s'étaient réfugiés au haut d'un chêne. Les soldats qui les traquaient vinrent précisément camper au pied de l'arbre et y allumèrent de grands feux. Pendant toute une nuit, les malheureux fugitifs, étouffés presque par une fumée épaisse et ardente, purent entendre d'horribles détails sur la battue générale contre les Républicains et les Socialistes, des raffinements inouïs de menace et les plus sanglantes vantardises. Ils se cramponnèrent aux branches, se résignant à la mort par l'asphyxie, plutôt que de tomber sur les baïonnettes disposées en faisceaux ou à côté de ces héros du meurtre en grand, qui les auraient aussitôt massacrés.

La magistrature était non-seulement sans pitié, mais sans pudeur. Elle emprisonnait des femmes et des enfants; dans son immoralité ignominieuse, elle leur appliquait l'interrogatoire, comme une torture, pour leur arracher l'aveu des refuges où leurs pères, leurs frères, leurs maris, se mouraient de froid et de faim. Je pourrais citer des villes où des enfants et des femmes sont, à l'heure qu'il est, retenus encore en prison ou sous la main de la police, pour n'avoir pas fléchi sous cet outrage et cette violence infligés aux plus vifs et aux plus purs sentiments de la nature. Un juge d'instruction de l'Allier disait à un jeune garçon de douze ans : « Révélez ce que fait votre frère ou tremblez pour vous-même ! Vous êtes accusé d'avoir tiré sur un gendarme ! » — « Non, répondit l'enfant, ce n'est pas sur un gendarme que j'ai tiré, mais sur le sous-préfet. Et je regrette de ne l'avoir pas tué, car c'est lui qui a fait arrêter mon frère ! »

Dans les départements, les juges d'instruction donnaient des mandats d'amener signés en blanc. Un citoyen, aujourd'hui à Londres, est arrêté en janvier. Il écrit à un juge d'instruction, lié avec sa famille, pour lui demander des explications. Le magistrat s'émeut, il s'afflige de l'arrestation, il court au parquet, il se fait représenter le mandat : c'était lui qui l'avait signé !

Puisque j'en suis à parler encore de juges et de magistrature, qu'on me permette un souvenir personnel.

J'ai comparu moi-même, trois jours avant le coup d'État, devant un juge d'instruction, nommé Broussais, pour un de mes articles publié dans la *Révolution*, le 27 novembre 1851. Je disais, dans cet article, que le président, armé de la toute-puissance par le vote qui avait rejeté la proposition des questeurs, ne tarderait pas à tout balayer, Montagne et Droite, Assemblée et Constitution. — « Mais, monsieur, s'écriait le juge, vous imputez là au président la pensée d'un crime abominable. C'est la plus grande injure que vous puissiez lui faire ! » — Trois jours après, le 2 décembre, Louis Bonaparte faisait exactement comme j'avais prédit. Nous étions cités pour le 4, Gasperini, Watrison et moi, devant la cour d'assises de la Seine, où mon autre collaborateur Edmond Le Guevel nous avait précédés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le procès fut anéanti. Évidemment, le 4 décembre, l'honnête avocat général, *de service* ce jour-là, ne pouvait pas conclure comme M. Broussais !

Il va sans dire que ce même M. Broussais, plus que jamais juge-inquisiteur, s'est empressé de se rendre à Bicêtre pour *instruire* contre les *insurgés*. Le *crime abominable* était commis ; mais, pour le consciencieux M. Broussais, il n'y avait plus d'autres scélérats que les citoyens qui s'en étaient indignés.

A Paris, c'était une commission nommée par les trois ministres de la guerre, de la justice et de l'intérieur, qui dispensait l'exil, l'internement et la transportation. Dans les départements, les commissions

mixtes se composaient, selon les chefs-lieux, du procureur général ou du procureur de la République, du général commandant la division ou la subdivision, et, enfin, du préfet. Bien qu'en acceptant et en remplissant jusqu'au bout ces fonctions atroces, les membres des commissions mixtes aient commis un forfait énorme, je ne puis m'empêcher de les plaindre pour l'infamie qui pèse déjà sur eux, et dont ils sentiront chaque jour davantage le poids écrasant. Ils ont dépassé de beaucoup, en audace, les juges-bourreaux des fameuses cours prévôtales, après 1815 : aussi l'opinion publique leur infligera-t-elle un plus rude châtement. Ils l'ont eux-mêmes si bien compris d'avance qu'ils se sont, presque partout, cherché des complices, espérant sans doute se faire un jour, au besoin, un rempart de leur solidarité. Comme si, en la disséminant, ils pouvaient amoindrir l'horreur qu'ils inspirent ! Dans un grand nombre de chefs-lieux, ils convoquaient, pour l'exécution en masse, les principaux enragés de bonapartisme : on allait aux voix, et l'arrêt était prononcé. A celui-ci l'internement, à celui-là l'exil, à cet autre la transportation !...

Dans ces juntes sataniques, les rancunes, les ressentiments, les jalousies, les haines, les vengeances, toutes les mauvaises passions locales se sont donné carrière à cœur-joie. C'était, comme sous Charles IX, à qui se débarrasserait d'un ennemi personnel, d'un rival, souvent d'un créancier. Ces petits Verrès s'acharnaient d'autant plus contre la République et les Républicains,

qu'ils avaient à faire oublier leur lâcheté ou leur enthousiasme d'imposteurs, après Février. Je n'en veux citer qu'un ici, à titre d'échantillon.

Il y a dans l'Indre une ville qu'on appelle Saint-Benoît, et, dans cette ville, un juge de paix qui se nomme Beaufort.

En mars 1848, ce Beaufort disait : « J'arrive de Paris ; j'ai vu Ledru-Rollin, et je donnerais pour lui ma tête ! »

Après les journées de Juin, il appartenait à Cavaignac. Le 10 décembre 1848, il présidait un bureau électoral. Il s'écriait, à l'aspect d'un bulletin portant Louis Bonaparte : « Encore un imbécile qui vote pour ce crétin ! »

Avant la fin de décembre 1848, il s'empessa de livrer à Louis Bonaparte son banal et toujours furieux dévouement. Après décembre 1851, le jour où le docteur Confoulant et quelques autres pros crits partaient pour l'exil, il s'écriait : « Que personne ne leur parle ! Je ferai fusiller quiconque leur témoignera la moindre sympathie ! »

Encore une fois, je n'en citerai pas d'autres. Ils se ressemblent tous par l'indignité des mobiles et par l'impudence des palinodies. Il faudrait trop se baisser pour leur attacher au front le stigmaté. Qu'ils restent dans leur fange : ils ne valent pas la peine qu'on les traîne au pilori !

V. — J'ai parlé plus haut d'une femme, — la belle-mère de l'instituteur Robert, — *condamnée* à Lam-

bessa. Ce n'est point la seule que les impitoyables commissions mixtes aient ainsi frappée. Saint-Lazare, à Paris, d'autres prisons dans les départements, sont remplies de femmes qui attendent avec fermeté qu'on les envoie en Afrique. Les journaux ont dit avec quel mépris les courageuses prisonnières de Saint-Lazare ont accueilli ce *brillant* général de Goyon, qui, dans sa valeur incomparable, s'est chargé d'accomplir contre les femmes la campagne d'intimidation qu'Espinasse et Canrobert, ces deux autres paladins de la terreur bonapartiste, ont faite, dans le midi et le centre de la France, contre les enfants et les vieillards.

Dans le département des Landes, une jeune domestique a été arrêtée, vingt fois interrogée, constamment tourmentée, pour n'avoir pas voulu dénoncer le refuge où se cachait son maître. Enfin, on l'a aussi *condamnée* à Lambessa. Avant que la commission mixte eût prononcé, on avait l'infamie de la contraindre à séjourner dans une de ces hideuses salles communes, où l'on entassait les proscrits. Je pourrais m'arrêter ici... Que dire encore à la charge de ces hommes qui allaient jusqu'à faire une torture de la pudeur?

VI. — Dans le Puy-de-Dôme, le lieutenant Despiar et le procureur de la République Monteil cherchaient dans tous les recoins de montagne le loyal et courageux docteur Lachamp, de Thiers. Lachamp était *condamné* à Cayenne; pendant trois jours, à la tête de cinq cents paysans armés de faux et de lances

forgées à la hâte, il avait, à Thiers même, tenu en échec troupes et police. Après avoir erré, deux mois entiers, dans les glaces et les neiges, il s'était caché, épuisé de lassitude et perclus de rhumatismes, chez un pauvre aubergiste de village.—« Vous aurez deux cents francs, disait le lieutenant Despiar à un vieux maréchal ferrant, si vous indiquez sa retraite. » — « Je suis depuis longtemps dans ce monde, répondit le vieillard indigné, mais c'est la première fois de ma vie que je me vois insulté. Vous n'êtes pas assez riche, ni vous, ni personne, pour acheter ma conscience! » — L'exécrable question, toujours accompagnée de l'ignoble tentation de l'argent, fut adressée à tous les assistants, et tous y répondirent avec la même indignation flétrissante. En désespoir de cause, le procureur Monteil, avisant une mendicante, accablée sous le poids de l'âge et à peine capable de se mouvoir, formula lui-même la proposition et lui cria : « Dis-nous où est ce scélérat! » — La mendicante lui répondit : « Il n'y a de scélérats que vous et ceux qui vous ressemblent. Je crois en Dieu, et je vais le prier pour qu'il bénisse M. Lachamp et tous les hommes honnêtes qui aiment les malheureux. » On la menaça de la cravache, de la prison, du fusil et du sabre, et on la laissa, car elle était protégée par son extrême vieillesse. Mais on arrêta l'aubergiste pour ce crime de dévouement et d'hospitalité généreuse; il est aujourd'hui à Lambessa.

Je n'insisterai pas sur toutes ces scènes d'abomi-

nation et de brigandage ; mais j'en veux raconter quatre qui se sont passées dans la Nièvre. Elles suffiront, j'en suis certain !

VII. — A Neuvy, où le médecin Charles Couy avait donné le signal de la résistance, les Républicains ne cédèrent, après des pertes cruelles et nombreuses, qu'à des forces vingt fois supérieures. Voici comment les soldats du parjure célébrèrent leur facile victoire.

Un boulanger, Alexandre Dugué, gisait dans son sang, frappé de quatre balles. Les soldats l'aperçoivent ; ils courent sur lui et s'amuse, — c'est le mot, — en présence de leurs officiers, à le percer de leurs baïonnettes. Ils espéraient lui arracher des plaintes et des lamentations. Dugué ne jeta qu'un cri : *Vive la République !* La rage des bourreaux s'en accrut ; ils continuèrent à le *larder* de leurs baïonnettes, mais sans l'achever encore. La population consternée réclamait son corps ; on le refusa, on voulut que, durant l'agonie, il se débattît sur le sol, devant tous, donnant en spectacle son dernier râlement et ses dernières convulsions. Et, pendant ce temps, savez-vous ce qu'ils faisaient, les *vainqueurs* ? Ils buvaient le vin de la victime, en raillant son martyr ; ils s'enivraient chez sa jeune femme évanouie ! — Le sang avant le vin ! C'était, du moins, une variante des orgies et des massacres de la capitale. A Paris, c'était le vin avant le sang !

Un autre citoyen, un propriétaire, nommé Cha-

vane, est découvert dans sa propre maison. On se fait aussi un jeu de le déchirer et de le dépecer à coups de sabre. Ses mains, qui allaient au-devant des blessures, n'étaient plus que débris et lambeaux, quand le fer arriva au cœur et aux intestins !

Un vieillard septuagénaire avait deux de ses fils, — deux enfants ! — parmi les défenseurs de la Constitution. Les soldats ne trouvèrent pas les enfants : ils assassinèrent le vieillard !

Dans cette même ville de Neuvy, un citoyen, Thème, rentre chez lui le 9 décembre, seul et sans armes. On le saisit, on le garrotte à un arbre, on le fusille sous les yeux des autorités de Cosne, qui commandaient et hâtaient l'exécution. Sa femme, qui avait déjà revêtu ses habits de deuil, vint l'embrasser avant le feu, au milieu des outrages et des plus odieux sarcasmes. Quand il fut bien mort, les soldats ivres le jetèrent sur une civière et l'emportèrent, insultant son cadavre et lui crachant au visage!...

Je m'arrête : c'est bien assez, je crois, pour que l'Europe juge et condamne ! Si je voulais remplir tout un volume d'atrocités et de scélératesses, je n'aurais qu'à choisir parmi les faits que j'ai là, sous la main, par vingtaines. Mais non, il faut les abandonner à l'horreur qu'ils inspirent à chacun des coins et recoins du pays de France où ils se sont accomplis, et où le souvenir ne s'en perdra pas, je l'espère. Par respect pour l'Europe et pour l'histoire, je ne dois pas contribuer à étendre, au delà des étroites limites de leurs

départements, la hideuse célébrité locale des bourreaux. Le complexe et immense forfait de Décembre a un nom, d'ailleurs, pour l'Europe et l'histoire : il s'appelle Louis Bonaparte !

VIII. — Je n'ai pas besoin d'insister non plus sur les mauvais traitements et les avanies essayés par les Républicains dans les geôles départementales. Pourquoi répéter ce qu'à mon cœur défendant, il m'a fallu dire tant de fois des casemates de Paris et des pontons l'Océan ? C'était partout la même barbarie cynique. Un seul fait encore et vous jugerez. Dans l'Allier, un prisonnier se plaignait du froid, au fond d'un cachot boueux. On l'en retire et on le jette dans une pièce chauffée par un poêle ardent. La pièce était presque hermétiquement fermée ; le malheureux étouffait. Il réclama d'abord à grands cris contre le supplice du feu et de la fumée suffocante. Puis, il se tut ; il était sans voix, il mourait. Soldats et gardiens riaient ; ils ne savaient, disaient-ils, comment s'y prendre pour contenter un homme qui se plaignait et du froid et du chaud. La fille du geôlier indignée s'élança vers ce cabanon de l'enfer et l'ouvrit de vive force. Elle dut affronter la colère de ces misérables pour accomplir un acte si simple d'humanité.

Dans la Nièvre, la commission mixte se montra cruelle, non-seulement jusqu'à l'odieux, mais jusqu'à l'absurde. Elle a *condamné* à la déportation des citoyens arrêtés, sur un soupçon de républicanisme, tout un mois avant décembre ! Durant le trajet de

Cosne ou de Bourges aux chemins de fer et aux ports de mer, on les laissait des heures entières, comme pour une sorte d'exposition, sur les places publiques, dans les intolérables tourments du froid et de la faim ; on écartait, avec la baïonnette et le sabre, les petits enfants qui venaient donner le dernier embrassement à leurs pères. A Nevers, les cris désespérés des enfants émurent la population. Les femmes pleuraient, les hommes grinçaient des dents. Un factionnaire, — que son nom soit béni et glorifié, si l'on parvient à le découvrir ! — protesta en présentant les armes sur le passage des déportés, quand on prit le parti de les entasser dans les wagons. On arrêta le factionnaire, cela va sans dire ; mais ce fut un avertissement pour les ordonnateurs de ce grand spectacle à tortures païennes. Ils comprirent que la mesure était comble. Sur la route des pontons, on maintint les cachots et les convois lugubres, mais on supprima le cirque : la longue tragédie des rues et des voies de fer n'eut plus de ces abominables intermèdes !

IX. — Et voilà les hommes qui ont eu l'effronterie de dénoncer à l'Europe, comme des *malfaiteurs* et des *brigands*, les intrépides et généreux citoyens qui se battaient pour la loi, d'amonceler les calomnies sur les tombes ou plutôt sur les cadavres de ceux qui se sont fait tuer pour elle ! Il faut que l'Europe le sache bien, il n'y a que mensonge et calomnie monstrueuse dans tout ce que les pamphlétaires de Louis Bonaparte ont raconté des pillages et des meurtres de Po-

ligny, de Clamecy, de Montargis, de la Palisse et du Donjon. Le curé de Poligny (Jura) s'est indigné lui-même des infâmes déclamations de la *Patrie*; il a écrit à ce journal pour en faire justice. Les débats des conseils de guerre ont suffi pour venger l'honneur des Républicains de Montargis et de Clamecy. Voici ce qui s'est passé à la Palisse et au Donjon.

Trois cents Républicains du Donjon (Allier), conduits par le docteur de Nolhac, par le notaire Terrier, frère du représentant, par le pharmacien Pellassy, par un riche propriétaire, nommé Fagot, par un autre citoyen, nommé Raquin, mettent en fuite le sous-préfet de la Palisse et ses gendarmes. Ils entrent dans cette ville et s'en emparent. Assaillis bientôt par des forces supérieures, ils se défendent héroïquement et se décident enfin à battre en retraite sur Saône-et-Loire, non sans avoir eux-mêmes rendu la liberté à un juge de paix, à des maires et à d'autres fonctionnaires depuis deux jours en leur pouvoir. Ceux-ci les remerciaient avec effusion; le juge de paix d'Olivier, qui ne croyait pas alors au triomphe de Louis Bonaparte, s'écriait : « Napoléon est un brigand, dont je ne serai jamais le fonctionnaire, me donnât-il un million d'appointements ! » Or, deux jours après, savez-vous qui s'empressait de fournir le texte des diffamations à la *Patrie*, au *Constitutionnel*, au *Pays*, et aux autres insulteurs publics, gagés par Louis Bonaparte? — ce lâche sous-préfet qui fuyait devant les premières balles, ce juge de paix d'Olivier, qui, dans sa recon-

naissance d'occasion, se prosternait platement, en insultant son maître, devant la générosité républicaine. Le sous-préfet est décoré, le juge de paix d'Olivier a un siège au tribunal de Moulins. Allez au fond de toutes les autres déclamations, si bruyantes et si extravagantes, contre les Républicains de la Nièvre, de l'Hérault, du Var et des Basses-Alpes : vous y trouverez toujours, comme auteur ou agent de calomnies, un homme d'ambition vile ou un poltron rassuré enfin et d'autant plus furieux qu'on a vu et flétri l'intensité de sa peur. Je ne daignerai pas les réfuter, car tout cela est dans l'ordre. Le tigre repu ne laisse pas seulement du sang sur la proie qu'il a broyée : il y laisse aussi de la bave !

X. — Le lecteur a vu, dès les premières pages de ce récit, quels étaient les prisonniers de Paris, d'Ivry et de Bicêtre, entassés plus tard sur le *Canada* et le *Duguesclin*. Je suis en mesure de prouver, par des renseignements authentiques et par des noms propres, qu'à d'insignifiantes exceptions près, la masse entière des proscrits se recommandait par les mêmes vertus, les mêmes qualités de cœur et de caractère, les mêmes habitudes sociales, dans toutes les autres prisons de France et sur tous les autres pontons. En voici le recensement exact ; je ne crains pas le démenti :

Des militaires de tous grades, depuis le colonel jusqu'au soldat ;

Des mandataires du Peuple, à tous les degrés de

l'élection, représentants, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux, juges consulaires, prud'hommes et membres des chambres de commerce ;

D'anciens magistrats et d'anciens fonctionnaires de tout ordre, préfets, sous-préfets, maires, adjoints, conseillers de cours d'appel, juges de première instance, juges de paix, membres du parquet, employés de toutes les administrations ;

Des avoués, des notaires et autres officiers ministériels ;

Des hommes, par centaines, entourés de célébrité ou d'estime, dont la vie appartient aux lettres, aux arts, aux sciences, aux professions libérales, des écrivains, des avocats, des sculpteurs, des graveurs, des peintres, des architectes, des médecins, des chirurgiens, des chimistes, des astronomes, etc. ;

Des citoyens, plus nombreux, qui s'occupaient de grand et petit commerce, de grande et petite industrie, de finance, de banque, etc. ;

Et, beaucoup plus nombreux encore, des chefs d'atelier, des contre-maîtres, des ouvriers qui ne vivaient que de leur labeur, avec leurs femmes et leurs enfants, des propriétaires de maisons et de terres, quelques-uns riches, tous intéressés au maintien de la loi, du droit public et des droits individuels, des fermiers, des laboureurs, tous possédant ou cultivant, demandant tous à un rude travail de chaque jour leur pain et celui de leurs familles.

XI. — Qu'on nous parle maintenant de *Jacques* et de *Jacquerie*! Oui, apparemment, la *Jacquerie* du travail, de l'intelligence, du talent, de la science, de la propriété elle-même et du capital, de la probité, de l'honneur, de l'amour paternel, de tous les autres sentiments naturels, de toutes les autres affections de famille! C'est à cela que se réduit cette exécration fantasmagorie de meurtres, de viols, de pillages, que les complices et les flatteurs de Louis Bonaparte ont suscitée devant le monde civilisé pour excuser ou glorifier son ambition. La société française n'avait pas besoin d'être sauvée en mai 1852, et la preuve, c'est que le dictateur, pour s'imposer et se maintenir, a eu besoin de comprimer la société elle-même; il l'a bouleversée, bâillonnée, décimée, désolée, de Lille à Bayonne, des Alpes à l'Océan. La société française se préparait consciencieusement, solennellement à cette prétendue crise de mai 1852: il n'y avait donc pas de crise possible; ce n'était qu'une évolution. Chaque jour, on voyait s'amoindrir et s'effacer les distinctions vieilles et discréditées de rangs, de classes ou de castes, et la preuve, c'est que Louis Bonaparte a dû tout courber et tout abattre sous le même niveau de persécution. Le travail comprenait tout son droit et il l'aurait obtenu de la loi, sans bouleversements, sans secousses. Ramenés à leur vraie fonction, le capital et la propriété se seraient ennoblis en se consolidant; ils auraient cessé d'être, enfin, la cause des dissensions civiles et des révolutions. Si bruyantes

qu'elles fussent, les discussions de la presse, la propagande des livres, avaient du moins ce résultat incontestable, qu'elles habitaient les esprits à ne plus reconnaître d'autre autorité, d'autre force que la force et l'autorité de la raison et des principes. En portant infatigablement, et à chaque heure du jour, sur toutes les idées humaines, sur toutes les idées politiques, sur toutes les conditions d'amélioration ou de rénovation sociale, elles accomplissaient un des plus grands efforts d'élaboration et d'éducation publique, dont un peuple initiateur ou Messie ait jamais donné le spectacle. Pourquoi s'effrayer, si des esprits, — trop généreux ou trop impatients, comme on voudra, — montraient obstinément ou exigeaient le progrès absolu ? En même temps, du moins, ils éclairaient les étapes diverses de la route vers ce but éclatant. Ils forçaient la capitulation des préjugés et des intérêts exclusivement personnels. Il n'y avait plus personne en France, — si l'on excepte les soudards et les viveurs dissolus du bonapartisme, les entêtés ou inintelligents exploiters des vieux régimes, — qui n'acceptât, plus ou moins, la science nouvelle, et le moins, c'était une somme énorme de progrès relatifs ! Il n'en fallait pas davantage pour assurer la paix du présent par la modification inévitable des mœurs et des habitudes, par cette normale évolution des institutions et des lois, qui discipline et contient les plus ardentes intelligences en leur laissant toutes les espérances de l'avenir. Il n'y avait qu'un péril en 1852, un péril de

ruine certaine pour l'ambition de Louis Bonaparte. Louis Bonaparte le savait bien, et, pour la préserver, pour l'assouvir, cette ambition, il a versé le sang par torrents, il a couvert la France de deuil, il l'a frappée au cœur et aux entrailles, dans son honneur et dans sa fortune ; il a tout remis en question !

Je l'ai déjà dit et je le répète, c'est lui seul qui est le *Jacque* ; il l'a été, il l'est encore, vis-à-vis de tous et de tout ! Si l'on voit renaître, pour les convulsions civiles et les guerres internationales, les causes néfastes qui ont fait, depuis soixante ans, du Peuple français un martyr et de l'Europe un champ de bataille, c'est à lui seul qu'il faut s'en prendre. On n'attend pas impunément à l'humanité ; on ne fait pas impunément, du vice inintelligent et furieux, le maître d'une nation, comme Caligula un consul de son cheval. Le crime de Louis Bonaparte est de ceux qui le mettent, non-seulement hors la loi d'un peuple, mais hors la civilisation !

XII. — Ce procès est fini, Louis Bonaparte est jugé. A son armée de janissaires, il a beau joindre une autre armée d'adulateurs et de journalistes vendus : il n'est pas une seule de leurs flatteries qui ne se retourne contre lui et ne le condamne.

On exalte sa clémence à chacune de ces heures sinistres où les convois des proscrits prennent le chemin des pontons, des colonies lointaines et de l'exil.

On se récrie sur sa générosité, et pas une *grâce* n'est octroyée, — c'est lui qui parle de grâce ! — que

si, en échange, on ne donne ses convictions les plus anciennes, les plus intimes espérances de l'âme et, pour tout dire, jusqu'à l'honneur.

C'est la Providence des familles, et l'Europe entière contemple le désespoir ou la stupeur de celles qu'il a brisées par milliers et réduites à la plus atroce misère.

C'est le champion de la propriété, et demain, toutes ces ruines, aujourd'hui muettes sous la gueule des canons et sous les baïonnettes, crieront vengeance et malédiction. Les généraux proconsuls décrètent la confiscation contre les proscrits (L). L'argent du Peuple est livré, comme une proie depuis longtemps convoitée, aux mignons de l'armée, aux favoris de salon et d'antichambre, aux princes et aux princesses, aux courtisans et aux courtisanes.

C'est le rempart de la religion, et, par son parjure, il a foulé aux pieds cette religion vraiment universelle de l'honneur et de l'éternelle morale, qui n'a pas de schismes ni d'hérésies. Si les catholiques ne se préoccupent que de la leur, ils doivent savoir déjà que, par la connivence des cardinaux et des archevêques, elle est, depuis Décembre, plus compromise que par les protestations et les croisades philosophiques des trois derniers siècles.

Il a préservé la paix de l'Europe, mais l'Europe entière s'inquiète et s'alarme. Il n'est pas de nation qui, voyant un aventurier sans foi, un ambitieux sans principes, à la place du loyal Peuple de France, ne se prémunisse et ne veille sur sa frontière !

Enfin, on a osé célébrer jusqu'à son intelligence, — l'intelligence de Louis Bonaparte ! Et l'on parle à des hommes qui ont pu le voir et l'entendre ! Toutes ces mesures par lesquelles il a espéré un instant détourner ou atténuer la haine publique, — conversion des rentes, dégrèvement des petites taxes, institutions de crédit foncier, décentralisation administrative, — ce sont les épaves du Socialisme. Mais c'est en pure perte qu'après avoir massacré les socialistes, il met en pièces le Socialisme lui-même. Il ne comprend pas que piller ainsi le Socialisme, en proscrivant son principe, en essayant de combiner des semblants de réforme avec les abus de l'ancien monde restaurés ou aggravés, c'est redoubler la confusion politique et décupler le malaise des populations !

Dans les conditions présentes du crédit et du capital, la conversion des rentes, c'est l'appauvrissement du rentier, sans compensation ni avantage pour un seul citoyen. Je ne parle pas du trésor public : on verra quel profit il en a retiré par les conditions du prochain emprunt, que sollicite et commande l'incessant gaspillage ou plutôt le vol organisé du budget.

Le dégrèvement des petites taxes, réparties sur les principaux imposés, c'est l'appauvrissement indéfini du Peuple lui-même, sur lequel se dédommageront et se vengeront les hauts censitaires par l'augmentation écrasante des loyers et du prix des denrées.

Les institutions de crédit foncier, c'est un leurre pour le travail, pour le commerce, pour l'industrie,

pour la propriété grande et petite, agonisant sous l'immense et dévorante exaction de l'hypothèque ; ce sera une de ces déceptions qui livrent au capital, plus que jamais usurier et rapace, l'atelier, la fabrique, la main-d'œuvre, le grand et petit négoce, les possesseurs et les ouvriers de la terre, plus que jamais épuisés et désespérés.

La décentralisation administrative, c'est un nonsens ridicule, un mensonge et un outrage de plus pour la France, du moment où l'arbitraire politique, aujourd'hui absolu, du président au dernier des préfets, met le pays entier, hommes et choses, corps, esprits et consciences, entre les mains impures et violentes d'un pareil gouvernement.

Dans l'œuvre informe et confuse de ces derniers mois, il n'y a que deux choses qui appartiennent en propre à Louis Bonaparte : l'entêtement chronique à poursuivre et à s'assurer la domination par les plus cyniques audaces dont un prétendant ait encore donné l'exemple ; — la révoltante infatuation de grandeur personnelle et d'empire, qui se traduit au dehors par des parades officielles, par des fêtes scandaleuses qui insultent à la misère ou à la douleur publique, par le clinquant des costumes et des livrées, par les broderies d'or, d'argent et de soie, dont ses ministres, ses fonctionnaires, ses législateurs serviles essayent en vain de couvrir leur honte. Deux fois, avec des conjurés de mauvais lieu, il a voulu détrousser la France ; deux fois, on l'a pris au collet comme un malfaiteur vul-

gaire, dans la cour d'une caserne ou dans les eaux d'une rade. Plus tard, il a eu sous sa main toute une armée, tournée contre le pays par une longue et systématique dépravation. Cette fois, il a réussi, mais, dans l'horrible succès comme dans les ridicules défaites, c'est toujours le même aventurier. Le 2 décembre 1851, les moyens étaient autres qu'en 1836 et en 1840 : l'homme était le même ; sa fortune a changé, mais non son cœur ni son intelligence. Il y a une espèce de buse qui, aperçue d'un certain côté, a quelque chose du profil de l'aigle : ce n'est pas même à cette espèce qu'appartient Louis Bonaparte. Malheureusement, dans notre Empyrée officiel, rétréci et souillé, c'est aujourd'hui la buse et non l'aigle qui porte la foudre. Et c'est sur la France entière, sur toute sa richesse matérielle, intellectuelle et morale, sur la civilisation du monde, que la foudre est tombée !

Mais si, en plein XIX^e siècle, il a pu se rencontrer encore un homme qui, en dépit de son indignité radicale, s'est imposé par le fer et le feu, il y a toujours en France un peuple capable de se réhabiliter et de punir. Il y a, dans tous les pays de la terre, des peuples solidaires, qui s'indignent et maudissent. Leur malédiction a commencé le châtement : la France, dans sa justice, ne tardera pas à le compléter !

NOTES.

(A)

Je crois devoir reproduire la proclamation rédigée et signée dans les bureaux de la *Révolution*, le 2 décembre, à dix heures du matin.

« CITOYENS,

« Au mépris d'un serment solennel, Louis Bonaparte a brisé la Constitution. Il confisque brutalement toutes les libertés de la France; il proclame sa dictature. La Constitution s'est confiée à votre patriotisme. Défendez-la! Vengez-la!

« Le traître ose invoquer encore le saint nom de la République, il parle du suffrage universel. C'est un infâme blasphème! Ce qu'il veut, il l'avoue lui-même, c'est l'Empire avec ses institutions despotiques; il nous ramène violemment à 1804. Il pense, il agit comme l'autre Bonaparte, celui qui a étouffé la première Révolution. Que la Révolution de 1848 ne se laisse pas étouffer, elle! Qu'elle frappe et châtie le parjure!

« Louis Bonaparte est hors la loi. Aux armes!.....

« Paris, le 2 décembre 1851.

« XAVIER DURRIEU, FRÉDÉRIC COURNET, KESLER,
P. MERLET, typographe, GASPÉRINI, et un grand
nombre d'autres signataires. »

La proclamation des journalistes républicains et celle des représentants de l'extrême gauche étaient conçues dans le même sens, presque dans les mêmes termes. Il n'y a pas deux langages pour exprimer le même sentiment, la même indignation. Durant toute

la journée du 2, un grand nombre de représentants avaient pu se réunir et délibérer rue Blanche, chez Coppens, républicain éprouvé, un des premiers au poste de l'honneur et du péril. C'est chez Coppens que Victor Hugo dicta cet éloquent manifeste qui restera dans l'histoire. Savez-vous qui tenait la plume? Charles Baudin, — *Baudin le martyr!* Ces trois proclamations ont été affichées, le 3 au matin, place de la Bastille et dans les quartiers environnants par Merlet, et d'autres citoyens. Le lendemain 4, elles étaient répandues, ainsi que l'arrêt de la Haute-Cour de Justice, au nombre de 3,000 exemplaires, place du Caire et dans toutes les rues adjacentes.

Voici l'Arrêt de la Haute-Cour de Justice :

« En vertu de l'article 68 de la Constitution, la Haute-Cour de Justice déclare Louis-Napoléon Bonaparte prevenu du crime de haute trahison;

« Convoque le haut jury national pour procéder sans délai au jugement;

« Et charge M. le conseiller Renouard des fonctions du ministère public près la Haute-Cour.

« Fait à Paris, le 2 décembre 1851.

« Signé : HARDOUIN, président.

« DELAPALME,

« MORREAU (de la Seine),

« PATAILLE,

« CAUCHY,

} juges. »

Dans le décret voté à la Mairie du 10^{me} arrondissement, les représentants de la droite rappelaient l'article 68 de la Constitution et mettaient Louis Bonaparte hors la loi. — Le pouvoir exécutif passait de plein droit à l'Assemblée nationale. — Les conseils gé-

néraux étaient convoqués pour nommer des commissions chargées de pourvoir à l'administration des départements.— Défense était faite à tout fonctionnaire, à tout citoyen d'obéir aux ordres du pouvoir déchu.— Les membres de la Haute-Cour de Justice étaient tenus de se réunir immédiatement, à peine de forfaiture, pour procéder au jugement de Louis Bonaparte et de ses complices.

Ce document est signé de deux cent vingt membres auxquels, dans la soirée, se joignirent douze de leurs collègues. Sur ces deux cent trente-deux représentants, on peut compter, à l'extrême rigueur, douze Républicains plus ou moins avancés; et encore, parmi ces Républicains, s'en trouve-t-il au moins six que leur conduite parlementaire, avant, pendant et après la dictature Cavaignac, avait complètement dépopularisés.

La réunion conféra le commandement de l'armée et de la garde nationale à M. Oudinot, le général en chef de l'expédition romaine! Ce suprême attentat contre la Constitution, on voulait qu'il fût puni par l'épée qui avait appuyé la première violation de la loi fondamentale, que Louis Bonaparte ait commise, ayant pour complices presque tous les signataires du décret de déchéance! J'ai sous les yeux, dans les journaux de Bruxelles et de Londres, le procès-verbal de cette dernière réunion. On n'y voit guère figurer que les Berryer, les Benoît-d'Azy, les Falloux, les Larcy, les Ressayier, les Piscatory, les Oudinot, les Vitet, les Chapot, les Dampierre, et une foule d'autres personna-

ges tout aussi populaires. Parmi les signataires du terrible décret, on remarque aussi quelques-uns de ceux qui se prosternent aujourd'hui le plus bas devant Louis-Napoléon, *président pour dix ans*, en attendant qu'ils s'aplatissent encore davantage, s'il est possible, devant *l'empereur* : le conseiller d'État-proconsul Quentin Bauchard, l'amiral-sénateur Cécile, le membre du corps législatif Debrottonne, et d'autres dont ma plume pourrait écrire les noms, si l'on ne gagnait pas un insurmontable dégoût à rappeler ces ignobles revirements.

En résumé, loin d'être une force contre Louis Bonaparte, la réunion du 10^{me} arrondissement ne pouvait, avec toutes ses colères, que seconder son odieuse tentative. Il suffit de deux commissaires de police et d'un détachement d'infanterie pour la mener tout entière en prison. Cromwell et le premier Bonaparte y mirent plus de façons, l'un avec le Parlement-Croupion, l'autre avec le Conseil des Cinq-Cents : ils se donnèrent la peine de se transporter en personne, l'un à Westminster, l'autre à Saint-Cloud, pour jeter les *législateurs* à la porte ou par les fenêtres.

Louis Bonaparte a brisé la Constitution le 2 décembre 1851 ; voici comment il en parlait le 11 novembre 1850, dans son message à l'Assemblée Législative :

« J'ai souvent déclaré, lorsque l'occasion s'est offerte d'exprimer publiquement ma pensée, que je considérais comme de *grands coupables* ceux qui, par ambition personnelle, compromettraient le peu de stabilité que nous garantit la Constitution. C'est ma conviction profonde ; elle n'a jamais été ébranlée. Les ennemis seuls de la

tranquillité publique ont pu dénaturer les plus simples démarches qui naissent de ma position.

« La règle invariable de ma vie politique sera, dans toutes les circonstances, de faire mon devoir, rien que mon devoir.

« Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de notre loi fondamentale. Si la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays. Moi seul, *lié par mon serment*, je me renferme dans les strictes limites qu'elle a tracées.

« Les conseils généraux ont, en grand nombre, émis le vœu de la révision de la Constitution. Ce vœu ne s'adresse qu'au pouvoir législatif. Quant à moi, élu du Peuple, ne relevant que de lui, *je me conformerai toujours à ses volontés légalement exprimées.*

« L'incertitude de l'avenir fait naître, je le sens, bien des appréhensions en réveillant bien des espérances. Sachons tous faire à la Patrie le sacrifice de ces espérances et ne nous occupons que de ses intérêts. Si, dans cette session, vous votez la révision de la Constitution, une Constituante viendra refaire nos lois fondamentales et régler le sort du pouvoir exécutif. Si vous ne la votez pas, *le Peuple en 1852 manifesterá solennellement l'expression de sa volonté nouvelle.*

« Mais, quelles que puissent être les solutions de l'avenir, entendons-nous, afin que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la violence qui décident du sort d'une grande nation. Inspirons au Peuple l'amour du repos en mettant du calme dans nos délibérations; inspirons-lui la religion du droit, *EN NE NOUS EN ÉCARTANT JAMAIS NOUS-MÊMES*, et alors, croyez-le, le progrès des mœurs politiques compensera le danger d'institutions créées dans des jours de défiance et d'incertitude.

« Ce qui me préoccupe surtout, soyez-en persuadés, *ce n'est pas de savoir qui gouvernera la France en 1852*, c'est d'employer le temps dont je dispose de manière à ce que la transition, quelle qu'elle soit, se fasse *sans agitation et sans trouble.*

« Le but le plus noble et le plus digne d'une âme élevée n'est point de rechercher, quand on est au pouvoir, par quels expédients on s'y perpétuera, mais de veiller sans cesse aux moyens de consolider, à l'avantage de tous, les principes d'autorité et de morale qui défient les passions des hommes et l'instabilité des lois.

« Je vous ai loyalement ouvert mon cœur : vous répondrez à ma *franchise* par votre confiance, à mes bonnes intentions par votre concours, et Dieu fera le reste. »

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire. Ni

plus ni moins que le crime du 2 décembre, elles resteront comme un stigmaté ineffaçable sur le front du parjure et de l'assassin !

(B)

La fameuse lettre du général Changarnier met au grand jour l'exécrable système de corruption, pratiquée, dès 1848; vis-à-vis des chefs de l'armée. Il n'est pas sans intérêt de reproduire l'extrait suivant d'une correspondance insérée, le 13 décembre 1851, dans un journal français qui se publie à Londres. Cela peut ajouter à l'édification de l'Europe.

« On a beaucoup parlé depuis huit jours d'une somme de 25 millions de francs que le gouvernement aurait, en quelque sorte, extorquée de la Banque de France et qui aurait joué un rôle décisif dans la perpétration du coup d'État. Je puis vous dire que c'est une opinion très-généralement accréditée dans le public qu'une somme très-considérable a été mise à la disposition du ministre de la guerre et du général Magnan, et qu'on a fait aux troupes de l'armée de Paris des largesses extraordinaires. Vous savez que le général Saint-Arnaud, comme le général Magnan, se trouvait dans une position pécuniaire telle que la contrainte par corps le menaçait de très-près; ceci est de notoriété publique et vient corroborer jusqu'à un certain point les suppositions, les bruits dont je viens de vous faire part. »

(C)

A mesuré que les événements de Décembre me reviennent à la mémoire, j'écris avec bonheur les noms des citoyens qui se sont armés contre la dictature, quand de péremptoirs motifs de discrétion et de prudence ne me l'interdisent pas absolument. A ceux que j'ai cités déjà, je puis joindre Janty-Sarre, Clédat,

Vallière, Tachon, Berreta, B.....t, Marius Puget.... Mais je m'arrête ; j'ignore encore ce que sont devenus les autres ; je ne veux pas qu'une mention imprudente puisse aggraver leur sort.

Je prie instamment ceux de mes lecteurs, à la connaissance desquels seraient parvenus les traits de dévouement et de courage qui m'ont échappé, de vouloir bien m'en transmettre les détails. Leurs communications trouveront place dans une édition nouvelle, qui complètera prochainement, je l'espère, cette œuvre de justice et de vérité.

(D)

Si peu que la résistance eût duré, les républicains, réfugiés à Londres, à Bruxelles, à Genève, à Lausanne, etc., auraient tous répondu, sans exception, à l'appel de l'honneur et du devoir. La même indignation eût réuni dans la même action les représentants, les journalistes, les ouvriers proscrits, de Juin 1848 à Juin 1849. Mais la lutte n'est qu'ajournée, — comme la victoire. Nos ennemis auront beau faire : à l'heure décisive, la communauté de l'effort mettra toujours au service de la Patrie opprimée tout ce qu'il y a, dans la Démocratie révolutionnaire et socialiste, d'intelligence et de résolution.

Les susceptibilités ou plutôt les persécutions diplomatiques dont la vieille Europe est encore obsédée, m'imposent la loi de n'entrer dans aucun détail sur les mouvements des proscrits, surtout en Suisse et en Bel-

gique. Je me borne, pour le moment, à recueillir les deux pièces suivantes :

AU PEUPLE FRANÇAIS!

Après deux ans de conspiration et de complicité entre les ennemis du Peuple, le plus audacieux d'entre eux vient de consommer contre la République un attentat brutal et perfide.

Tu as compris les desseins criminels qu'un traître veut cacher sous les noms de République, de souveraineté et de suffrage. Tu es debout pour te venger. — L'Europe aussi se lèvera!

Tous les rebelles sont HORS LA LOI! et il ne reste plus rien des institutions du passé.

Accomplis donc enfin la grande Révolution, qui réalisera pour tous les peuples la Liberté, l'Égalité et la Fraternité!

Nous sommes prêts à faire notre devoir comme tu vas faire le tien.

Aux armes! Vive la République démocratique et sociale!....

AVRIL, représentant du Peuple (Isère),

BOICHOT, sergent-major, représentant du Peuple (Seine),

BEYER, représentant du Peuple (Bas-Rhin),

KOPP, id. (Bas-Rhin),

PFLIEGER, id. (Haut-Rhin),

ROLLAND, id. (Saône-et-Loire),

THORÉ, rédacteur de la *Vraie République*.

AUX SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS DE L'ARMÉE!

CAMARADES!

Les droits du Peuple mutilés, vicés pendant deux ans par la majorité de l'Assemblée nationale et le président, viennent de subir une dernière violation, la plus brutale et la plus odieuse.

Louis Napoléon et ses partisans se sont mis HORS LA LOI! Il n'y a plus rien qui les protège contre la juste colère du Peuple dont la souveraineté reste seule debout. Cette souveraineté, derrière laquelle Louis Napoléon a l'air de se cacher hypocritement comme un jésuite pour l'escamoter plus facilement, c'est la vôtre, c'est celle de vos parents, amis et concitoyens!....

Consentirez-vous à être les complices d'une lâche et odieuse trahison contre la Patrie?

Consentirez-vous à suivre un usurpateur, à le soutenir contre le Peuple, à frapper vos frères lorsqu'ils se lèvent pour défendre le droit et la justice ?

Camarades ! vous ne pouvez hésiter entre le Peuple qui vous appelle, qui vous tend une main fraternelle et celui qui s'est rendu coupable de haute trahison.

La violation de la loi de la part de vos chefs vous a déliés de toute obéissance envers eux. Le chef, le souverain actuel, c'est le Peuple ; c'est lui dont vous devez écouter la voix, c'est avec lui que vous devez accomplir la grande et glorieuse Révolution qui amènera l'émancipation des nations, le règne véritable de la LIBERTÉ, de l'ÉGALITÉ et de la FRATERNITÉ !....

Aux armes, camarades ! aux armes !.... Marchez avec le Peuple, et le triomphe de la République universelle est assuré.

BOICHOT,

Sergent-major de carabiniers au 7^e léger,
représentant du Peuple (Seine).

(E)

Le même fait s'est produit dans d'autres casemates. Je n'ai besoin de rien ajouter à la lettre suivante :

MON CHER DURRIEU,

Puisque vous écrivez l'histoire du 2 Décembre, il est bon de vous donner tous les renseignements concernant les faits barbares qui ont eu lieu dans ces jours de deuil ; il en est un que je ne puis oublier.

Il y avait déjà quelques jours que vous aviez été livré à la police par le même misérable qui m'a fait aussi arrêter, lorsque notre convoi fut dirigé sur les casemates de Bicêtre, où vous étiez déjà renfermé. En arrivant dans ces casemates, la première chose que nous aperçûmes à la lueur blafarde d'un falot, ce fut une cruche toute souillée de sang ; on distinguait parfaitement, sur l'orifice, l'empreinte de doigts sanglants !

Le lendemain, les hommes de corvée qui étaient allés puiser de l'eau, nous rapportèrent que la terre était fraîchement remuée tout près de la fontaine, et qu'ils avaient vu, au même endroit, des bourres de fusil, à moitié noircies par la poudre.

Nous avons su, quelques jours après seulement, l'horrible mystère qui s'était accompli par là.

De malheureux prisonniers avaient été amenés dans ce fort, dans la nuit du 5 au 6, et jamais ceux-là n'ont reparu.

Je vous prie, mon cher ami, de ne pas oublier ce fait.

Salut fraternel,

LÉON WATRIPON.

Londres, ce 15 mai 1852.

Ce témoignage suffit ; mais je puis, s'il est nécessaire, en invoquer cent autres, auxquels il n'y a rien à répondre.

(F)

La réforme de l'armée n'est pas l'affaiblissement militaire de la France. La France sera plus forte que jamais, plus que jamais puissante, quand tout citoyen valide sera soldat, quand l'armée ne se distinguera plus de la nation. L'armée, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, n'a plus un seul défenseur. Dans ses rangs mêmes, il y a, en très-grand nombre, des hommes de cœur, qui s'indignent de ses excès et de son servilisme. Ils sont les premiers, ceux-là, je l'affirme, à désirer qu'elle se relève et se réhabilite par une profonde et radicale transformation.

C'est là une thèse qui n'a plus besoin d'être débattue après les monstruosité de Décembre. J'en appelle à l'horreur qu'elles ont soulevée, non pas seulement en France, mais en Europe et dans le monde civilisé tout entier. Je ne citerai pas les journaux républicains ou très-radicaux qui se publient à Bruxelles et à Londres, la *Nation*, le *Daily-News*, le *Morning-Advertiser*, le *Sunday-Times*, le *Star of*

Freedom, le *Friend of the People*, le *Punch*, etc. ; leur énergique et généreuse polémique appartient de droit à notre cause. Je laisse la parole à un journal d'opinion non républicaine, mais qui, en dehors de toute considération politique, a élevé la voix pour venger la morale publique et l'humanité.

On lit dans le *Courrier de l'Europe* :

“ Les ordres impitoyables donnés aux soldats ont été exécutés avec une fureur presque sans exemple dans l'histoire de nos sanglantes révolutions. Tout Paris sait aujourd'hui qu'un grand nombre de prisonniers faits sur les barricades, même ceux qui étaient sans armes, ont été fusillés sans miséricorde ; que des feux de peloton terribles ont jeté la mort à profusion dans des groupes inoffensifs ; que des hommes, des femmes qui se trouvaient dans des maisons, d'où il a été établi qu'aucun coup de feu n'avait été tiré sur les troupes, ont été massacrés par des soldats ivres de carnage.

“ Les ordres ont été transmis dans les départements et partout où il y a eu une tentative d'insurrection, partout on a vu de ces exécutions sommaires qui révoltent l'humanité, quand on songe surtout que jamais violation audacieuse du droit, de la foi jurée ne rendit l'insurrection plus légitime.

“ On a peine à croire aux horreurs que des témoins dignes de foi racontent de ce qui s'est passé dans cette lugubre journée du 4 décembre, qui, comme le dit le *Times*, datera dans les annales de Paris qui a vu cependant la Saint-Barthélemy.

“ Toutes les personnes tuées lors de l'affreux massacre du 4 décembre 1851, ont été jetées pêle-mêle, le lendemain, dans la fosse commune ; l'histoire dira qu'on a impitoyablement refusé aux familles des victimes la triste consolation de donner une honorable sépulture aux corps de leurs parents et amis. ”

Si l'on excepte les deux ou trois organes du vieux torysme ou du privilège entêté, et un journal très-peu important du dimanche, tous les journaux de Londres, le *Times*, le *Morning-Advertiser*, l'*Examiner*, le *Sunday-Times*, le *Spectator*, le *Star of*

Freedom, le *Friend of the People*, le *Weekly-Dispatch*, etc., etc., etc., ont énergiquement dénoncé à l'Europe les atrocités de décembre. Je regrette de ne pouvoir citer que les extraits des admirables lettres signées *un Anglais*, dans le *Times* :

“ Les serments paraissent partager avec les costumes les heures de loisir de Louis Bonaparte. Une grande pratique et une expérience personnelle font de lui, sous ce double rapport, une haute autorité. En 1836, il engagea son honneur vis-à-vis de Louis-Philippe à ne plus troubler la France. L'expédition de Boulogne fut la ratification de sa promesse. Le 20 décembre 1848, il jura, en présence de Dieu et des hommes, d'être fidèle à la République et à la Constitution. Dans trois occasions subséquentes, il resserra ce serment de nouvelles sanctions spontanées, que personne ne lui demandait. L'honneur qu'il avait engagé vis-à-vis de Louis-Philippe étant resté en sa possession, a été donné en gage à la République au bénéfice de celle-ci et de son successeur à lui. Le 2 décembre, Dieu et les hommes virent cet honneur une seconde fois racheté, ces protestations exécutées et ces serments remplis.

Peut-être est-ce d'après une semblable théorie que M. Bonaparte, qui en a imposé sur toutes choses, impose le serment à tout fonctionnaire. Depuis les juges jusqu'aux garçons de salle des Tribunaux, depuis les sénateurs jusqu'aux portiers, depuis les préfets jusqu'à leurs derniers commis, depuis les conseillers d'État jusqu'aux gardes champêtres, tous jurent fidélité au président et à leurs places, et se jettent avec le même empressement dans la livrée et dans le parjure. Ils comprennent, sans doute, qu'ils sont tenus de suivre l'exemple de M. Bonaparte, et que le compliment le plus délicat qu'ils puissent lui faire, est de *tenir* leurs serments, comme il l'a fait.

Le parjure vulgaire qui entend prononcer son jugement par des magistrats en perruque et en hermine, s'imagine, peut-être, que ces lèvres solennelles qui le flétrissent, sont le sanctuaire sacré de la vérité et de la justice. Les juges de France sont plus prudents ; ils se demandent naturellement pourquoi il n'y aurait pas de vacances dans leurs consciences, comme dans les autres cours de justice du pays. Dans leur joie de jour de fête, ces hommes vénérables déploient à jurer une ardeur toute juvénile. La tête de la magistrature a été suivie par le corps, qui a avalé son serment *in globo* ; ce dévouement à leur pays est d'autant plus louable, que quelques-

uns ont frappé M. Bonaparte comme traître dans la Haute-Cour de Justice, et que d'autres l'ont condamné à un emprisonnement perpétuel, après l'invasion de Boulogne.

En face de cette marée envalissante du parjure officiel, la France deviendrait un peuple de menteurs, et chaque homme, femme et enfant, un jésuite!

M. Bonaparte proclame à ses rampants esclaves et à ses dupes stupides que sa mission est le rétablissement de l'autorité. Autorité, dans le vocabulaire impérial, c'est le règne du jésuitisme, de l'hypocrisie et du mensonge, — la déification du parjure et l'adoration du succès, — l'intelligence étouffée par l'abolition de la liberté de la presse, ou abrutie par sa dégradation, — la morale empoisonnée par le narcotisme de la corruption, — la société étranglée par la main de la police et le foyer domestique souillé par l'espionnage, — la liberté écrasée sous le talon du cuirassier et du gendarme, — l'esclavage public rivé par le vice privé, — la législature une moquerie et un vol, les législateurs de simples collecteurs ou des laquais, — les finances un chaos de rapacité et de profusion, — l'autel partagé entre Loyola et Machiavel, — la ruse et la violence surnommées *Gouvernement*, — le crime intitulé *Providence*, — et le blasphème appelé *Dieu*!

(G)

Au citoyen Xavier Durrieu.

Londres, ce 29 mai 1852.

Voici ce que je puis répondre, mon cher ami, au sujet des pièces justificatives que tu veux publier à la suite de ton histoire de la persécution en 1852.

1^o J'ai sous les yeux une communication du commandant Mallet (communication trop peu importante pour que je te l'envoie), qui détermine la date exacte, 11 février, de l'arrivée à Brest des listes par catégories des détenus du *Duguesclin*, destinés les uns à l'exil, les autres aux pénitenciers d'Afrique, d'autres, enfin, à l'internement en France. L'exécution de ces mesures, aussi arbitraires que notre arrestation et notre transportation, a donc été suspendue par mauvais vouloir ou incurie pendant plus d'un mois, puisque les derniers expulsés n'ont pu quitter le vaisseau avant le 16 ou 17 mars.

2^o Les preuves de l'incurie, et l'on peut dire de la barbarie du gouvernement, dans les mesures concernant les transportés, sont nom-

breuses, ou plutôt il faut signaler et dénoncer à la France l'absence de toutes mesures, l'oubli et le mépris de la dignité humaine.

Il nous est impossible, dans notre position, d'avoir entre les mains les preuves matérielles de tous les faits odieux dont la responsabilité incombe tout entière à Louis Bonaparte, mais je t'envoie une communication officielle, à moi adressée en ma qualité de délégué, qui prouve jusqu'à quel point le gouvernement poussait l'incurie en ce qui nous concernait.

Nous avons été transportés, sans avis préalable (nul ne le sait mieux que toi), des casernes du fort d'Ivry sur le *Duguesclin*. Trompés dans notre attente, soit d'un jugement, quelque illégal qu'il pût être, soit de la signification d'une sentence ou d'une décision, nous n'avions pu nous munir d'argent ou d'objets nécessaires dans un long voyage, et nous arrivions sur le vaisseau, dénués de tout.

Cependant, à la fin de janvier, il arrivait un ordre de mise en liberté pour trente-quatre d'entre nous. On les mettait en liberté, mais à condition qu'ils feraient un voyage de deux cents lieues à leurs frais et sans songer qu'on les avait privés, par un brusque enlèvement, des moyens de se procurer de l'argent. Ainsi la question était posée de cette manière : voilà des hommes qui sont libres, mais s'ils n'ont pas d'argent, ils seront retenus prisonniers, et dans quelle prison, la batterie basse d'un vaisseau ponton !

Salut fraternel, KESLER.

Voici la lettre du commandant Mallet :

« Je suis en train de rendre heureux trente-quatre de vos co-détenus, mais beaucoup d'entre eux manquent d'argent pour profiter immédiatement de leur liberté. S'il n'y en avait qu'un ou deux, j'y pourvois ; mais déjà il s'en présente quelques-uns n'ayant pas un sou pour s'éloigner de Brest. Ne pouvez-vous faire un appel à ceux qui ont de l'argent ? Voyez, parlez avec cette chaleur de cœur que je crois avoir vue chez vous ; les plus riches ne pourront manquer de venir en aide au malheur et demain tous seraient libres.

« Signé : S. MALLET. »

Kesler était délégué ; c'est à ses réclamations fermes et loyales que les détenus étaient redevables des légers adoucissements octroyés par M. le capitaine de vaisseau, Mallet.

(H)

Voici le modèle de la déclaration imposée aux *gracies*, de l'un à l'autre bout de la France :

« Je soussigné....., domicilié à....., déclare accepter avec reconnaissance la grâce qui m'est faite par le prince-président de la République de la peine....., à laquelle j'ai été condamné par la commission mixte du département de....., et m'engage à ne faire jamais partie d'aucune société secrète, à ne plus m'occuper de politique et à être fidèle au gouvernement que la France s'est donné par les votes des 20 et 21 décembre 1851.

« Je m'engage également à me conformer, comme surveillé, aux prescriptions de l'autorité. »

(I)

Il y avait parmi nous, à l'hospice de Brest, un homme de cœur, déjà sexagénaire, perclus de douleurs, toujours malade, qu'on appelait Levayer. Sous Louis-Philippe, il avait été condamné aux galères pour délit purement politique ; Louis Bonaparte lui a impitoyablement appliqué son décret de décembre concernant les repris de justice. Levayer est parti pour Cayenne avec des forçats !

Cet infortuné inspirait une sympathie générale. Quelques-uns de ses amis, à son insu, firent pour lui des démarches, à Paris ; ils demandèrent une commutation de peine à Persigny, qu'il avait connu à Doullens. Persigny s'empressa de répondre..... ; il fit ordonner son embarquement immédiat pour Cayenne !

On a expédié à Cayenne Souesme (du Loiret) et

la plupart des citoyens condamnés par les conseils de guerre. On avait aussi résolu d'y envoyer Miot et quelques autres députés, par simple mesure administrative. Mais, au dernier instant, on a reculé d'un pas devant cette énormité. Le courageux représentant de la Nièvre est le seul qui soit déporté; il est aujourd'hui à Lambessa.

(J)

Ceux de nos amis qui, après leur sortie du *Du-guesclin*, ont dû traverser la France pour se rendre en Belgique, pouvaient parfaitement juger de l'esprit des populations. En dépit de la terreur aussi intense que jamais, ils ont trouvé dans les villes et dans tous les centres, une profonde indignation contre cette violente et abjecte dictature. L'humiliation et la colère gagnaient déjà les campagnes : sans crainte de se tromper, on peut aujourd'hui prédire, presque à jour fixe, la révolte complète et la manifestation hostile de l'opinion.

Ce qui a le plus contribué à cette révolte, c'est précisément l'ignominieuse et immorale élection du 20 décembre, dont le parjure se fait un titre, — comme si une honte pouvait excuser ou glorifier un crime, — la terreur, la corruption, la fraude, qui en ont été les seuls agents, les cyniques vantardises qui l'ont suivie. Je laisse encore la parole à la presse anglaise, qui, elle, du moins, a pu dire la vérité en Décembre.

On lit dans le *Times* :

« Les chiffres de l'élection sont-ils véridiques? Quelle garantie y a-t-il de ce fait? Qui peut contester les comptes? Où a été la surveillance? Quels ont été les scrutateurs? La commission consultative a abandonné sa tâche de désespoir. Il n'y a pas eu de publicité. Il n'y avait là que les créatures du gouvernement; il n'y a que ses instruments qui sachent la vérité, et s'ils osaient la révéler, le voyage ne serait pas long de la Mairie à la Conciergerie; il serait assuré de la Conciergerie à Cayenne. Si quelque chose comme un sentiment secret de décence et un respect politique pour les probabilités donne quelque chance à l'exactitude des suffrages à Paris, on ne peut pas y croire pour les provinces. Le télégraphe porte à chaque département les vœux du gouvernement et l'annonce de ses succès fabuleux. Le maire ou le préfet seront-ils au-dessous des autres? Le résultat à envoyer sera-t-il misérable? Sa commune, sa ville, son canton feront-ils triste figure dans l'adoration nationale du soleil levant des Tuileries? Celui-ci ne doit pas connaître beaucoup de maires ou de préfets qui pourraient avoir une pensée aussi indigne de leur patriotisme et de leur prudence. Dans la race servile de la flatterie et de duplicité, le fonctionnaire lutte avec le fonctionnaire, le mensonge surpasse le mensonge. Les émissaires ont été aussi loin que possible, et le bâillonnement de la presse cache très-probablement un système de brigue qui n'a jamais eu d'égal pour l'audace et l'immoralité.

La terreur devait jouer et a joué un rôle de lion. On s'en est servi avec les raffinements de l'atrocité. Est-il possible de concevoir qu'une telle révolution et une semblable élection aient pu laisser aux électeurs des départements la plus faible lueur de liberté? L'œil du préfet ou de ses mirmidons était sur eux; — la délation les traquait, — le sabre était suspendu sur leurs têtes, — la proscription et la déportation étaient devant eux, et la demande qu'on leur faisait était tout simplement: Votre vote ou votre argent! Votre vote ou la vie!

Le *Charivari* se félicitait, il y a quelques mois, que Soudouque eût rendu impossibles tous les futurs empereurs. Soudouque II vit et règne. Le Christianisme s'était imaginé que le progrès de l'humanité avait assuré la victoire de la Raison sur la Force, des lumières sur la superstition, de la moralité sur les vices honteux et de la justice sur les crimes les plus bas. Le succès de cette révolution établirait juste le contraire.

Que ceux qui le veulent, affirment que cette tentative monstrueuse est juste; que ceux qui le peuvent, supposent qu'elle triomphera.

Je le croirai quand je verrai la brute étendre sa domination sur l'homme et la puissance de l'Enfer l'emporter sur le Dieu du Ciel !

On lit dans l'*Examiner* :

Parmi le grand nombre de faits extraordinaires de la révolution actuelle de France, ce n'est pas le moindre que M. Louis Bonaparte ait pu faire accroire au Peuple, qu'il avait reçu les votes affirmatifs de plus de 7,400,000 personnes. Qu'il ait cherché à tromper en cela, comme en beaucoup d'autres choses, cela ne nous surprend pas ; mais qu'il ait si complètement oublié le sage conseil offert au trompeur de la fable de « ne pas s'éloigner de la probabilité, » c'est assez étrange, puisqu'il a laissé la découverte de son mensonge facile à quiconque se donnera la peine d'examiner les chiffres, par rapport avec le recensement de la population, qui est abandonné à l'examen de tout le monde. Les chiffres publiés par le *Moniteur*, comme représentant les citoyens qui ont voté sur la question de dictature, *oui* ou *non*, sont :

Oui	7,439,216
Non	640,737
Annulés	36,820
Total de ceux qui ont voté	8,116,773
La population totale des 86 départements de la France, au dernier recensement de 1846, était de	35,401,761
Dont on doit exclure les habitants de la Corse qui ne sont pas compris dans le compte des votes.	230,271
	<u>35,171,490</u>

Sur ce nombre, un quart seulement sont des hommes de vingt ans et au-dessus. 8,489,872

A déduire, en outre, le nombre de ceux qui, d'après les tables françaises de recensement, sont entre 20 et 21 ans. 303,500

Restent. 8,186,372

comme étant le plus grand nombre possible d'électeurs capables de voter, c'est-à-dire 372,599 au-dessus du nombre de ceux qui sont affirmés avoir voté. Plus du quart de ce nombre soit 97,028, sont donnés dans les tables du recensement comme étant au-dessus de 85 ans, et, sous ce rapport, peuvent être considérés comme n'ayant probablement pas voté. En outre, il y a les malades et ceux qui étaient absents, les jours de l'élection, du district où ils sont inscrits. Une estimation très-modérée de ces personnes ferait plus que compléter l'excédant ci-dessus de 372,599 sans compter

personne de cette classe très-nombreuse de citoyens qui, par principe, se sont abstenus de voter sur la question et qui, dans le département de la Seine seul, sont constatés avoir été de 96,819 sur 394,049, nombre inscrit dans ce département. Si la proportion de ceux qui se sont ainsi abstenus à Paris, peut être appliquée à toute la France, le nombre de ceux qui n'auraient pas voté serait de 2.085,863, ne laissant que 6.403,509 comme le nombre le plus élevé des votes recueillis, soit 1,713,264 de moins que le nombre de ceux que M. Bonaparte affirme avoir été donnés. Le nombre des votes négatifs est, d'après le *Moniteur*, de 640,737, dont 96,511 ont été donnés dans le seul département de la Seine; environ 1 sur 3 du nombre total de ceux qui y ont voté; tandis que, dans le reste de la France, les votes adverses sont représentés comme n'ayant été que de 544,226, soit seulement 1 sur 20 des prétendus votants! *Credat qui vult.*

A ces chiffres de l'*Examiner*, ajoutez les proscrits, leurs parents, leurs amis, tous les citoyens enfin atteints dans leurs intérêts ou leurs affections, et dont le nombre est si exorbitant qu'il défie tous les calculs. Dans certaines communes, dont je pourrais citer les noms, et où, malgré la terreur, l'autorité présentait des abstentions significatives, celle-ci avait, au mépris même des instructions ministérielles, disposé deux urnes, l'une pour les *Oui*, l'autre pour les *Non*. Elle se contenta de dépouiller les bulletins négatifs; puis, sans autre forme de procès, elle compta, comme ayant voté *Oui*, tous les autres citoyens inscrits sur la liste générale. — A Paris, plusieurs électeurs s'entendirent et chacun d'eux vota contre Louis Bonaparte. Leurs bulletins furent presque tous confisqués; il ne s'en retrouva pas le quart, au dépouillement! Le même fait a eu lieu dans un très-grand nombre d'autres circonscriptions. — Il y a eu recrudescence d'ar-

restations, après le 20 décembre : on était arrêté pour avoir voté *Non*, pour s'être abstenu, pour une seule parole, si elle exprimait, je ne dis pas l'antipathie contre le seul *candidat* infligé à la France, mais seulement l'indifférence ou la tiédeur. Beaucoup de mes compagnons d'infortune, sur les pontons, n'avaient pas d'autre *crime* à leur charge. Aujourd'hui encore ils expient tant de scélératesse en exil ou à Lambessa. — Mais à quoi bon insister? Est-il besoin de prouver qu'un régime, qui s'est imposé par le parjure et la violence, ne peut se constituer et s'assurer une durée éphémère que par la fraude et la terreur?

(K)

On ne se bornait point à recommander la brutalité aux soldats et aux agents subalternes : on punissait chez eux jusqu'au moindre mouvement de sensibilité. En voici une preuve, dans l'extrait suivant d'une lettre que je reçois d'un des citoyens les plus purs et les plus recommandables du département de l'Indre :

« Londres, 19 mai 1852.

« MON CHER CONCITOYEN,

« Je demeure à Argenton (Indre).

« Dans la nuit du 7 au 8 décembre, 26 gendarmes sont venus pour m'arrêter. Ma femme était seule avec ma fille, jeune personne de 15 ans; la domestique était couchée de l'autre côté de la rue.

« Ils eussent enfoncé ma porte si ma fille, à qui ils ne laissèrent pas le temps de s'habiller, ne se fût hâtée de la leur ouvrir. A la vue de ces hommes, qui avaient le sabre dans une main et le pistolet dans l'autre, ma pauvre femme, malade depuis longtemps, tomba dans des convulsions atroces. Nos voisins, nos amis, qui s'étaient

aperçus de l'arrivée des gendarmes et qui savaient quel coup cette visite allait lui porter, s'empressèrent de se rendre auprès d'elle pour lui donner des soins. Mais ils furent repoussés avec violence, et ma femme, gardée par une partie des gendarmes pendant que les autres fouillaient partout en se faisant accompagner de ma fille, fut laissée seule, se tordant dans la douleur et privée de tout secours.

« Cependant, un maréchal des logis, nommé Veslet, qui ne pouvait supporter plus longtemps un pareil spectacle, prit sur lui d'aller chercher la domestique et de l'amener auprès de sa maîtresse : ce brave homme avait les larmes aux yeux et ne pouvait contenir sa propre douleur. Eh bien ! savez-vous ce qui lui est arrivé ? Il a été cassé !..... On lui a fait un crime de son humanité !

“

« Salut fraternel,

« J. COUSSET,

« Ex-procureur de la République, à Confolens (Charente). »

(L)

En 1834 déjà, on ne se bornait point à persécuter les républicains : comme aujourd'hui, on leur prodiguait la calomnie et l'outrage, Ledru-Rollin défendit, devant la France et devant l'Europe, les intrépides combattants, les héroïques martyrs de la rue Transnoain. Son éloquent mémoire appartient à l'histoire qui a condamné, sans retour et sans appel, les régimes déchus. — Je viens de remplir une tâche identiquement semblable, et, si je désire que ma voix soit aussi entendue, c'est pour qu'il ne subsiste aucun doute sur l'honneur des persécutés ni sur l'infamie des persécuteurs.

Aux grotesques flatteries que les courtisans de Louis Bonaparte lui prodiguent, je veux opposer

l'opinion d'un soldat républicain. L'Europe entière lira la lettre suivante, récemment écrite par le colonel Charras :

Refus de serment du colonel Charras

AU PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

Cette lettre a été adressée au ministre de l'intérieur, M. Fialin, dit de Persigny, pour être transmise au préfet du Puy-de-Dôme.)

Le proscrit auquel la République a rendu une patrie et qui a détruit la République ;

Le président qui a juré fidélité à la Constitution issue du suffrage libre et universel de la France, et qui a menti à son serment ;

Le conspirateur qui a usurpé le pouvoir absolu par la fraude, la corruption et la violence ;

Le despote qui a ruiné, banni, emprisonné, déporté, massacré des milliers de citoyens français, a fait une Constitution et l'a imposée à la France.

Où prétend-il en avoir puisé le droit? — Dans le scrutin du 20 décembre, comme il prétend y avoir trouvé l'absolution de son parjure et de ses crimes.

Ce vote n'a pu tromper personne : émis en l'absence de toute liberté, sous l'empire de la terreur, contrôlé uniquement par des complices, il est frappé de nullité par la conscience publique. L'histoire lui réserve la première place parmi les plus audacieuses fourberies que jamais gouvernement ait osées, en aucun temps, en aucun pays.

Membre du conseil général du département du Puy-de-Dôme, on me demande aujourd'hui de prêter serment à Louis Bonaparte et à sa constitution.

L'homme du 2 décembre, celui qui a donné l'exemple le plus cynique de la violation de la foi jurée, exiger des serments ! En vérité, un trait pareil manquait aux annales de ce temps.

Je n'ai pas à rappeler ici les violences commises contre le représentant du peuple, la spoliation exercée contre l'officier de l'armée ; qu'est-ce que cela en face des malheurs de la patrie, de ses douleurs, des ruines accumulées par la terreur Bonapartiste ? L'amour du pays et de la liberté, le sentiment de l'honneur national parlent seuls à mon cœur et dictent ma réponse. A un gouvernement sans

nom, sans foi, sans honneur, sans probité, les hommes de cœur ne doivent que du mépris et de la haine.

Je refuse le serment.

Pour les Républicains, il n'est qu'un engagement à prendre, et celui-là je l'ai déjà pris, c'est de hâter de tous leurs efforts, le moment où la France brisera le joug qui lui a été imposé, en un jour de surprise et de défaillance, par une poignée de bandits qui pillent le trésor public et déshonorent jusqu'au drapeau, jusqu'au nom de la patrie.

Lieutenant-colonel CHARRAS,
Représentant du peuple.

Bruxelles, le 28 mai 1851.

(M)

Arrêté du général Aymar, dans l'Allier, mettant sous le séquestre les biens de Fagot et de tous les autres proscrits du département.

Le conseil de guerre de l'Allier vient de condamner à mort Fagot, Terrier et un de ses frères, Nollac, Préveraud (Ernest), Préveraud (Honoré), et à la déportation Gallay, Raquin, et Bourachat. Un autre Bourachat est condamné à cinq ans de reclusion ; un troisième membre de cette famille s'est vu contraint de s'expatrier. — Je ne parle pas ici du large contingent fourni par l'Allier à l'internement, à l'exil et à la transportation. — Pourtant, il est indispensable que chaque département fasse un jour l'exact relevé de ses proscrits. Le sang et les larmes exigent une solennelle expiation !

J'écris ces dernières lignes en Angleterre, dans ce pays d'hospitalité sans restriction, au milieu des dou-

leurs de l'exil, bien moins sensible aux miennes, on peut m'en croire, qu'aux poignantes souffrances dont l'immense majorité de l'émigration est accablée. Le dernier terme de la persécution bonapartiste, c'est la mort, — la mort par les balles et la mitraille, à Paris et dans les départements, — la mort par les tortures de la captivité, — la mort par l'extrême misère, loin de la famille et loin de la Patrie!

Cet atroce résultat, qu'on a expressément et fermement prémédité, on commence à l'obtenir déjà; plusieurs proscrits ont succombé, à Paris, à Marseille, etc., sous les maux réunis du corps et de l'âme. J'en ai connu un sur les pontons qui, chaque jour, dépérissait de chagrin et de désespoir. On comprit que, pour le retenir et le comprimer, celui-là, on n'avait plus besoin de soldats ni de gendarmes; on lui fit *grâce*, on lui rendit avec emphase sa liberté. Il se traîna jusque dans sa maison; sa femme était folle, le plus jeune de ses enfants était mort! Ce fut le dernier coup. Le lendemain, lui aussi était mort!

Louis Bonaparte vous *expulse*, mais il n'entend point que vous lui échappiez pour cela! Exploitant, comme les bourreaux de la Pologne, de l'Allemagne, de la Hongrie et de l'Italie, les mauvais vouloirs ou les terreurs des gouvernements constitutionnels, — l'Angleterre exceptée, — il interdit aux exilés l'Europe continentale, à peu près tout entière. L'Espagne, la Sardaigne, la Belgique n'accordent qu'une hospitalité précaire; chassés, pour la plupart, à l'im-

proviste, de ces trois pays, les réfugiés de France s'entassent à Londres, comme ceux de Hongrie, d'Allemagne, de Pologne et d'Italie. L'énormité de l'affluence leur enlève, à presque tous, l'espoir, s'ils sont jusqu'au bout abandonnés à eux-mêmes, de se créer une existence par le travail. La liberté n'est pas le seul hôte qui les accueille en Angleterre : ils sont sûrs, dès leur premier pas, d'y en rencontrer deux autres, — le dénûment absolu et la faim !

Après Décembre, même dans les enivremens d'un triomphe impie, on n'a pas osé rétablir le dernier supplice. On pouvait bien s'en passer quand on massacrait en masse dans les rues, dans les prisons, dans les maisons particulières, dans les bois, sur les grandes routes ! On a compté, depuis, sur les casernes, les pontons et les pénitenciers ; mais les pontons et les casernes, les pénitenciers d'Afrique et de Cayenne n'ont pas encore suffisamment avancé l'horrible besogne : il faut que l'exil l'achève. On compte aujourd'hui sur la faim.... ou sur la Tamise !

Cet odieux calcul sera déjoué, je l'espère ; les Anglais vraiment dignes de leur liberté séculaire, l'ont compris, et ils s'en indignent. Ils ont exprimé déjà leur sympathie ardente : je ne doute point que leur voix ne soit entendue.

FIN.

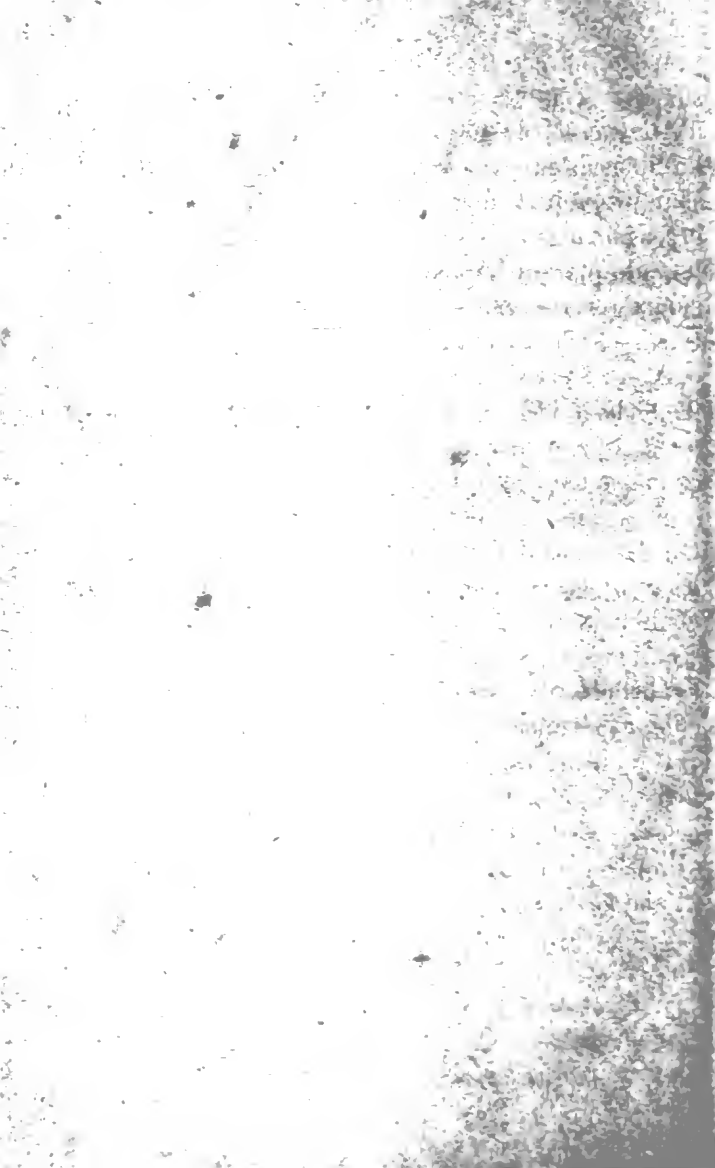


TABLE.

	Pages
AU PEUPLE DE FRANCE.	3
AVANT-PROPOS.	5
LIVRE I ^{er} .	
Le coup d'État. — Les journées de Décembre.	9
LIVRE II.	
Prisons et casemates; Bicêtre et Ivry.	50
LIVRE III.	
Le <i>Canada</i> . — Le <i>Duguesclin</i>	105
LIVRE IV.	
Le départ pour l'exil. — La persécution dans les départements.	159
—	
NOTES.	193

FIN DE LA TABLE.



